



**Département Patrimoine Architectural et Urbain
Laboratoire ETAP**

MEMOIRE DE RECHERCHE

MASTER ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

**LES EDIFICES MAJEURS DATANT DE LA PERIODE
FRANÇAISE A BEJAIA**

Présenté par :

DAHMOUN Fatima Zahra

Sous la Direction de :

Dr. MAHINDAD Naima

**Jury
Président
Examineur
Encadreur**

**Nom et prénoms
MERZELKED
HOUGLAOUANE
MAHINDAD Naima**

Année Universitaire 2018/2019

Remerciements

Je remercie ALLAH le tout puissant de m'avoir donné le courage, la volonté et la patience de mener à terme le présent travail.

Je remercie Mme MAHINDAD de m'avoir encadré et d'avoir toujours été là quand j'avais besoin d'elle et de sa grande bien vaillance durant l'élaboration de ce travail.

Aussi, Je remercie les membres du jury, Mme MERZELKED et Mme HOUGLAOUANE d'avoir pris la peine d'examiner et évaluer mon travail pour m'aider à nous améliorer.

Enfin, je tiens particulièrement à remercier ma très chère mère et mes chers amis, Romaissa, Yasser, Samira, Khira, et Ikram, qui sans leur aide et soutien, l'accomplissement de ce travail aurait été incertain.

TABLE DES MATIERES

Table des matières	4
Résumé.....	8
Summary.....	9
ملخص	10

INTRODUCTION GENERALE

Introduction	12
1. Problématique.....	12
2. Hypothèses	13
3. Objectifs	13
4. Méthodologie	14

CHAPITRE II : DEFINITIONS DES CONCEPTS

Introduction	16
1. Définition du patrimoine	16
1.1. La patrimonialisation	17
1.2. Les valeurs du patrimoine.....	18
2. Définition du patrimoine architectural	18
3. Edifice majeur	19
4. Le style architectural.....	19
4.1. Architecture romane	19
4.2. architecture gothique	19
4.3. architecture de la renaissance	20
4.4. architecture baroque	20
4.5. architecture classique (le néoclassique et l'éclectisme)	20
5. définition de la typologie architecturale	21

CHAPITRE III : ETUDES SIMILAIRE

Introduction	23
--------------------	----

1. Le patrimoine du XIXème et XXème siècle.....	23
1.1. Présentation du patrimoine du XIXème et XXème siècle.....	23
1.2. Caractéristiques du patrimoine immobilier sur le plan urbain (cas de Haussmann).....	23
2. Etude des édifices majeurs du 19eme et 20eme siècle en France	24
2.1. Le palais de justice de Strasbourg	29
2.2. L’Opéra Garnier	30
3. Reconnaissance des édifices majeurs de la période coloniale en Algérie.....	31
3.1. L’exemple de l’hôtel de ville d’Annaba	31
3.2. Le musée d’art moderne à Alger	34
3.3. Le lycée L’EMIRE ABDELKADER	36
Conclusion	37

CHAPITRE IV : PRESENTATION DE LA ZONE D’ETUDE

Introduction	39
1. Données géographiques et climatique	39
1.1. Situation géographique	39
1.2. Données climatiques	40
1.3. Découpage administratif	40
1.4. La topographie	41
1.5. Délimitation du secteur sauvegardé	43
2. Données historiques	43
2.1. Période préhistorique	43
2.2. L’époque phénicienne	44
2.3. période romaine	44
2.4. Période médiévale	46
2.5. période espagnole	47
2.6. Période ottomane	48
2.7. Piéride française	49
Conclusion	53

CHAPITRE V : IDENTIFICATION DES EDIFICES MAJEURS ET L'ETUDE DE LEURS TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

Introduction	55
1. Le patrimoine de ville de Bejaia	55
2. Identification des édifices majeurs de la période coloniale	56
3. Etude architecturale et typologique	58
3.1. Théâtre régional	58
3.1.1. Fiche technique	58
3.1.2. Description de l'édifice	59
3.1.3. Etude architecturale	59
3.1.3.1. Composition d'ensemble	59
3.1.3.2. Plans et distribution intérieure	60
3.1.3.3. Composition des façades	65
3.1.3.4. Matériaux et système constructif	66
3.1.4. Synthèse	67
3.2. L'ex tribunal	67
3.2.1. Fiche technique	67
3.2.2. Description de l'édifice	68
3.2.3. Etude architecturale	69
3.2.3.1. Composition d'ensemble	69
3.2.3.2. Plan et distribution intérieure.....	70
3.2.3.3. Composition de la façade	73
3.2.3.4. Matériaux et système constructif	75
3.2.4. Synthèse	77
3.3. Le lycée Ibn Sina	78
3.3.1. Fiche technique	78
3.3.2. Description de l'édifice	79
3.3.3. Etude architecturale	79
3.3.3.1. Composition d'ensemble	79
3.3.3.2. Plan et distribution intérieure	80
3.3.3.3. Composition de la façade	83
3.3.3.4. Matériaux et système constructif	85
3.3.4. Synthèse	85
3.4. La poste	86
3.4.1. Fiche technique	86
3.4.2. Description de l'édifice	86
3.4.3. Etude architecturale	87
3.4.3.1. Composition d'ensemble	87
3.4.3.2. Plan et distribution intérieure	88

3.4.3.3. Composition de la façade	90
3.4.3.4. Matériaux et système constructif	91
3.4.4. Synthèse	92
Conclusion	93
Conclusion générale	94
Bibliographie	95
Annexes	97

Résumé :

Le patrimoine architectural bâti constitue l'identité de chaque ville. Il est considéré comme un témoignage vivant des civilisations passées, de leurs créativité et de leurs modes d'aménagement territoriaux liés aux contextes naturels, sociaux et culturels.

La valorisation de patrimoine colonial du 19^{ème} et 20^{ème} siècle est devenue un sujet d'actualité, vu son rôle prépondérant dans le développement des villes sur plusieurs plans. Surtout que les édifices publics et les habitations datant de la période française sont réutilisés par les algériens depuis l'indépendance.

Le bâti colonial du 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle persiste jusqu'à nos jours, et représente une partie considérable du parc immobilier, mais son état actuel a des impacts néfastes sur l'image et le fonctionnement de la ville, Et à cause de la négligence et la surexploitation et les transformations anarchiques ce patrimoine est en voie d'extinction.

Ce mémoire traite la problématique de la typologie architecturale et stylistique des édifices majeurs qui datent de la période française dans la ville de Bejaïa. Le choix de cette ville était par rapport sa richesse patrimoniale surtout coloniale.

L'objectif de la recherche est de produire une connaissance sur les édifices majeurs coloniaux, par rapport à leur situation dans la ville, leur système constructif, et surtout leur typologies et style architectural. Par la suite la comparaison avec d'autres édifices de la même période dans d'autres villes dans le monde.

Cette recherche va nous permettre de définir le meilleur moyen à adopter pour la sauvegarde et la pérennisation de ce patrimoine séculaire.

Mots clés :

Patrimoine, édifice majeur, période coloniale, typologie, style, Bejaïa.

Summary:

Built architectural heritage is the identity of every city. It is considered as a living testimony of past civilizations, their creativities and their modes of territorial development related to natural, social and cultural contexts.

The valorization of colonial heritage of the 19th and 20th century has become a hot topic, given its preponderant role in the development of cities on several levels. Especially since public buildings and houses from the French period have been reused by Algerians since independence.

The colonial buildings of the 19th and beginning of the 20th century persist to this day, and represent a considerable part of the housing stock, but its current state has adverse impacts on the image and functioning of the city, and because of the negligence and overexploitation and anarchic transformations this heritage is in the process of extinction.

This thesis discusses the problematic of the architectural and stylistic typology of the major buildings from the French period in the city of Bejaia. I chose this city because of its tremendous heritage especially the colonial.

The objective of the research is to know the major colonial buildings, to report their situations in the city, their constructive systems, and especially their typologies and architectural styles. Subsequently comparing them with other buildings of the same period in other cities over the world.

This research will help us define the best way to adopt for the safeguarding and the perpetuation of this secular heritage.

Keywords:

Heritage, major building, colonial period, typology, style, Bejaia.

ملخص:

التراث المعماري المبني هو هوية كل مدينة. ويعتبر شهادة حية للحضارات الماضية، وإبداعاتها وأساليب التنمية الإقليمية المتعلقة بالسياقات الطبيعية والاجتماعية والثقافية.

أصبح تثمين التراث الاستعماري في القرن التاسع عشر والعشرين موضوعًا مهمًا، نظرًا لدوره الغالب في تطوير المدن على عدة مستويات. خاصة وأن المباني العامة والمنازل التي تعود إلى الحقبة الفرنسية أعيد استخدامها من قبل الجزائريين منذ الاستقلال.

لا تزال المباني الاستعمارية في القرن التاسع عشر وبداية القرن العشرين حتى يومنا هذا، وتمثل جزءًا كبيرًا من المخزون السكني، لكن حالتها الحالية لها آثار سلبية على صورة المدينة وتشغيلها، وبسبب الإهمال والإفراط في الاستغلال والتحويلات الفوضوية هذا التراث في طور الانقراض.

تتناول هذه الأطروحة إشكالية التصنيف المعماري والأسلوبي للمباني الكبرى التي يعود تاريخها إلى الفترة الفرنسية في مدينة بجاية. كان اختيار هذه المدينة يتعلق بتراثها الغني خاصة المباني التي شيدت في العهد الاستعماري.

الهدف من هذا البحث هو تكوين المعرفة حول المباني الاستعمارية الرئيسية، فيما يتعلق بوضعهم في المدينة، ونظام البناء الخاص بهم، ولا سيما تصميمهم وأسلوبهم المعماري. في وقت لاحق مقارنة مع غيرها من المباني من نفس الفترة في مدينة أخرى في العالم.

سيمكننا هذا البحث من تحديد أفضل طريقة لاعتمادها للحفاظ على هذا التراث العلماني وإدامته.

كلمات الرئيسية:

التراث، المبني الرئيسي، الفترة الاستعمارية، التصنيف، الأسلوب، بجاية.

Chapitre I :

Introduction générale

Introduction :

Le patrimoine possède plusieurs significations. C'est l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Chaque génération n'existe que grâce au patrimoine reçu de celles qui l'ont précédée et elle doit transmettre aux générations futures, si possible valorisé et actualisé¹. Et donc, le patrimoine établit réellement et symboliquement, un lien entre les générations passées et les générations présentes par la médiation des biens transmis².

Notre objectif de travail ne concerne qu'une partie du patrimoine culturel qui est le patrimoine bâti.

L'Algérie, après l'indépendance, se retrouve avec un héritage colonial architectural. Cet héritage (patrimoine immobilier) du XIX^e et XX^e siècle représente l'ensemble des bâtiments qui restent dans les villes algériennes en signifiant les modèles architecturaux et culturels de l'époque coloniale. « Celle-ci en effet, recèle un patrimoine colonial très important qui témoigne d'un échange d'influences pendant une période donnée et qui représente un type de construction illustrant une période significative de l'histoire algérienne »³.

Ce patrimoine colonial, représentatif d'une valeur culturelle, constitue une part significative de la mémoire collective, un héritage urbain imposant de par sa consistance quantitative et qualitative, est devenu au fil du temps périssable face à des mutations irréversibles. En effet, les legs coloniaux en Algérie se trouvent de plus en plus menacés par des problèmes d'ordre politique, économique et social, par des étalements urbains et d'immenses opérations de démolition, des séismes ou encore de menaces par des modes d'exploitation irrationnels.

Dans cette perspective la connaissance et l'identification de ce patrimoine dans les villes algériennes participe à la mise en valeur de cet héritage en vue de sa protection et son sauvegarde. Notre recherche porte sur la ville de Bejaia, qui possède un riche patrimoine colonial et qui ne reçoit pas l'attention et l'importance méritée.

Notre étude va s'appuyer sur des édifices majeurs datant de la période coloniale de la ville de Bejaia. Il est important d'identifier et d'étudier ces édifices pour but de classification est connaissance, aussi pour but d'accorder à ces édifices une valeur afin de les protéger et les sauvegarder.

Dans ce présent travail nous allons identifier les édifices majeurs datant de la période coloniale de la ville de Bejaia, ainsi que nous allons élaborer une étude typologique architecturale de ces édifices qui va rentrer dans le cadre de la sauvegarde et valorisation du patrimoine algérien de la période coloniale.

1. Problématique :

Bejaia est une ville qui a vécu plusieurs époques, dont l'époque française était la plus marquante ou y avait de grandes modifications urbaines et architecturales. Parmi ces modifications, l'implantation des équipements et édifices publics. Nous trouvons plusieurs édifices

¹ P.Merlin.F.Choay, *dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Ed. Publication universitaire française Paris, 1988

² Patrick Le LOUARN, *livre le patrimoine culturel et la décentralisation* (chap1) P. 17.18

³ Mémoire de master, université de Tlemcen, *Valorisation du patrimoine du XIX^e et XX^e Siècle*, 2017

gouvernementaux ou culturels édifiés entre le XIX^{ème} et XX^{ème} siècle qui ont été construits spécifiquement dans le noyau historique de Bejaia. Après l'indépendance on se retrouve avec une variation d'héritage bâti colonial dans cette partie de la ville de Bejaia qui est la partie la plus ancienne.

Ce patrimoine colonial à Bejaia, comme dans toutes les villes algériennes, est dans un état d'abandon. Les édifices coloniaux ont été récupérés et réutilisés par la population algérienne, et par conséquent on trouve parfois un changement dans ces édifices selon leurs besoins des nouveaux propriétaires que ça soit à l'intérieur de ces édifices, par la modification des espaces et leurs répartition, ou à l'extérieur à travers le changement des éléments de façades ou même l'environnement extérieur.

De ce fait, la prise en charge de ces édifices est nécessaire pour la protection de ces derniers car ils font partie de notre patrimoine culturel. Et donc il est nécessaire de faire une connaissance approfondie qui va toucher plusieurs aspects : historique, typologique et constructif.

Tout ça nous mène à poser les questions suivantes :

- *Quelle est la typologie architecturale des édifices majeurs datant de la période coloniale à Bejaia ?*
- *Est-ce qu'ils sont des modèles contextualisés ?*
- *Est-ce qu'ils sont des modèles importés ? Si c'était le cas, quelles sont les références de ces modèles ?*

2. Hypothèses :

Afin de répondre à la problématique posée nous avons émis les hypothèses suivantes :

- La typologie des édifices majeurs du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle à Bejaia seront un modèle d'une typologie importée d'un autre endroit du monde
- les édifices majeurs du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle ont été faits selon un modèle contextualisé

3. Objectifs :

L'objectif principal de ce travail sera une meilleure connaissance des édifices majeurs de la ville de Bejaia datant de la période coloniale (au 19^{ème} et 20^{ème} siècle) à travers :

- L'identification des édifices majeurs sur la carte de la ville et la justification de leurs emplacements ainsi que leurs répartitions
- L'étude des typologies architecturales de ces édifices
- Le classement de ces édifices selon leur typologie architecturale

L'étude de la typologie architecturale des édifices est complétée par une étude de la typologie constructive et du style architectural des édifices.

4. Méthodologie :

Il nous a été impératif d'effectuer une recherche bibliographique, riche et diversifié qui constituera la base pour définir les différents concepts et notions liés au thème tout en se basant sur les livres, les revues, les thèses, mais aussi par le nouveau moyen de la communication l'Internet, qui nous a beaucoup aidé, et qui nous a permis d'explorer le monde au bout des doigts.

Après avoir pris connaissances des différentes notions et définitions nécessaires sur le sujet, le travail sur terrain s'avère primordial et incontournable. Plusieurs sorties ont été effectuées sur les différents sites de la vieille ville de Bejaia, où on a pu identifier et connaître la répartition et la typologie des édifices du cas d'études.

En plus de La recherche théorique et la collecte des données nous avons pris contact avec les différents organismes de la ville, la DUCH, l'APC, l'OPGI, service des domaines, la direction de culture, qui nous ont été très bénéfique que ce soit au niveau de leurs conseils, de leurs observations et de leurs orientations ou au niveau de leurs données et qui ont constitué pour nous un bagage, un support solide et une source fiable surtout en matière des statistiques et des cartes.

Au fur et à mesure l'enquête sur terrains se poursuit. La visite des édifices est importante et obligatoire surtout dans le cas d'absence des documents graphiques de certains édifices.

Chapitre II :

Définitions des concepts

Introduction :

Dans cette partie qui est d'ordre théorique, nous allons présenter les différentes définitions conceptuelles pour bien éclairer tous les concepts et toutes les notions attachées au patrimoine y afférents à savoir la notion de patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle qui formera une référence pour notre étude.

1. La définition du patrimoine :

Le sens du mot « patrimoine » est toujours en actualisation car c'est un mot très ancien. Cela c'est parce qu'il ne possède pas un sens clairement défini. Le patrimoine est une notion complexe qui a énormément évolué dans le temps. Au sens large il est considéré comme une propriété transmise par les ancêtres.

Selon le dictionnaire HACHETTE, le patrimoine est l'ensemble des biens et des richesses d'une famille. Mais également, c'est « l'ensemble des richesses communes à une collectivité⁴. »

Selon l'encyclopédie LAROUSSE, c'est « ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe... Aujourd'hui, le terme est de plus en plus souvent utilisé pour nommer les biens culturels, meubles ou immeubles, les « œuvres de l'esprit », par exemple littéraires, musicales ou relevant de la mode, mais aussi les savoir-faire – culinaires, artisanaux⁵... »

Selon Françoise CHOAY, elle définit le patrimoine comme « l'expression qui désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets qui rassemble leur commune appartenance au passé : œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs faire des humains⁶ ».

« Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité⁷. »

Selon l'UNESCO, le patrimoine culturel est un produit et un processus qui fournit aux sociétés un ensemble des ressources héritées du passé, créées dans le présent et mises à disposition pour le bénéfice des générations futures. Il comprend non seulement le patrimoine matériel, mais aussi le patrimoine naturel et immatériel⁸.

Le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement

⁴ Dictionnaire de la langue française. HACHETTE, 2002. P 637

⁵ Encyclopédie LAROUSSE en ligne

⁶ CHOAY Françoise : L'allégorie du patrimoine, Éd du Seuil, Paris, 1992, p275.

⁷ Charte de Venise, II^{ème} Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964. Adoptée par ICOMOS en 1965.

⁸ Le site officiel, <http://fr.unesco.org>

historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigène et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges. Le patrimoine particulier et la mémoire collective de chaque lieu et de chaque communauté sont irremplaçables et représentent une base essentielle du développement, à la fois maintenant et pour l'avenir⁹.

D'après toutes les définitions que nous pouvons trouver sur le patrimoine, nous pouvons le définir comme l'ensemble des biens accumulés à travers le temps et l'espace transmis par les générations antérieures. Il symbolise donc l'identité des peuples, leurs cultures et il est médiatisé et pris en charge par l'UNESCO.

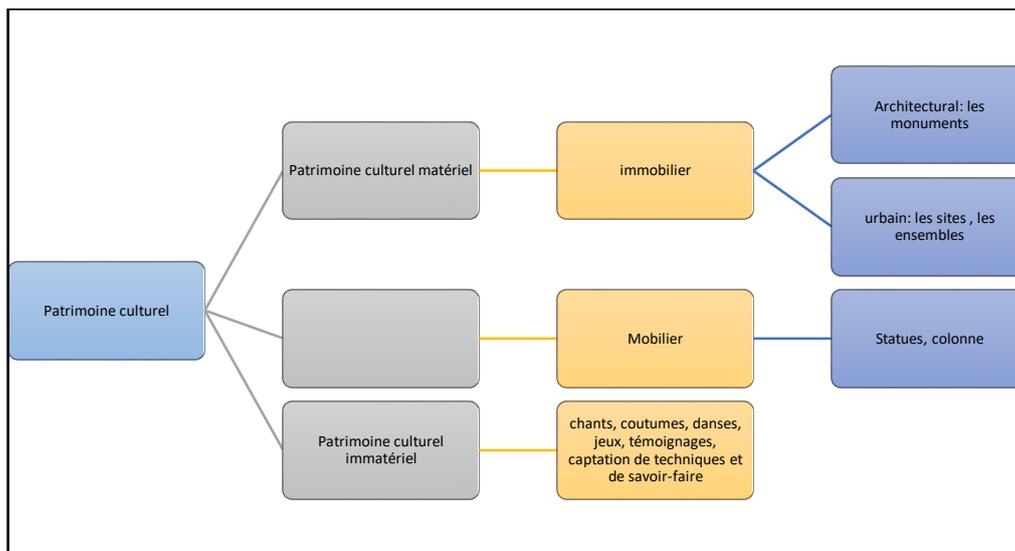


Figure 1 : typologie du patrimoine culturel

Source : auteur

1.1. La patrimonialisation :

Selon Maria Gravari Barbas et Vincent Deschambre le patrimoine devient une valeur lorsque certains « groupes ont réussi à l'imposer comme normes, à travers leurs revendications et leurs interventions¹⁰ »

Emmanuel Amougou définit la patrimonialisation comme : « un processus social par lequel les agents sociaux légitimes entendent, par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet ou à un espace (architectural, urbanistique, paysager) ou à une pratique social langue, mythe, etc.) un ensemble de propriétés ou de valeurs reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et, ensuite, transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanismes

⁹ CHARTE INTERNATIONALE DU TOURISME CULTUREL La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif (1999)

¹⁰ Gravari Barbas Maria, Veschambre Vincent, 2000, « Introduction : patrimoine et environnement : les territoires du conflit », Norois, 2000, n°185, p. 3-1.

d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est à dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique¹¹ »

Aujourd'hui des objets de plus en plus diversifiés font figure de patrimoine, et sont identifiés en tant que tel aussi bien par les instances officielles que par la société civile. Le patrimoine résulte de ce processus communément appelé patrimonialisation qui reflète la volonté d'une communauté ou d'un groupe d'individus à le désigner ou le sélectionner sur la base d'un ensemble de valeur qu'il lui attribue, fondant ainsi la légitimation des politiques de protection.

1.2. Les valeurs du patrimoine :

La notion de valeur du patrimoine est définie comme : « un ensemble de caractéristiques ou qualités positives perçues dans des objets ou sites culturels par des individus ou groupes d'individus.¹² »

De nos jours, il est de plus en plus admis que le patrimoine est une construction sociale spécifique à un lieu et à un temps donné, qui émane d'une sélection fondée sur des jugements de valeurs par un groupe d'individus.

Pour dire que tel ouvrage est un patrimoine il faut qu'on lui accorde une valeur :

- La valeur d'authenticité
- La valeur d'universalité
- La valeur sociale
- La valeur esthétique
- La valeur culturelle

La valeur économique

2. Définition du patrimoine architectural :

Le patrimoine architectural est l'ensemble des constructions humaines qui ont une grande valeur parce qu'elles caractérisent une époque, une civilisation ou un événement et que, à cause de cette valeur, nous voulons transmettre aux générations futures¹³.

Egalement, c'est toute création architecturale, unique ou collective, porteur de témoignage d'une civilisation particulière, d'une mutation significative ou d'un événement historique¹⁴.

L'expression «patrimoine architectural» est considérée comme comprenant les biens immobiliers suivants¹⁵ :

-Le monument : Œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentale, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle (historique, artistique, scientifique)¹⁶

¹¹ Emmanuel Amougou in « La question patrimoniale », ouvrage collectif sous la direction de E. Amougou, édit. Des presses universitaires de Limoges, 2003.

¹² «La gestion par les valeurs», publication de la commission des biens culturels du Québec, juin 2004, p 4.

¹³ Le site officiel, <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr>

¹⁴ La charte de Venise 1964 établie dans le IIe congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques. Adoptée par ICCOMOS en 1965.

¹⁵ Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; Grenade ; octobre 1985 ; Article 1.

¹⁶ Le site officiel de l'UNESCO, <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte>

On entend par monuments toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations.

- **Les ensembles architecturaux** : par ce qualificatif on désigne tout groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique.

- **Les sites** : les sites sont des œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituent des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.

3. Edifice majeur :

Toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations¹⁷.

4. Le style architectural :

Selon le dictionnaire des développeurs, le style architectural est une caractéristique d'une architecture qui réduit l'ensemble de formes utilisables et qui impose une certaine uniformité architecturale. Les systèmes qui ont des structures de haut niveau et du mécanismes-clé similaires ont des styles architecturaux similaires¹⁸.

Les styles architecturaux sont le témoin d'une époque et d'une technique constructive. Mais d'une manière plus large, c'est aussi un moyen d'intégration dans le paysage, urbain ou rural.

4.1. Architecture romane (De 800/1000 à 1150) :

Cette architecture est qualifiée de « romane » en raison des arcs en plein cintre, dont l'origine remonte à l'architecture romaine. De l'époque romane sont conservés aujourd'hui des édifices religieux, des châteaux et forteresses et des tours d'habitation.

Ce style est caractérisé par un plan en forme de croix latine, voûtes en berceau et voûtes d'arêtes, arcs massifs et baies en plein cintre et aussi des colonnes puissantes surmontées de chapiteaux massifs¹⁹.

4.2. Architecture gothique (1150 à 1500 environ) :

Le style gothique se répand à partir de Paris et de la France (comme symbole du nouveau pouvoir de l'Eglise de France) et se rencontre dans d'autres régions au Nord des Alpes (Angleterre, Allemagne, Pays-Bas, Bohême) ; il est peu répandu en Italie.

¹⁷ Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, Espagne, Grenade 03/10/1985

¹⁸ Le site officiel, <https://dico.developpez.com/html/2935-Conception-style-architectural.php>

¹⁹ PDF, https://www.fachwerk.erz.be.ch/fileadmin/user_upload/Downloads/Modules/Styles_architecturaux_low.pdf

Ce style est caractérisé par : une Structure en squelette, Arcs brisés, voûtes hautes et une grande richesse d'ornements sculptés.

4.3. Architecture de la renaissance (XVe et XVIe siècles) :

La Renaissance en architecture s'étend de 1420 à 1550 en Italie et de 1500 à 1700 hors d'Italie, au Nord des Alpes, où les témoins sont toutefois moins nombreux.

La Renaissance, comme son nom l'indique, cherche à retrouver les formes de l'architecture antique. Elle prend également la nature pour modèle et s'efforce de respecter la proportion harmonieuse du « nombre d'or ».

Les bâtiments de la Renaissance qui existent encore aujourd'hui sont principalement des palais, des villas, des hôtels de ville, des maisons de corporations, des fortifications et des édifices religieux.

Ce style est caractérisé par : des colonnes, pilastres, chapiteaux, frontons (triangulaires), arcs en plein cintre, coupes, façades structurées par des éléments plastiques et le plan symétrique²⁰.

4.4. Architecture baroque (1600–1770) :

Le baroque est l'art et l'architecture de la Contre-Réforme : « barocco » signifie « irrégulier ».

Les souverains font étalage de leur richesse, de leur pouvoir temporel et spirituel ; le baroque est extravagant. Les décors sont chargés et contrastent avec l'architecture plutôt austère de la Renaissance.

Parmi les caractéristiques de ce style : la mise en valeur de l'axe central, la symétrie, les marbres polychromes, jeux d'ombre et de lumière.

4.5. Architecture classique (le néoclassique et l'éclectisme) (1750-1850) :

Dans l'esprit des Lumières, les formes sont simples et épurées, en contraste avec l'exubérance baroque.

Comme la Renaissance, l'architecture classique prend pour modèle l'Antiquité classique : « classicisme » ou « néoclassicisme ». Outre les édifices religieux, on trouve beaucoup de châteaux, écoles, bâtiments publics, théâtres et musées.

Ce style es caractérisé par : les édifices imposants, symétrie rigoureuse, colonnes nombreuses servant de support à des entablements, façades de temples à fronton²¹.

²⁰ Obside.

5. Définition de La typologie architecturale :

Une typologie est une démarche méthodique consistant à définir ou étudier un ensemble de types, afin de faciliter l'analyse, la classification et l'étude de réalités complexes. Par extension, le terme typologie désigne parfois la liste des types propres à un domaine d'étude²².

Le terme de typologie intervient de plus en plus fréquemment dans le discours architectural. Dire cependant d'un projet qu'il appartient ou pas à telle ou telle «typologie» n'éclaire pas forcément l'objectif critique que l'on voudrait ainsi poursuivre.

La typologie est un mode de classement d'objets. La typologie architecturale appartient à la fois au projet architectural, sur le plan des précisions qu'elle focalise, et à la théorie architecturale, sur le plan des systèmes qu'elle déploie²³.

²² Le site, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Typologie>.

²³ PDF, *Le classement typologique en architecture*, par Lamunière, Jean-Marc

CHAPITRE III :

ETUDES SIMILAIRES

Introduction :

Le patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle représente une marque significative, et parfois essentielle du paysage des villes du Nord et du Sud de la méditerranée. Dans cette partie, On va aborder les différentes formes du patrimoine immobilier du 19^{ème} et 20^{ème} siècles, ses typologies, et ses caractéristiques à l'échelle international et national.

1. Le patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle :

1.1. Présentation du patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle :

Le patrimoine architectural et urbain qui date la période de XIX^e et XX^e siècles est riche et diversifié vue que cette période s'adapte à la révolution industriel en Europe.

Cette tranche du patrimoine liée à deux périodes correspondant à deux âges classique et moderne.

La première période a connu l'apparition des bourgeois, chacun d'eux veut montrer son pouvoir et sa richesse à travers son abri toute en utilisant différents types de décorations et ornementation, les styles étaient tellement diversifié ce qui a permet d'appeler la période comme éclectisme²⁴.

La deuxième période est caractérisée par l'apparition de la modernité.

1.2. Caractéristiques du patrimoine immobilier sur le plan urbain :

Toutefois on peut citer comme exemple de ville du 19^{ème} siècle qui a accueille unes de ces permutations, la ville de PARIS qui souffrirai de plusieurs handicaps au niveau spatial et urbain. Cependant les travaux du Baron G. HAUSSMANN « se caractérisent par la ligne droite, ce que l'on a appelé au XIX^{ème} siècle le "culte de l'axe". De grands boulevards et avenues sont percés pour relier les quartiers entre eux, de nombreux bâtiments sont détruits pour laisser place à de nouvelles constructions qui respectent des normes strictes en termes de hauteur et de style architectural, avec notamment une uniformité des façades. L'immeuble de rapport et l'hôtel particulier s'imposent comme modèles de référence avec un désir de rationalité et de cohérence d'ensemble. Parcs, jardins et squares sont également aménagés afin de contribuer à l'impératif hygiéniste et à la nécessité d'un mieux vivre avec des lieux dédiés au repos et à la promenade²⁵»

²⁴ Université de Tlemcen, mémoire de master, *Valorisation du patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} Siècle La reconversion de la cave coopérative 27 « cave cardona » : centre de sport et de loisirs aquatique*. HEDRACHE Amal.

²⁵ PDF, *Histoire des Arts XIX^{ème} siècle*, HISTOIRE DES ARTS : ARTS ET QUOTIDIEN AU XIX^{ème} siècle



Figure 2 : à gauche : vues de Paris montrant les transformations d'HAUSSMANN. A droite, une vue aérienne de la ville (quartier de l'Opéra) avec ses grands boulevards. Source : PDF, *Histoire des Arts XIXème siècle*

Les maîtres mots de ce grand projet parisien sont, outre l'esthétique rationnelle et l'hygiène, la perspective et l'unité. La Place de l'Etoile est le point d'orgue et la parfaite illustration de cette nouvelle vision de la ville. Des églises sont également bâties ainsi que des circuits d'adductions d'eau et un réseau moderne d'égouts (en collaboration avec l'ingénieur BELGRAND), des théâtres (Théâtre de la ville et Théâtre du Châtelet) et deux gares, la Gare de Lyon et la Gare de l'Est.



Figure 3 : PLACE DE L'ETOILE, place CHARLES DE GAULLE ETOILE, Paris

Source : <http://www.champselysees-paris.com>

Cette restructuration de Paris, fort onéreuse, qui a largement modifié le visage de la ville s'ancre dans des problématiques modernistes et traduit l'esprit du XIXème siècle en termes d'activité et de mode de vie alliant travail, loisirs, consommation, circulation et voyage.

2. Etude des édifices majeurs du 19eme et 20eme siècle en France :

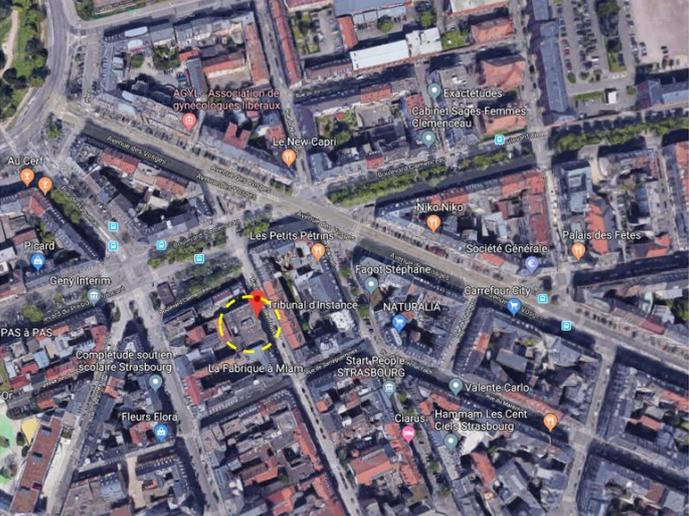
Monument	Adresse	Protection	Date	Illustration
Hôtel de l'intendance	68 rue royale, Lille.	Inscrit	1927	
Hôtel Militaire des Bleuets	Place aux Bleuets à Lille	Inscrit	1926	
Grande Garde	Place de général-de-Gaulle, Lille.	Inscrit	1925	

Monument	Adresse	Protection	Date	Illustration
Hospice général	Avenue du peuple-Belge, Lille.	Inscrit	1948	
Hôtel de ville de Tours	1 à 2 rue des Minimes	Inscrit	1896	
Arsenal des galères	23 Cours Honoré-d'Estienne- d'Orves, Marseille.	Inscrit	1978	

Monument	Adresse	Protection	Date	Illustration
Château Borély	Quartier de Bonneveine, Marseille	classé	1936	
Hôpital Caroline	Île Ratonneau, Marseille.	Inscrit	1980	
Hôtel Louvre et Paix	49-51-53-55-57 Canebière Rue des Récollettes Rue Vincent-Scotto	classé	1982	

Après avoir sélectionné quelques édifices majeurs en France, nous avons choisi quelques édifices pour une lecture approfondie de leurs typologie et leurs styles.

2.1. Le palais de justice de Strasbourg :

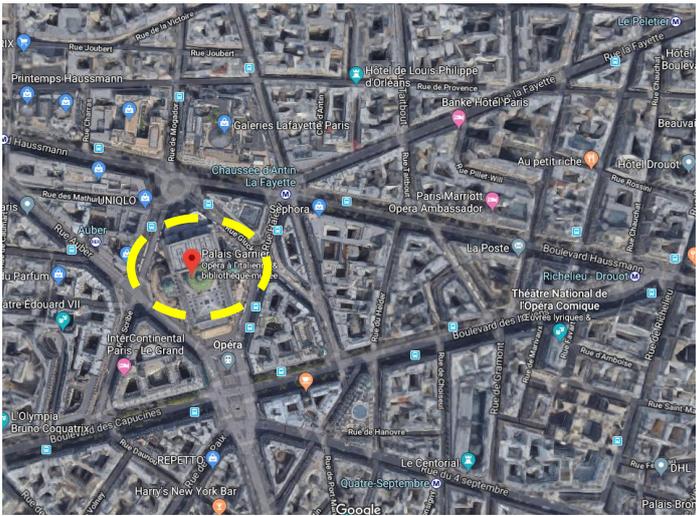
<p>Situation</p>	<p>Le palais de Justice de Strasbourg est situé sur le quai Finkmatt dans le quartier du Tribunal.</p>  <p>Figure 4: Carte de situation du palais de justice de Strasbourg. Source : Google earth</p>
<p>Historique</p>	<p>Le Palais de Justice accueillait, il y a quelques années encore, à la fois le Tribunal d'Instance et le Tribunal de Grande Instance. Avant que le premier ne rentre dans ses nouveaux locaux de la rue voisine du Fossé des Treize, ce qui lui a permis de rester dans le quartier tout en rendant possible l'extension simultanée des deux services judiciaires.</p> <p>Les façades et toiture du bâtiment d'origine, les deux pylônes devant la façade principale et la clôture de la cour, ainsi que, à l'intérieur, le vestibule d'entrée, la salle des pas perdus incluant ses escaliers et ses galeries, la salle d'audience et ses décors, sont inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 2 juillet 1992²⁶.</p>
<p>Description de l'édifice</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Le palais de justice est réalisé par l'architecte Danois Skjold Neckelmann. -Ce vaste ensemble rectangulaire est construit de 1894 à 1897. -La façade monumentale de style néo-classique présente un portique à colonnes ioniques surmonté d'un fronton triangulaire doté d'une représentation allégorique de la Justice ; l'épée dans la main droite et la balance dans la main gauche. -La Force est associée à l'allégorie par la présence d'un lion. Au sommet du fronton se dresse une tête de la déesse Athéna, symbole de la Sagesse et gardienne des lois de la cité. -Les qualités de la construction se trouvent surtout à l'intérieur, dans l'aménagement de ses espaces, comprenant des allégories de la justice et des sphinx sculptés dans les escaliers menant à l'étage et aux salles d'audience²⁷

²⁶ Mémoire de master, *L'apport de la filière sèche dans la réhabilitation durable d'un patrimoine bâti*, 2014.

²⁷ Site : [https://www.archi-wiki.org/Adresse:Tribunal_de_Grande_Instance_\(ou_Palais_de_Justice\)_\(Strasbourg\)](https://www.archi-wiki.org/Adresse:Tribunal_de_Grande_Instance_(ou_Palais_de_Justice)_(Strasbourg)).

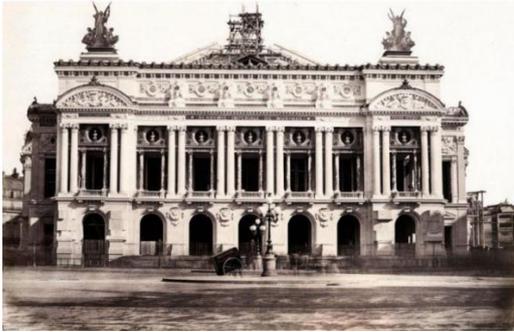
Protection	Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 2/7/1992 ²⁸ .
Photo	  <p>Figure 5 : photo ancienne de l'édifice Source : www.archi-wiki.org</p> <p>figure 6 : photo actuelle de l'édifice</p>

2.2. L'Opéra Garnier :

Situation	<p>Place de l'Opéra, 75009 Paris, France</p>  <p>Figure 7 : situation de l'opéra Source : Google maps</p>
Historique	<p>En 1858, un grand projet de construction d'un nouvel opéra à Paris est inauguré. Le projet d'une nouvelle "Académie Impériale de Musique et de Danse" sera déclaré d'utilité publique en 1860. Le jeune architecte Charles Garnier (35ans) a gagné le concours²⁹ et c'était son premier projet. Les travaux commencés en 1861 s'étaleront sur presque 15 ans.</p>

²⁸ Site : [https://www.archi-wiki.org/Adresse:Tribunal_de_Grande_Instance_\(ou_Palais_de_Justice\)_](https://www.archi-wiki.org/Adresse:Tribunal_de_Grande_Instance_(ou_Palais_de_Justice)_) (Strasbourg).

²⁹ Le site, <http://www.paris-unplugged.fr/1861-la-construction-de-lopera-garnier/>

Description	L'architecture de ce bâtiment est une architecture spectaculaire. Charles Garnier souhaite de créer un monument d'inspiration éclectique, soumis à la mode de son époque, aux façades de son théâtre lyrique pour offrir un spectacle permanent au piéton de Paris ³⁰ . Le bâtiment est composé de deux étages que nous pouvons les lire sur la façade principale.
Photo	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;">  <p>Figure 8 : photo ancienne de l'édifice Source : Rapport, l'opéra Garnier, par C.A.L.M Visiteurs et loisirs.</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>figure 9 : photo actuelle de l'édifice</p> </div> </div>

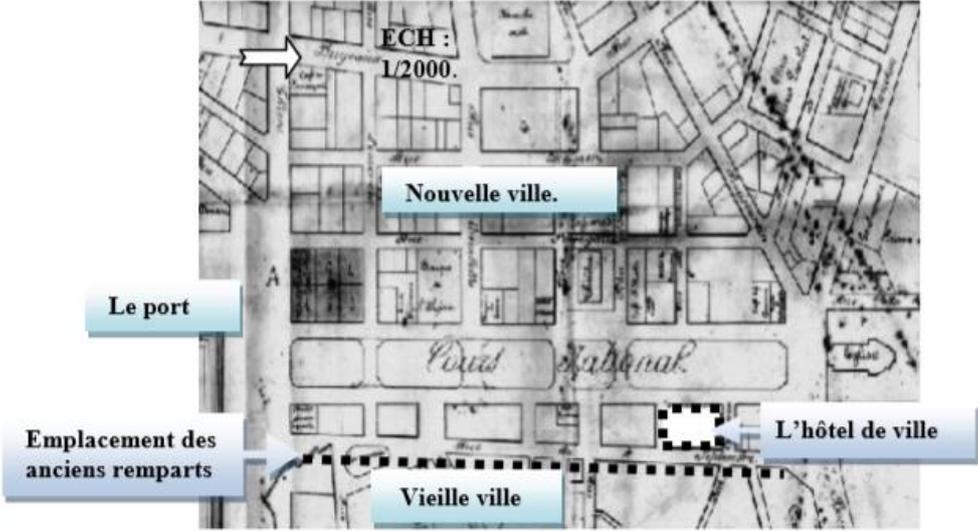
3. Reconnaissance des édifices majeurs de la période coloniale en Algérie :

La période coloniale en Algérie (19ème et 20ème siècle) était marquée par une production architecturale propre aux colons en rapport avec l'histoire de l'architecture, se seront des opérations radicalisées, structuration et percement de nouvelles voies, transformations des bâtiments préexistants. Afin de s'installer et appliquer la théorie de la ville sur la ville : superposition de la nouvelle ville coloniale sur l'ancien tissu traditionnel.

3.1. L'exemple de l'hôtel de ville d'Annaba :

Présentation	L'hôtel de ville de la ville d'Annaba a été choisi comme exemple pour ses valeurs d'arts, d'esthétiques, d'usage et d'histoire. De par son intérêt du point de vue de l'histoire de l'art, c'est un bâtiment singulier et remarquable par, son architecture, la place qu'il occupe dans l'espace urbain de la ville, et sa fonction.
Historique	Le projet a été édifié le 1884 après un concours lancé en 1879 pour un coût de 1.100.000,00 francs anciens. Le 08 février 1883 Le conseil municipal décide à l'unanimité de confier l'étude à un architecte de la métropole, Marius TOUDOIRE ; jugeant qu'il était au courant du progrès de l'art. Il sera assisté par l'architecte municipal Edouard GONSSLIN. A cette même époque en France, les hôtels de ville devaient être le trait d'union entre les différentes communautés. En effet, l'hôtel de ville d'Annaba est implanté à l'emplacement des anciens remparts, à la limite de la vieille ville (ville arabe) et la ville nouvelle (coloniale).

³⁰ Le site web. <https://fr.wikipedia.org>.

	 <p>Figure 10 : Plan d'alignement de Bône dressé par l'architecte municipal Edouard GONSSLIN, le 07 novembre 1883 Source : Les archives municipales.</p> <p>Située au cœur de la ville, la mairie est aujourd'hui facilement accessible pour tous les habitants de la ville, ce qui augmente sa fréquentation et de ce fait son importance administrative. L'hôtel de ville est d'un style architectural éclectique un style qui annonce le commencement d'une nouvelle ère de construction moderne et diversifiée et qui a fait du bâtiment une œuvre architecturale loin d'être banale. Ce monument fait également l'objet d'une opération de confortement, de restauration, et de mise en valeur (toujours au stade de la gestation)³¹.</p>
<p>Le style architectural</p>	<p>Avant la révolution française de 1789, l'architecte et l'architecture étaient au service du roi. Après la révolution, l'architecture est enseignée à l'école des Beaux-Arts et n'est plus contrôlée par les pouvoirs publics : la créativité des architectes est ainsi plus libre. Cela a permis la naissance de l'éclectisme, un style qui reproduit les anciens styles architecturaux mais d'une façon sans précédent. Il combine plusieurs styles architecturaux dans le même édifice, le tout avec harmonie et génie : chaque bâtiment construit avec ce style est unique³².</p> <p>A titre d'exemple, l'Hôtel de ville de Tours (France) réalisé quelques années plus tard entre 1896 et 1904 par l'architecte Victor Laloux est un exemple qui reprend un peu la configuration architecturale éclectique de l'Hôtel de ville d'Annaba.</p>

³¹ Rapport, *Le patrimoine architectural de l'époque coloniale française au prisme des politiques patrimoniales algériennes : cas de l'hôtel de ville de Bône*. Département d'architecture, Université Annaba, 2017.

³² <http://www.annaba-patrimoine.com/hotel-de-ville>.



Figure 11 : hôtel de ville à Tour

Source : Wikipédia.

Architecture

l'Hôtel de ville est composé d'un unique pavillon horizontal occupant une superficie de 1140 m², composé de deux étages, conçu selon un plan rectangulaire donnant quatre façades. Le bâtiment n'a subi aucune dénaturation si ce n'est au niveau du toit, consumé par un incendie criminel le 20 juin 1962 commis par l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS). Depuis, il n'y a malheureusement aucune volonté politique de la part de la municipalité pour le reconstruire : le toit est une perte gigantesque pour ce monument, pour le paysage de tout le square et pour la mémoire collective.



Figure 12 : vue de l'incendie le 20 juin 1962

Source : pinterest.

Les façades

La façade Est, en face de la vieille ville, est la seule à ne pas être décorée. Cela témoigne de la négligence envers la vieille ville par les français. Horizontalement, l'étage inférieur est une colonnade et l'étage supérieur une rangée de baies cadrées par des pilastres ou des niches. Verticalement, la décoration des trois façades est parfaitement symétrique par rapport à un axe vertical au centre de la façade principale. La façade principale est organisée en trois parties : la droite et la gauche qui sont identiques, et le milieu qui est différent. En effet, les colonnes de la partie du milieu sont couplées alors que dans les deux autres parties elles sont séparées. Les baies des côtés droit et

gauche sont plus larges que celles du milieu et elles sont cadrées par des niches.



Figure 13 : la façade principale du bâtiment
Source : www.annaba-patrimoine.com

3.2. Le musée d'art moderne à Alger :

Le Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger, affectueusement surnommé le MAMA, est l'une des plus belles réalisations culturelles. Il a été inauguré le 1er décembre 2007, à la faveur de l'événement « Alger, capitale de la culture arabe ».

Situation

Situé au cœur d'Alger, dans l'artère commerciale Larbi Ben M'hidi (ex rue d'Isly)

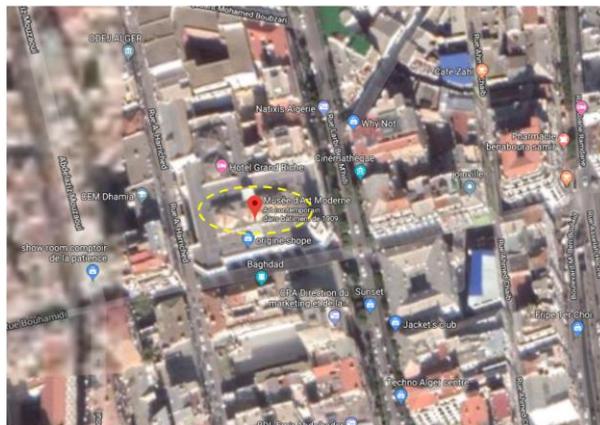


Figure 14 : plan de situation du musée MAMA
Source : Google earth

<p>Description</p>	<p>Construit entre 1901 et 1909, ce majestueux bâtiment blanc de cinq niveaux, aux immenses baies vitrées et aux trois voûtes somptueuses qui surplombent l'atrium, est un des fleurons de l'architecture néo-mauresque. Au début de XIXe siècle, celle-ci s'est efforcée de donner aux édifices coloniaux ainsi qu'aux constructions individuelles, des éléments de décors puisés du patrimoine architectural algérien et réalisés par des artisans algériens³³.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <p style="text-align: center;">Figure 15 : vu extérieure du musée figure 16 : vu intérieure du musée Source : pinterest</p>
<p>Historique</p>	<p>-la bâtisse a été conçue par l'architecte français Henri Petit en 1901 pour abriter les «Galeries de France», grand magasin dévolu aux produits de consommation haut de gamme. Après l'Indépendance, en 1962, le bâtiment fut rebaptisé «Galeries algériennes » et garda la même fonction jusqu'en 1988.</p> <p>- La faillite de la société publique qui gérait l'établissement entraîna la fermeture des lieux jusqu'à ce que le Ministère de la Culture en bénéficie.</p>
<p>Protection</p>	<p>-En 2006, la réhabilitation des galeries algériennes, fermées depuis une quinzaine d'années était confiée à l'architecte Algérien Halim Faïdi. Cette réaffectation de l'édifice par les pouvoirs publics visait un double objectif : sa sauvegarde et sa réhabilitation (classé monument historique en 2008), et la création d'un musée d'art moderne et contemporain³⁴.</p>

³³ <http://www.mama-dz.com/musee/histoire>.

³⁴ <http://www.mama-dz.com/musee/histoire>.

3.3. Le lycée L'EMIRE ABDELKADER :

Description :	<p>Le lycée l'Emir Abdelkader est un établissement d'enseignement situé à Bab El Oued. Il a été conçu entre 1862 et 1868 par deux architectes, CLAUDEL GUERIN et CHARLES MATHURIN.</p> <p>C'est un édifice d'une grande valeur, soit architectural avec sa conception, sa forme, ces éléments architecturaux, et son style monumental (style néo-classique), soit par sa valeur formative et éducative vu les multiples générations qui sont passés par cet établissement merveilleux, et par son histoire aussi.</p>  <p>Figure 17 : lycée L'Emir Abdelkader en 1900 Source : Wikipédia.</p>
Architecture	<p>Le lycée formes des rectangles de 160 m de largeur et de 200 m de longueur. Le bâtiment est du style néo-classique avec une façade parfaitement symétrique (longueur, hauteur, nombre de fenêtre, nombre d'arcade ...).</p> <p>Nous remarquons que la répartition du plein et du vide est faite d'une façon équilibré et géométrique, avec la dominance de l'entrée principale avec son merveilleux escaliers et le porche d'entrée au lycée couverte par une série d'arcades.</p>
	 <p>Figure 18 : la façade principale du lycée l'émir Abdelkader Source : www.facebook.com/LyceelEmirAbdelkader/</p>

	<p>Cette façade représente un modèle parfait du style néo-classique et reflète ces principes.</p>
<p>Les éléments de la façade</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Le porche d'entrée est un élément ou un espace très marquant. - Les éléments qui supportent ces arcades sont de section carré d'environ (80cm * 80cm) - La décoration au niveaux de ces arcades est très timides a cause des principes du mouvement néoclassique - Couleur dominante : blanc - Le lycée Emir AbdAlkader a été construis en toiture en tuile et une grande terrasse inaccessible

Conclusion :

Nous remarquons que la plupart des édifices majeurs des villes algériennes qui date du 19eme et 20eme siècle, sont plus au moins le même style, qui est le style néo-classique, aussi ils sont caractérisés par l'emprise au sol qui est imposante. Le néo-classique était le style dominant du 19eme siècle et il a été adapté dans la majorité des édifices majeurs en Algérie comme en France.

Chapitre IV :

Présentation du cas d'étude

Introduction :

Cette partie du travail de recherche consiste à présenter et analyser le cas d'étude de la ville de Bejaia, précisément la vieille ville, à travers son patrimoine coloniale. En effet Bejaia est un Object de recherche très important et intéressant du fait sa richesse historique. La complexité de son tissu urbain est liée à son évolution par stratification et apports successifs des différentes occupations depuis les phéniciens jusqu'à la colonisation, ainsi qu'à la relation avec la morphologie du terrain.

Ce travail d'étude insiste sur les données historiques de la ville, précisément la période coloniale, pour souligner les caractéristiques patrimoniales, des édifices imposants de la vieille ville.

1. Données géographiques et climatique :

1.1. Situation géographique :

La wilaya de Bejaia est située sur la frange sud de la méditerranée et au centre de la frange du littoral de l'Afrique du nord. Cette situation géographique privilégiée se prêtait à la convoitise et à l'installation de diverses civilisations qui ont traversé l'espace méditerranéen. La wilaya de Bejaia est limitée géographiquement au nord par la méditerranée, à l'est par le massif des Bâbords, à l'ouest par les crêtes du Djurdjura et au sud par le massif des Bibans. Elle est caractérisée par un relief accidenté et la prédominance de zones montagneuses traversées par le couloir de la vallée de la Soummam qui sépare le Djurdjura du massif des Bâbords et des Bibans. La vallée qui permet de lier Bejaia à sa région est serpentée par la Soummam qui débouche au nord sur le golfe de Bejaia pour se jeter dans la mer méditerranée. La région de Bejaia est constituée de trois parties distinctes :

- La bande côtière qui s'étire en demi-cercle le long du golfe de Bejaia est constituée de terre sablonneuse liée à la pression marine
- La vallée de la Soummam : Elle se présente comme une étroite bande sinueuse qui traverse l'arrière-pays vers le sud sur une longueur de 80km et une largeur de 4 km au niveau d'El-Kseur. elle est constituée de vastes espaces riches, propre à la culture maraîchère, à l'arboriculture fruitière
- La zone montagneuse : Elle est constituée du massif de l'Akfadou-Gourara au nord et de la chaîne des Bibans bâbords au sud et à l'ouest.

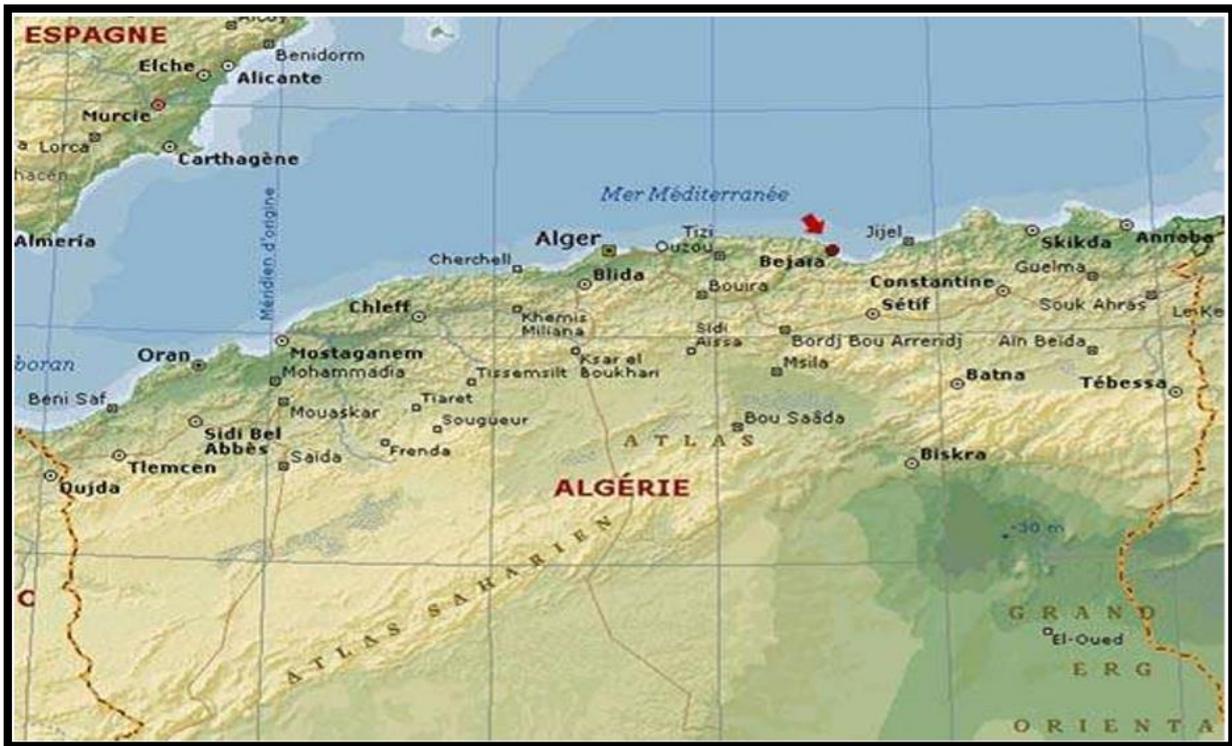


Figure 19 : situation de Bejaia

Source : Google

1.2. Données climatiques :

Bejaia, est située par $2^{\circ}45'$ de longitude orientale et à $36^{\circ}45'$ de latitude nord. Elle bénéficie d'un climat doux et tempéré, qu'elle doit à sa situation, à l'élévation de son sol et à la présence de la mer méditerranéenne.

Les températures sont adoucies par son exposition à la mer. Sa température moyenne est de 17° avec un hiver doux et un été chaud qui varie par les jours de sirocco entre 30° et 40° . La ville étant largement exposée au sud, reçoit les réverbérations des montagnes situées au fond du golfe tandis que le mont Gouraya barre le passage aux vents du nord. Les précipitations varient de 670 à 1000 mm en moyenne par an.

1.3. Découpage administratif :

La wilaya de Bejaia s'étend sur une superficie de 33261,26 km² et comprend 52 communes et 19 Daïras avec un taux d'urbanisation de 40%. Elle est limitée à l'est par la wilaya de Jijel, à l'ouest par la wilaya de Tizi-Ouzou et de Bouira et au sud par la wilaya de Sétif et de BordjBou-Arreridj. La population de la wilaya de Bejaia est estimée à la fin de l'année 2005 à environ 1 million de personnes.

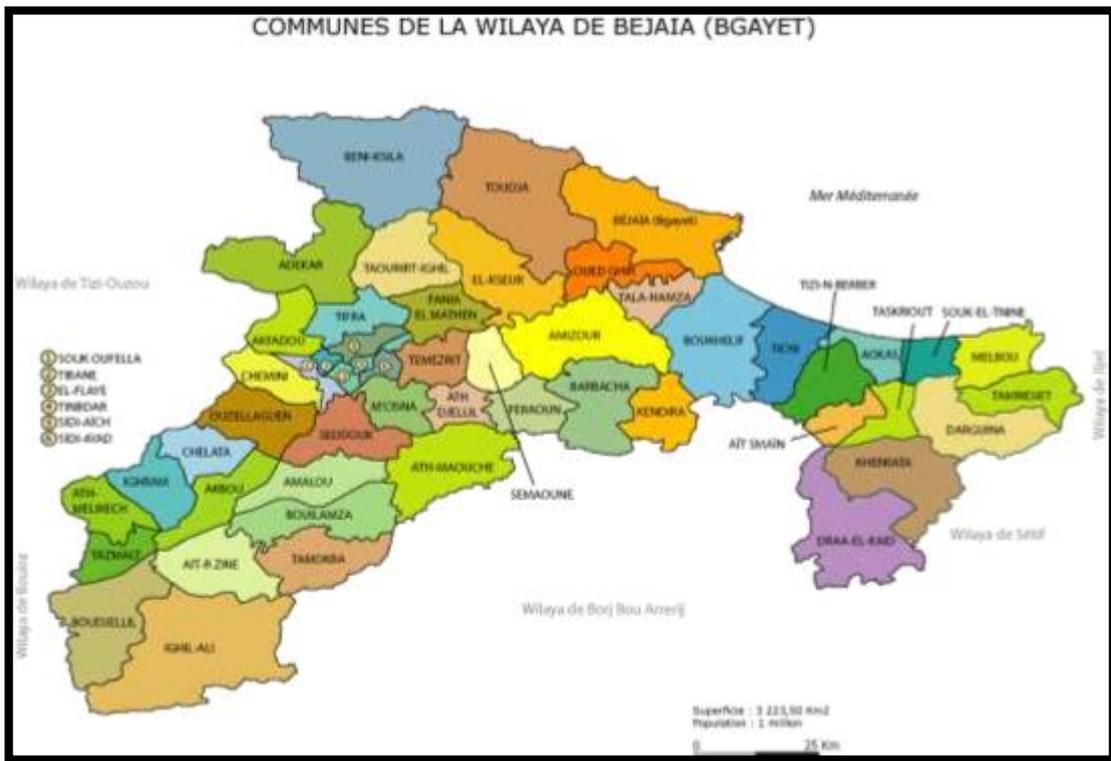


Figure 20 : découpage administratif de la wilaya de Bejaia

Source : <http://www.kabyle.com>

1.4. La topographie :

La ville de Bejaia occupe le piedmont du versant méridional du Gouraya dernier contreforts à l'ouest des djebels Aphrone et branche secondaire de l'atlas du Djurdjura. La ville s'étage vers le sud en amphithéâtre depuis le cap Bouac jusqu'au fond du golfe, elle est traversée par trois ravins qui descendent des rochers du Gouraya, les deux ravins de l'ouest nommé oued Acha'alal et oued Acherchour se réunissent pour former le ravin profond nommé oued Abzaz ou ravin dit des cinq fontaines tandis que le ravin de l'est appelé cha'bet sidi Bouali descend directement vers la mer. Ces deux ravins séparent deux plateaux, celui de Bridja qui s'élève de 145 m au-dessus de la mer se prolonge vers celle-ci par la pointe du fort Abdelkader, et le plateau Tr' ilet dont un des versants est compris dans la ville.



Figure 21 : élévation de la ville de Bejaia

Source : Google earth



Figure 22 : La ville vue en 3 D témoigne de l'importance de la topographie

Source : Google earth

La topographie dans le cas de la ville de Bejaia est un élément prépondérant qui a conditionné la structure urbaine et le mode d'implantation de ces quartiers.

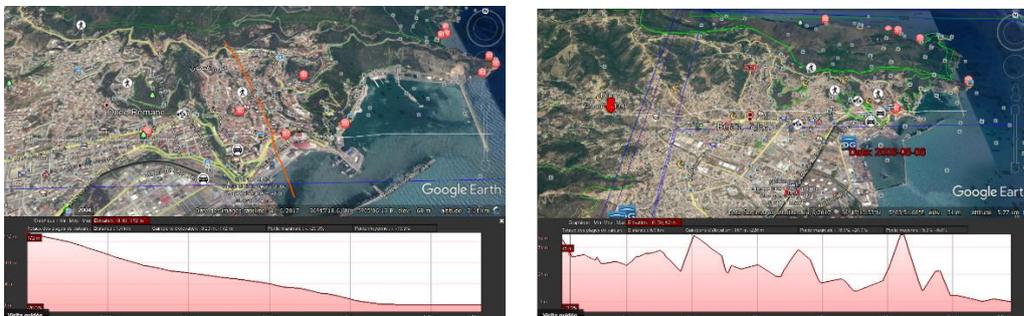


Figure 23 : coupes topographique dur la ville de Bejaia

Source : Google earth

La ville évoluant aux rythmes de son relief. Ce relief procure une diversité d'ambiance et de ressentis : la mer, la montagne...Etc. Aussi de par son relief la ville offre une diversité d'intégration aux sites.

En effet le relief façonne la ville, il détermine l'emplacement ou la forme des éléments structurants de l'espace urbain : remparts, portes, parcours, édifices importants, aménagements particuliers.

1.5.

Délimitation du secteur sauvegardé :

Le secteur sauvegardé est délimitée conformément à l'article 3 du Décret exécutif n° 13-187 du 25 Joumada Ethania 1434, correspondant au 6 mai 2013 portant création et délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Bejaïa :

- A l'EST par : Le chemin OUARET Rabah, le chemin des oliviers et le boulevard OUCHEN Boualem
- Au NORD par : Boulevard OUCHEN Boualem et rue BOUZERAR Rachid.
- A l'OUEST par : Rue BOUZERAR Rachid, rue MEDJAHED Mohamed, boulevard colonel AMIROUCH, rue OUGANA Ahmed, avenue BEN BOULAID MUSTAPHA et clôture de la gare
- Au SUD par : La mer méditerranéen
- Il se situe dans le POS B1³⁵

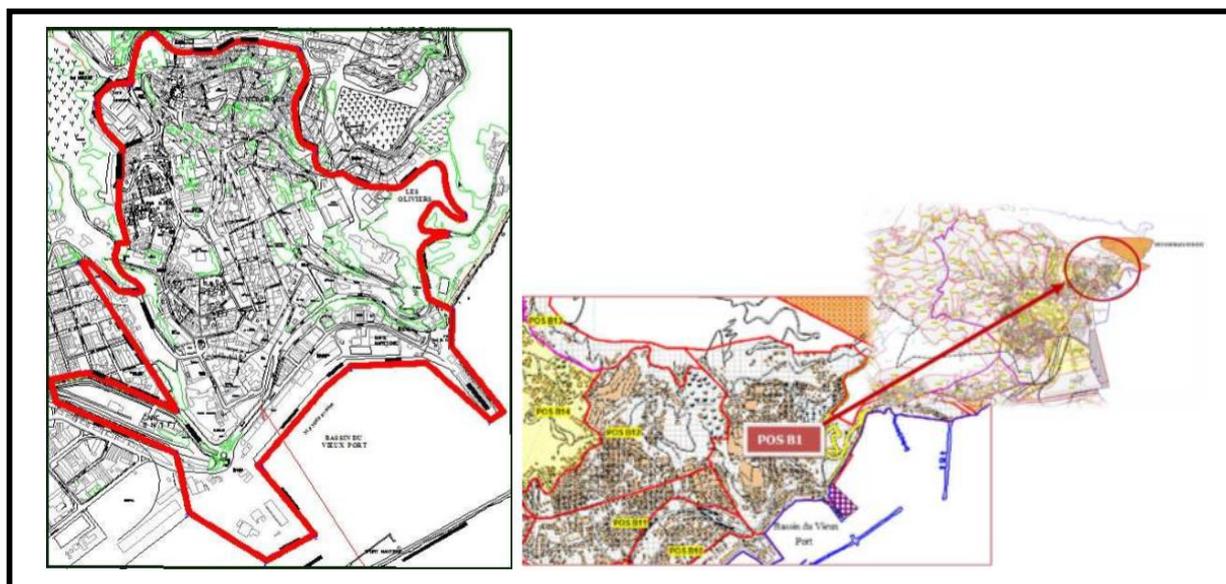


Figure 24 : à gauche les limites du secteur sauvegardé. A droite la situation du secteur sauvegardé dans le POS B1

Source : Rapport « PPSMVSS » de la ville de Bejaïa, N.Mahindad

2. Données historiques :

Il est nécessaire avant d'étudier le patrimoine de Bejaïa, d'abord l'histoire de la ville. Les données historiques permettent la compréhension de l'organisation urbaine de la ville intimement liée à son évolution historique.

2.1.

La période préhistorique :

La particularité topographique de la Bejaïa, attirèrent dès la préhistoire les premiers établissements humains. Cette présence est attestée par de nombreuses grottes occupées par les premiers hommes.

³⁵ Rapport « PPSMVSS » DE LA VILLE DE BEJAIA, N.Mahindad.

2.2.

L'époque phénicienne : (IV^e siècle J.-C.)

Les phéniciens furent les premiers à découvrir les potentialités du site à Bejaia (la mer, les caps, l'orientation du versant...) par la suite, ça permettra d'établir un lieu d'échange et donc ça devient leurs comptoir commercial.

Les seuls témoins qui subsistent de cette période sont des tombes creusées dans le roc au-dessus de la baie de Sidi Yahia et sur la route des Aiguades, aussi des pièces de monnaies et des outils de pierres taillées conservés au musée³⁶.



Figure 25 : vu sur la tombe de Sidi Aissa

Source : université de Tizi Ouzou, mémoire de master 2011

2.3.

La période romaine :

La période romaine c'est la période qui a plus influencé l'urbanisme de la ville. La ville actuelle de Bejaia est construite sur l'emplacement de l'antique Salda³⁷ (Bejaia à la période romaine).

Bejaia à cette période était l'une des colonies de la Mauritanie parmi tant d'autres fondées par Auguste : fondateur de la ville romaine et empereur romain. L'an 33 avant J.-C. la ville est nommée Saldae.

³⁶ Mémoire de magistère, Madame N.Mahindad.

² Ibid.

La ville a été édifée sur la déclivité de deux contreforts, le fort Moussa à l'ouest et Fort Bridja à l'est que sépare le ravin de oued Abzaz.

L'opération particulière de la période romaine est la prémisse de l'enceinte : muraille simple. L'enceinte est percés par des portes (la porte Fouka, la porte Sarrasine et la porte Gouraya) qui sont placées dans le prolongement de l'axe cardo (rue principale nord-sud) et le documanus (rue secondaire est-ouest). Ces portes assurent l'articulation de la cité avec son territoire.

D'après plusieurs travaux de recherche, des chercheurs français ont répertorié des vestiges et des traces d'édifications antérieures dans la ville :

- Un temple romain a existé à la place de l'actuelle mosquée Sidi Mouhoub. En plus des mosaïques ornementales qui ont été retrouvées.

Les citernes sont réparties dans la ville au niveau³⁸ de :

- La partie nord-sud du camp supérieur
- Fort Barral
- Sidi Touati
- L'hôpital militaire
- Fort de la casbah
- For Abd El Kader
- Rue des vieillards

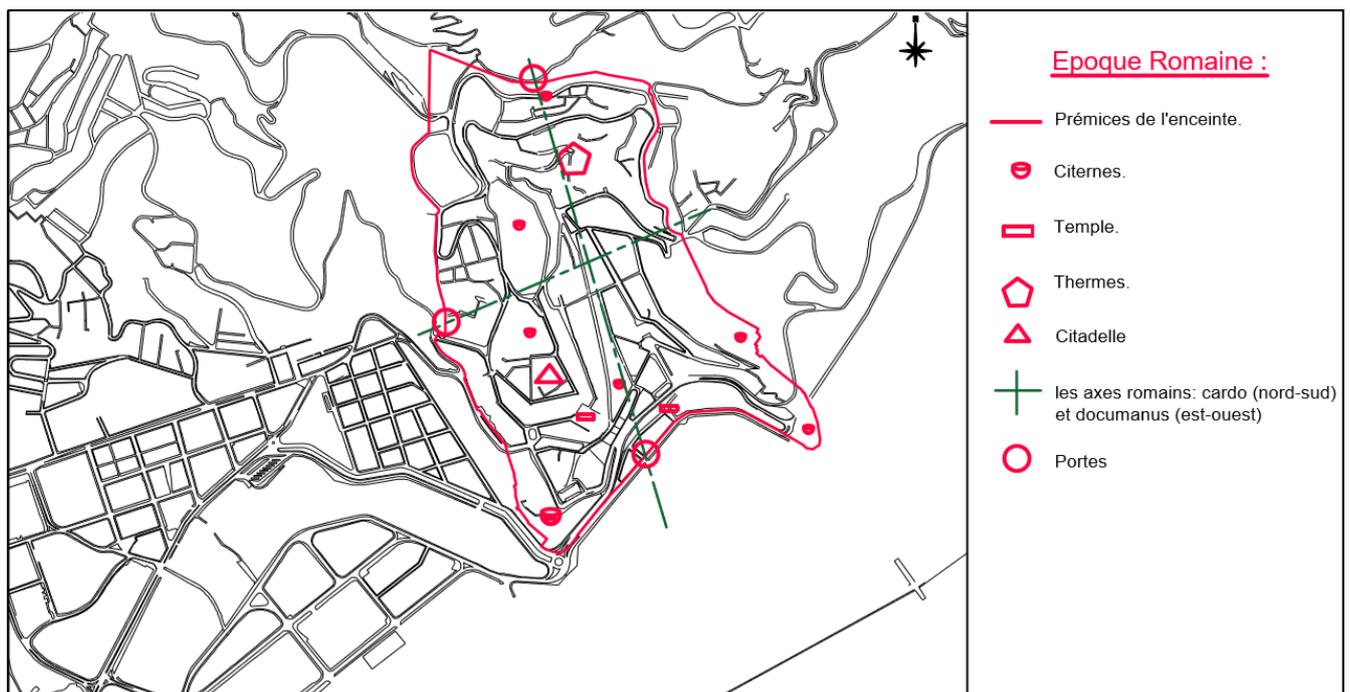


Figure 26 : Bejaia à la période romaine

Source : relevé du bureau d'étude de Mr MAHINDAD. Traitement : auteur

³⁸ Mémoire de magister, *essai restitution de l'histoire urbaine de la ville de Bejaia*. Madame N.Mahindade.

2.4. Période médiévale :

Cette période regroupe les dynasties :

- ◆ Hammadite 1067-1152
- ◆ Almouhade 1152-1228
- ◆ Hafside 1228-1510

La ville de Bejaia n'a connu un véritable développement urbain qu'à la période médiévale.

La ville était à son apogée à cette époque. Elle s'est développée sur toute l'étendue de l'enceinte et même sur des faubourgs extra-muros Est et Ouest. Aussi à cette époque la ville devient une capitale hammadite.

A cette époque, le système défensif des hammadites était essentiellement composé d'une enceinte, des tours de surveillance, des portes et des châteaux forts³⁹. Sous cette haute sécurité et une hiérarchisation particulière, le paysage urbain a été renforcé par les mosquées (72 mosquées), les collèges où les personnes intellectuelles étaient nombreuses grâce aux études et formations scientifiques.

La muraille de l'enceinte ferme la ville des trois côtés :

- La muraille de l'est, partait par le fort Abd El Kader
- La muraille de l'ouest partait de la casbah actuelle
- La muraille du nord qui est la plus haute, elle reliait entre les deux remparts latéraux.

L'enceinte a été percée par plusieurs portes :

- Bâb el Bahr (porte sarrasine) au sud vers le milieu du front de mer.
- Bâb Amissouan: traces sur la route qui mène vers la vallée du singes.
- Bâb el Marssa (el sadat) : région de Bridja inferieur.
- Bâb el Bounoud: emplacement de la porte fouka.
- Bâb el Louz
- Bâb el Bar (bab el Markoum/ compagne)
- Bâb dar el senaa
- Bâb Rouah: actuellement Sidi Bouali

La ville a été bien équipée, on trouve plusieurs typologies, des hammames, des fondouks, et d'hospices, ainsi que des marchés. On retrouve également des palais et des Ksour :

- Palais Kokab astre : premier palais hammadite
- Kasr Loulou'a
- Kasr amimoun
- Bourdj El Ahmar (renommé palais Boualila, actuellement disparu)
- Shoud Riyad
- Fort hammadite.

³⁹ Obside.

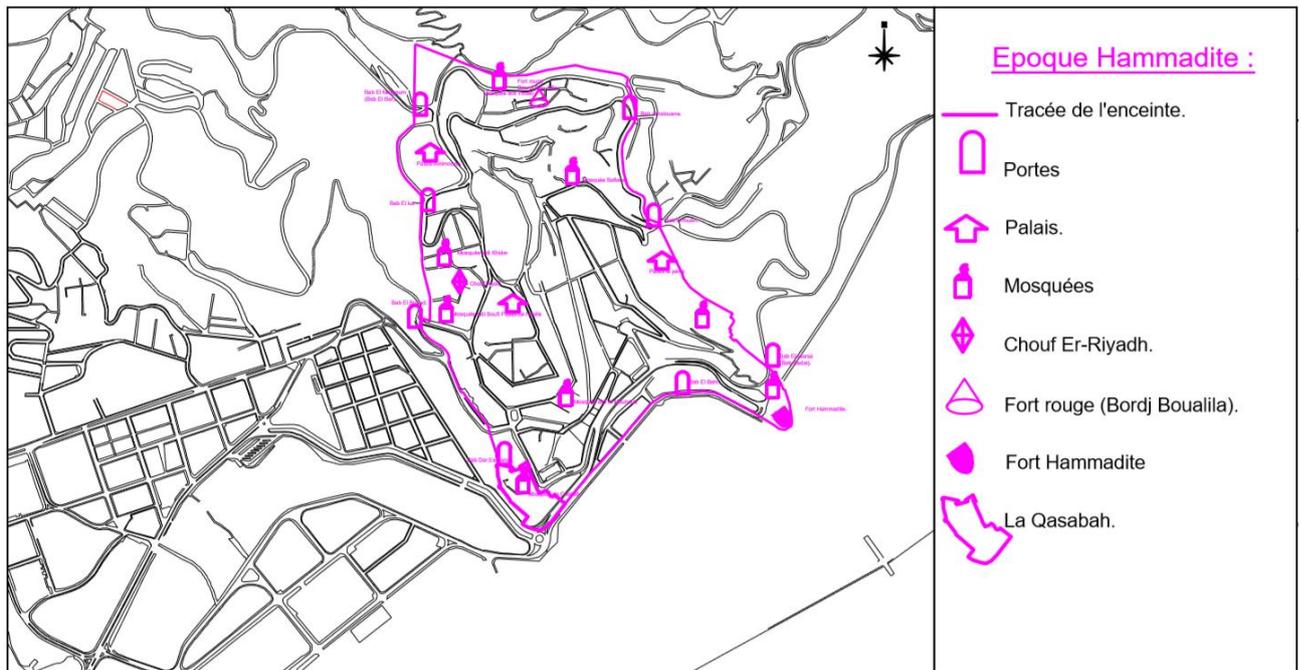


Figure 27 : Bejaia à la période médiévale

Source : relevé du bureau d'étude de Mr MAHINDAD. Traitement : auteur

2.5. La période espagnole :

Avec l'arrivée des espagnols y avait une nouvelle enceinte, le périmètre urbain a été réduit à 1/3 de l'enceinte romaine, et les 2/3 sont abandonnés à cause des raisons économiques et défensives. A cette période toute a été pillée sauf Kasr Loulou'a, les espagnols ont détruits tous objets de valeurs. La ville s'est retrouvée dans un état ruiné.

Les espagnols ont porté un intérêt d'ordre militaire à la ville. Parmi ses opérations :

- Construction du château impérial (fort Barral) à la place du palais de l'étoile.
- Construction du fort Abd El Kader sur les ruines d'un ancien fort.
- Fortification de la citadelle : la Casbah.

La nouvelle enceinte forme un triangle dont la base est la mer, elle reliait le fort Abd El Kader à la casbah, le fort Barral était au sommet.

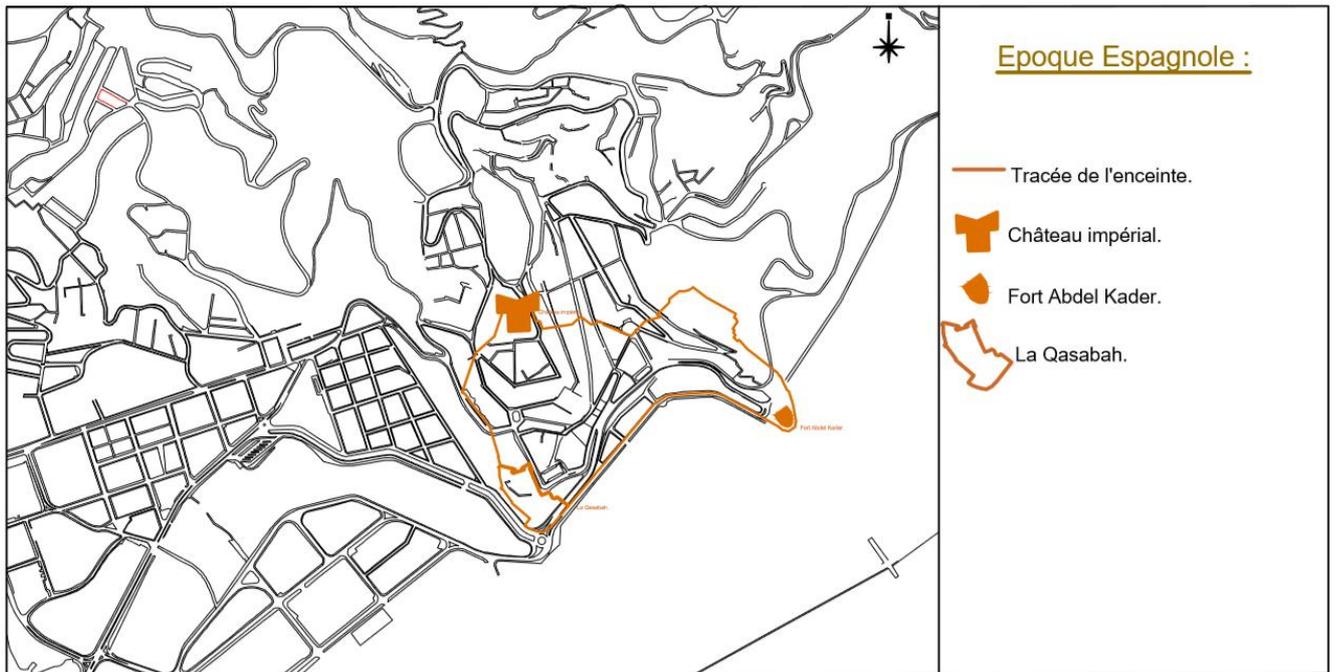


Figure 28 : Bejaia à la période espagnole.

Source : relevé du bureau d'étude de Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

2.6. Période ottomane :

« Sous la domination turque, Bougie déclina complètement de son ancien splendeur et ne joua plus qu'un rôle secondaire dans les destinées de l'Afrique septentrionale⁴⁰. »

Période d'aucun apport particulier pour la ville. La ville à cette période n'était pas différente de celle des espagnoles. Elle était occupée par le même périmètre urbain, elle fut structurée par deux axes, reliant soit porte-porte, soit fort-fort.

A cette époque, il existe seulement deux portes :

- Bab El Bahr
- Bab el Bounoud

L'enceinte est flanquée de bastions et tours : le fort Moussa et fort Abd El Kader.

⁴⁰ CH.Feraud, *notes sur bougie, domination turque*, revue africaine.

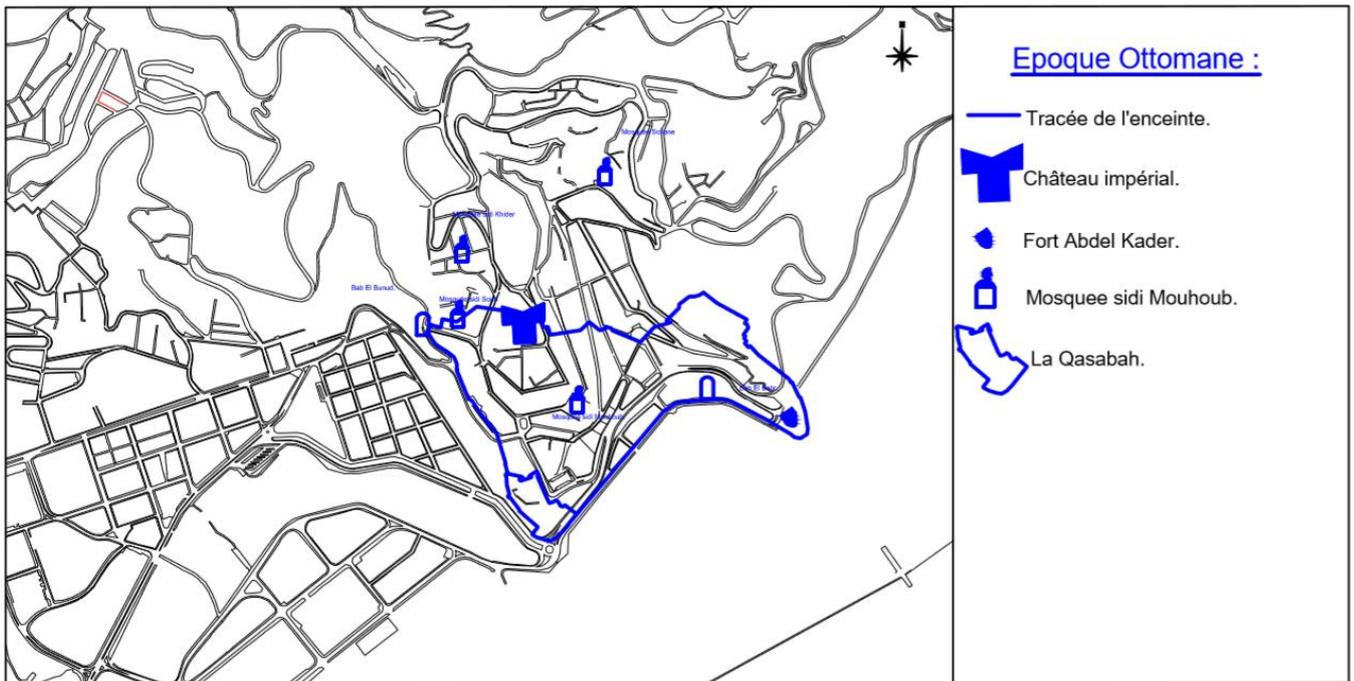


Figure 29 : Bejaia à la période ottomane

Source : relevé du bureau d'étude de Mr MAHINDAD. Traitement : auteur

2.7. Période française :

L'occupation française de la ville commença en 1833. A cette époque, Bejaia va connaître une nouvelle structuration dans sa forme urbaine par une superposition de la nouvelle ville coloniale sur les ruines de l'ancienne ville.

Les préoccupations des Français étaient d'ordre militaire, les projets effectués durant les premières années de la conquête étaient soit des fortifications, soit des ouvrages défensifs⁴¹.

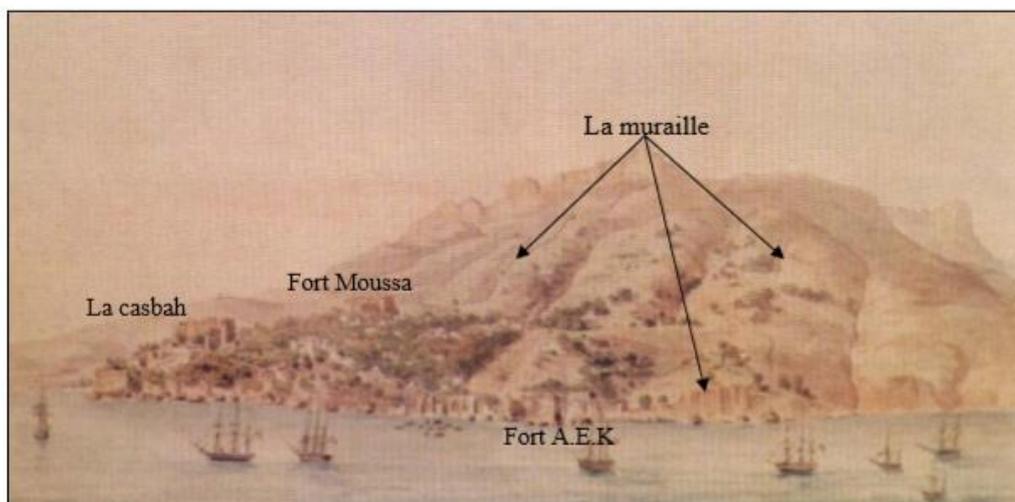


Figure 30 : Iconographie montre le paysage de Bejaia en 1830

Source : musée de Bordj Moussa

⁴¹ Mémoire de magister, *essai restitution de l'histoire urbaine de la ville de Bejaia*. Madame N.Mahindade.

Le projet de fortification était établi en deux périodes :

- ❖ En 1835 l'enceinte a été réduite et la ville ne conserva que la porte Fouka.

Afin d'assurer la sécurité des troupes et d'interdire aux autochtones l'accès aux hauteurs de la ville, le colonel Lemerrier a donné l'ordre pour le commencement des premiers travaux de renforcement du système défensif de la ville. L'enceinte à cette période fut provisoire. Cette enceinte a été construite sur la base des matériaux ramassés de l'ancienne enceinte, et elle était percée par cinq portes :

- La porte fouka

En plus de quatre portes que les français ont percées dans la muraille française :

- La porte des vieillards
- La porte d'Abd El Kader
- La porte de Moussa
- La porte de la casbah

Parmi les autres opérations qui ont été établies dans le cadre du système défensif :

- Occupation et réhabilitation des forts militaires (Moussa, A.E.K, Casbah)
- La construction de nouveaux forts : fort Clauzel et fort Lemerrier.
- Construction de la caserne de Bridja à l'emplacement du palais de la perle.
- La caserne Sidi Touati (ancienne Zaouia reconverte)
- Ils ont installé les troupes et les magasins des substances militaires dans la Qasabah, le fort Barral, la caserne de Sidi-Touati et la caserne de Bridja.
- La construction de l'hôpital militaire.

La ville était dotée de trois places, la place Louis Philippe (ancienne place Fouka) ; la place de l'arsenal ou la place Fatima, dans le quartier dit humât Ech-Cheïkh, et la dernière place de la Marine dans l'ancien quartier Bab-El-Bahr.

On trouvait également une église, de style roman et à une seule nef. Elle est située dans la partie ouest de la ville, près de l'ancien quartier de Karman ; elle a été construite en 1858, sur les fondations d'une mosquée, dite Djamâa Sidi-El-Mouhoub, où on avait trouvé à 5 mètres plus bas, les assises en pierres de taille d'un temple de la colonie romaine.

La ville conserva seulement quatre édifices pour le culte musulman : Djamâa Sidi-es-Soufi, place Fouka ; djamâa Baba-Sefian-Tsouri, près des cinq fontaines ; Koubba Sidi-Mohamed-Amokran, au-dessus de la porte du grand ravin où des Vieillards, à gauche du chemin du Fort Clauzel, elle a été restaurée en 1850 ; Koubba Lalla Gouraya, dans le fort, sur le sommet de la montagne de ce nom⁴². D'autres mosquées et zaouia ont été détruites et à leurs places ils ont construit des bâtiments ou des annexes de bâtiments militaires.

Hormis les édifices d'ordre militaire ou religieux, la ville possédait également des édifices d'ordre

⁴² Obside.

civil tel que : la sous-préfecture, un tribunal de 1^{er} instance, un théâtre et un hôtel de ville.

En 1855, un projet d'agrandissement de la ville a été créé mais retardé à cause du rejet de l'agrandissement de l'enceinte à cette époque. À cette date les premiers plans d'alignement furent adoptées : les premières interventions sur la structure urbaine de la ville (Alignements des rues et des places).

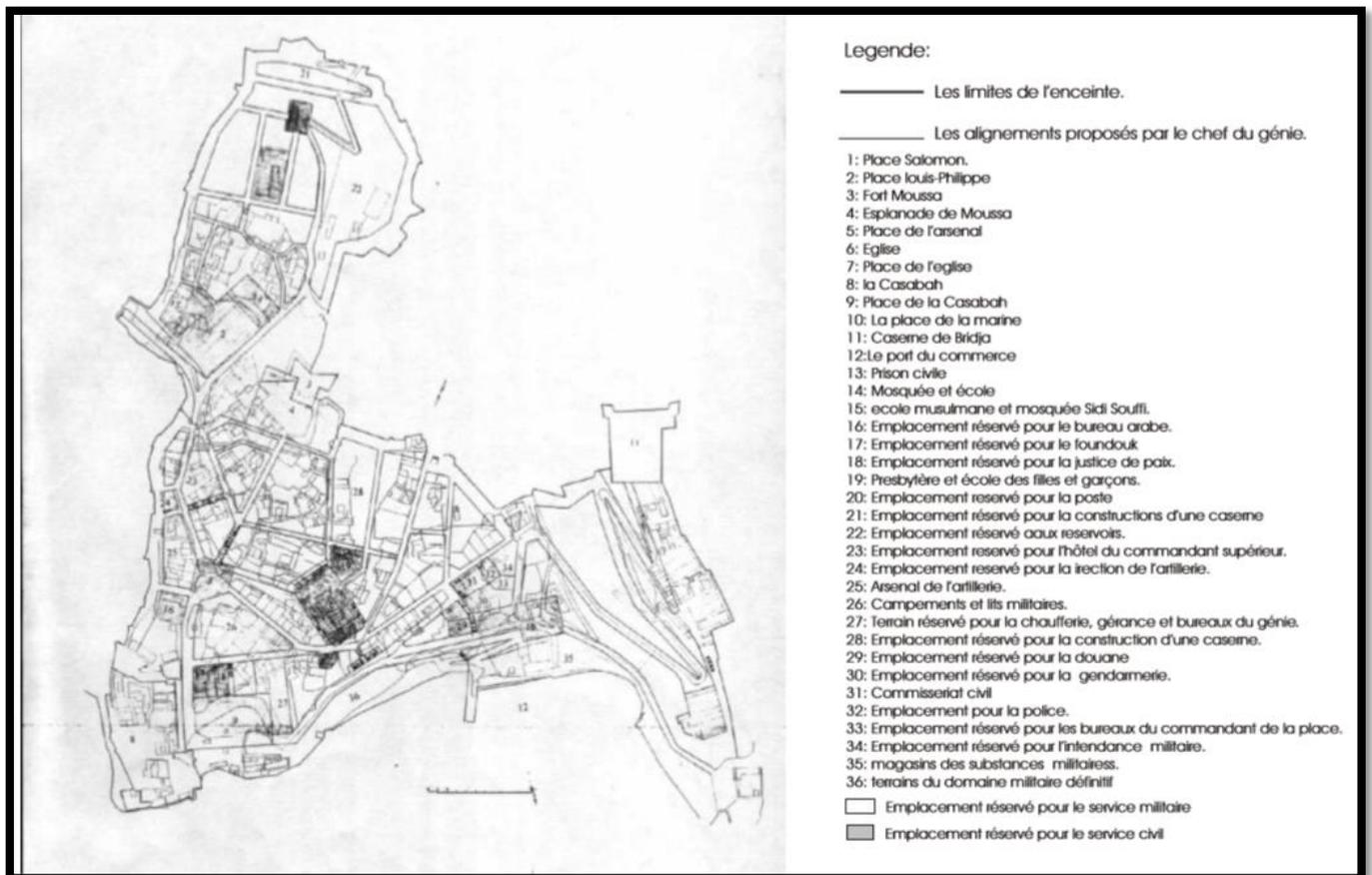


Figure 31 : plan d'alignement de la commission

Source : mémoire de magister, *essai restitution de l'histoire urbaine de la ville de Bejaia*. Madame N.Mahindade.

En 1885 l'enceinte a été agrandie, et donc l'apparition de nouveaux quartiers tel que le quartier des Cinq fontaines.

L'étendu de cette enceinte agrandie était importante. Elle faisait, d'après le plan de Bejaia en 1891, le double de l'enceinte réduite. Cette enceinte contenait, la caserne de Bridja, le quartier Mangin, le faubourg des cinq fontaines et la caserne de Sidi Touati.

La ville fut dotée de nouveaux aménagements tel que :

- Les boulevards
- Les jardins publics

- les premiers signes d'une extension de la ville à l'Ouest, c'est à dire en dehors de l'enceint⁴³.

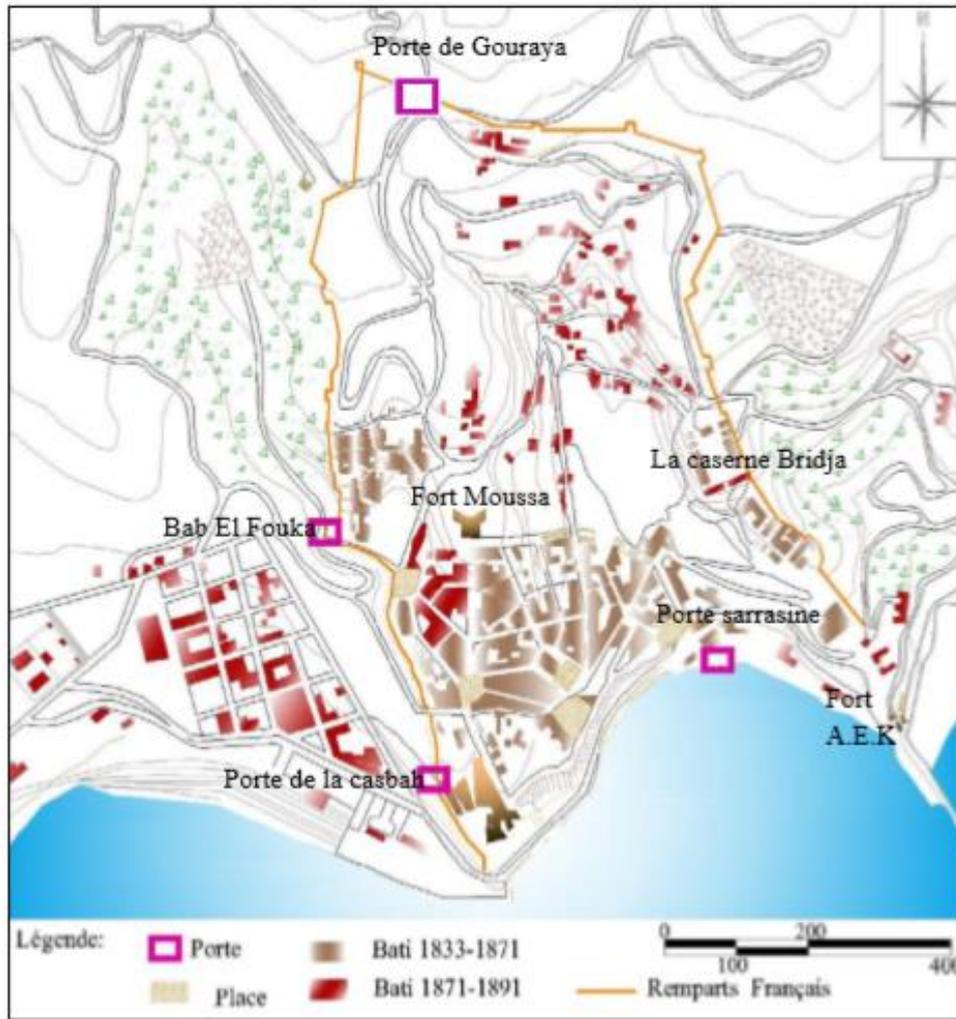


Figure 32 : plan cadastral de Bejaia en 1891

Source : mémoire de magister, la sauvegarde et la réutilisation des monuments du système défensif de la ville de Bejaia. KORICHI Amina.

Aussi, parmi les grandes opérations du plan d'alignement :

- Conservation de la structure urbaine : la transformation a surtout concerné les aspects dimensionnels et compositionnels des éléments constitutifs du tissu urbain (les îlots, le parcellaire, les rues, le bâti...)
- Création de nouveaux quartiers au-dessus de la porte Fouka pour les autochtones appelée quartier Sidi Soufi et quartier des cinq fontaines.
- Elargissement et alignement des voies existantes et la création d'autres.
- Structuration de l'espace urbain par des places publiques tel que la place Guidon ou place du 1er novembre.
- Le développement d'une façade maritime le long de la baie qui donnera un visage européen à la ville.

⁴³ Obside.

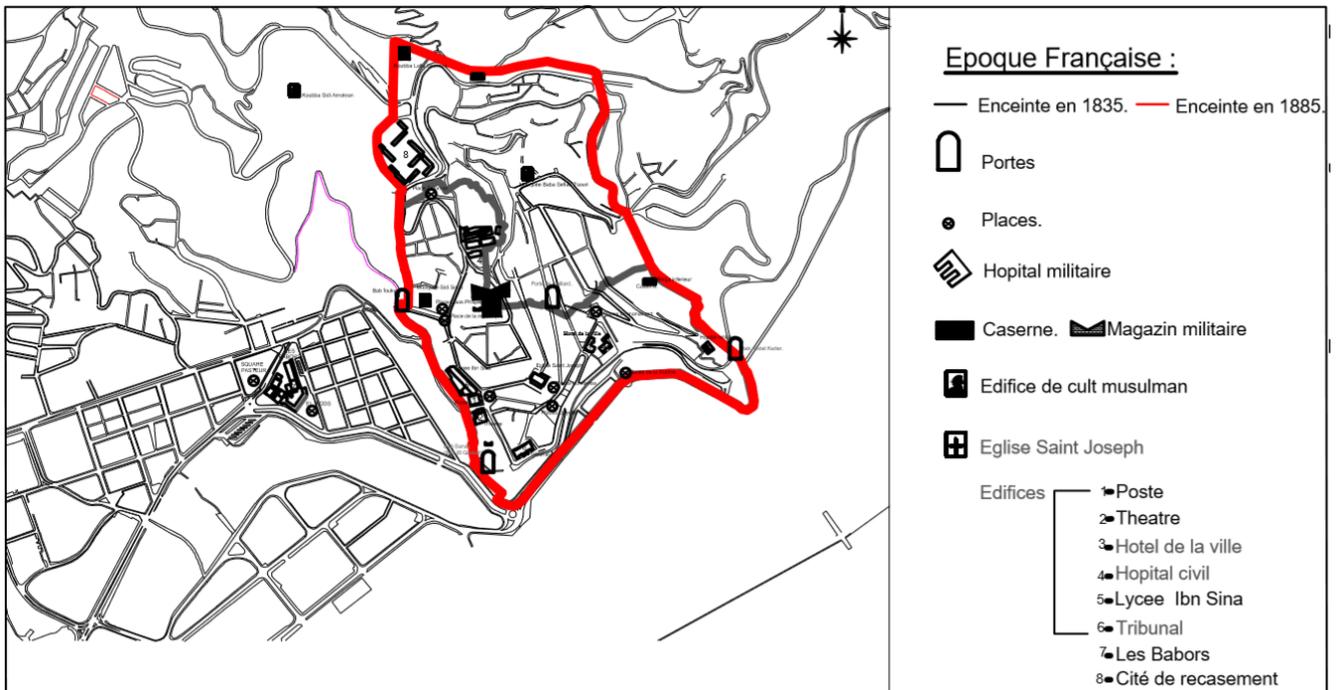


Figure 33 : les opérations coloniales dans la ville de Bejaia.

Source : relevé du bureau d'étude de Mr MAHINDAD. Traitement : auteur

Conclusion :

Bejaia est depuis les temps les plus reculés un espace géographique stratégique entouré de montagnes qui forment des défenses naturelles. La ville est agrippée au nord au mont Gouraya, et descend progressivement d'est en ouest vers la mer méditerranée et se termine par les caps qui abritent la baie contre les vents du nord et de l'ouest. Cette configuration particulière a déterminé le caractère géostratégique de Bejaia.

La région de Bejaia fut le berceau de plusieurs civilisations riches et diversifiées qui ont marquées son territoire depuis plusieurs siècles. Son histoire s'inscrit dans celle du Maghreb, mais sa singularité tient à sa position dans l'espace maghrébin en tant que zone d'influence et point de contact avec la mer et l'occident.

L'évolution urbaine de Bejaia sera doublement déterminée par son histoire mouvementée mais aussi sa topographie qui explique largement son développement.

Chapitre V :
Identification des édifices majeurs et
l'étude de leurs typologies
architecturales

Introduction :

Ce présent chapitre est dédié essentiellement à l'identification est la reconnaissance des édifices majeurs datant de la période coloniale.

1. Le patrimoine de la ville de Bejaia :

Le centre historique de Bejaia correspondant aux périodes antiques, médiévale turque et coloniale. Ce noyau riche de interventions humaines les plus reculées dont témoignent les traces, vestiges et les monuments d'appartenance différentes apparait encore aujourd'hui.

Le résultat des superpositions des périodes antérieures surtout le tissu colonial du 19^{ème} et 20^{ème} siècle, qui a donné son aspect actuel. Il est composé des quartiers datant de la période médiévale dont les plus significatifs sont Bab El Louz et Karaman, des quartiers coloniaux dont le plus prestigieux est le quartier du front de mer (Humat Bab El-Bahr) formant la façade maritime.

Le patrimoine architectural de la ville est caractérisé par une diversité typologique appartenant à des périodes différentes.

N°	IDENTIFICATION DU BIEN	LOCALISATION	ANNEE ET N° DE CLASSIFICATION
01	BORDJ MOUSSA	COMMUNE BEJAIA	LE 17/11/1903 J.O N° 07 DU 23/01/1968
02	BABEL BAHR (PORTE SARASINE)	COMMUNE BEJAIA	LE 17/11/1903 J.O N° 07 DU 23/01/1968
03	BAB EL BOUNOUD (PORTE FOUKA)	COMMUNE BEJAIA	LE 17/11/1903 J.O N° 07 DU 23/01/1968
04	LA CITADELLE DE BEJAIA (CASBAH)	COMMUNE BEJAIA	LE 17/11/1903 J.O N°07 DU 23/01/1968
05	MAISON DU CONGRES DE LA SOUMMAM	COMMUNE IFRI OUZELLAGUEN	LE 01/09/1985 J.O N° 37 DU 04/09/1985
06	KOUBA DE SIDI TOUATI	COMMUNE BEJAIA	LE 01/06/1987 J.O N° 41 DU 07/10/1987
07	REMPARTS HAMMADITES	COMMUNE BEJAIA	LE 01/06/1987 J.O N° 41 DU 07/10/1987
08	CIPPE ROMAIN	COMMUNE BEJAIA	LE 03/11/1999 J.O N°87 DU 08/12/1999

09	MIHRAB DE LA MOSQUEE IBN TOUMERT	COMMUNE OUED GHIR	LE 03/11/1999 DU 08/12/1999	J.O N°87
10	CITERNES EL AROUIA	COMMUNE FENAIA	LE 03/11/1999 DU 08/12/1999	J.O N°87
11	TIKLAT (ANTIQUE TUBUSUPTU)	COMMUNE EL KSEUR	LE 03/11/1999 DU 08/12/1999	J.O N°87
12	LASSOUAR (TEMZEZDEKT)	COMMUNE EL KSEUR	LE 03/11/1999 DU 08/12/1999	J.O N°87
13	LA GROTTTE D'AFALOU BOU R 'MEL	COMMUNE MELBOU DAIRA DE SOUK EL TENINE	LE 03 DECMBRE 2015 J O N° 28 DU 08 MAI 2016	
14	FORT DE GOURAYA	COMMUNE DE BEJAIA	LE 03 DECMBRE 2015 J O N° 28 DU 08 MAI 2016	

Tableau 1 : site et monuments historique classés patrimoine nationale.

Source : direction de la culture de la ville de Bejaia.

2. Identification des édifices majeurs de la période coloniale :

Afin d'élaborer une étude sur les édifices majeurs de la ville à la période coloniale, il faut d'abord les identifier et les localiser sur la carte de la ville de Bejaia.

Bejaia est connue pour son noyau historique composite, sa diversité paysagère exceptionnelle et ses édifices emblématiques.

Les édifices choisis pour cette étude sont les édifices majeurs de la ville qui datent de la période coloniale (19ème et 20ème siècle).

A travers notre étude, nous avons relevé que ces édifices se localisent dans le secteur sauvegardé, plus précisément, dans la partie basse de la vieille ville. Cette partie de la ville a été la première partie occupée par les français, et donc la construction des nouveaux édifices publics a été nécessaire. Les édifices coloniaux les plus remarquables dans cette partie, sont l'hôtel de ville, l'ex sous-préfecture qui est aujourd'hui la résidence de la wilaya, l'ex palais de justice, le lycée Ibn Sina, L'hôtel des postes, et le théâtre régional. Ces édifices ont été choisis par rapport à plusieurs critères (historiques, artistiques, scientifiques, techniques) qui définissent un édifice majeur.

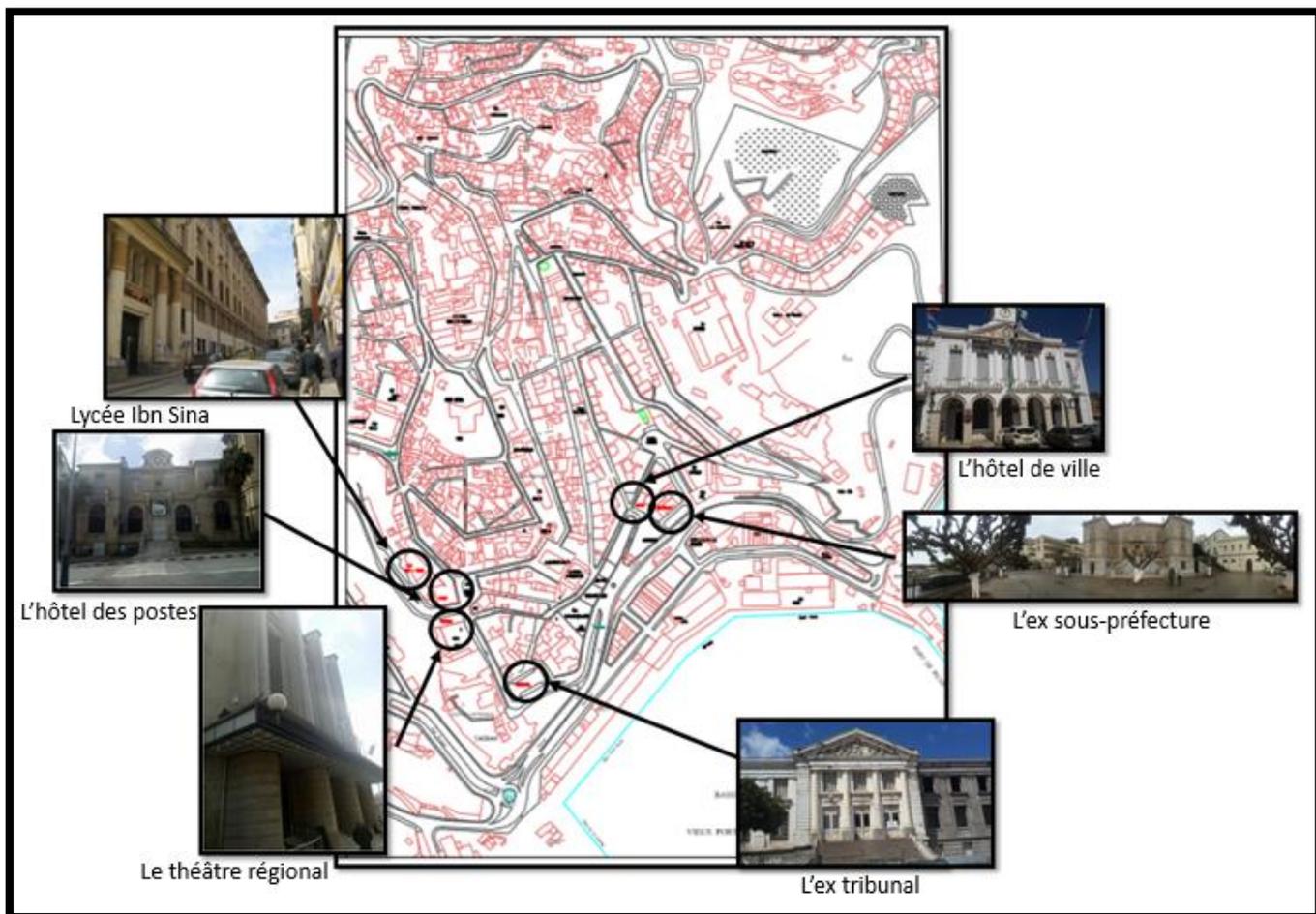


Figure 34 : situation des édifices majeurs datant de la période coloniale dans la ville Bejaia

Source : relevé du bureau d'étude de Mr MAHINDAD. Traitement : auteur

Faute de documentation qui est n'est pas disponible et aux difficultés d'accès aux édifices, des six édifices majeurs identifiés, nous n'avons pu procéder à l'étude typologique que de quatre d'entre eux, à savoir : le théâtre régional, l'ex palais de justice, la poste, et le lycée Ibn Sina. Ces édifices sont situés dans le centre historique de la ville. Plus précisément, ces édifices bordent la place Medjahed Cherif, sauf l'ex tribunal qui se situe dans le prolongement de la rue Aissa Idir. La place de l'arsenal ou la place Medjahed Cherif joue un rôle essentiel de repère. Du fait du croisement des chemins, elle est un point de convergence et de changement de directions.

Cette partie de la ville est structurée par des édifices publics, dotée d'une architecture de prestige et d'effets de perspective.

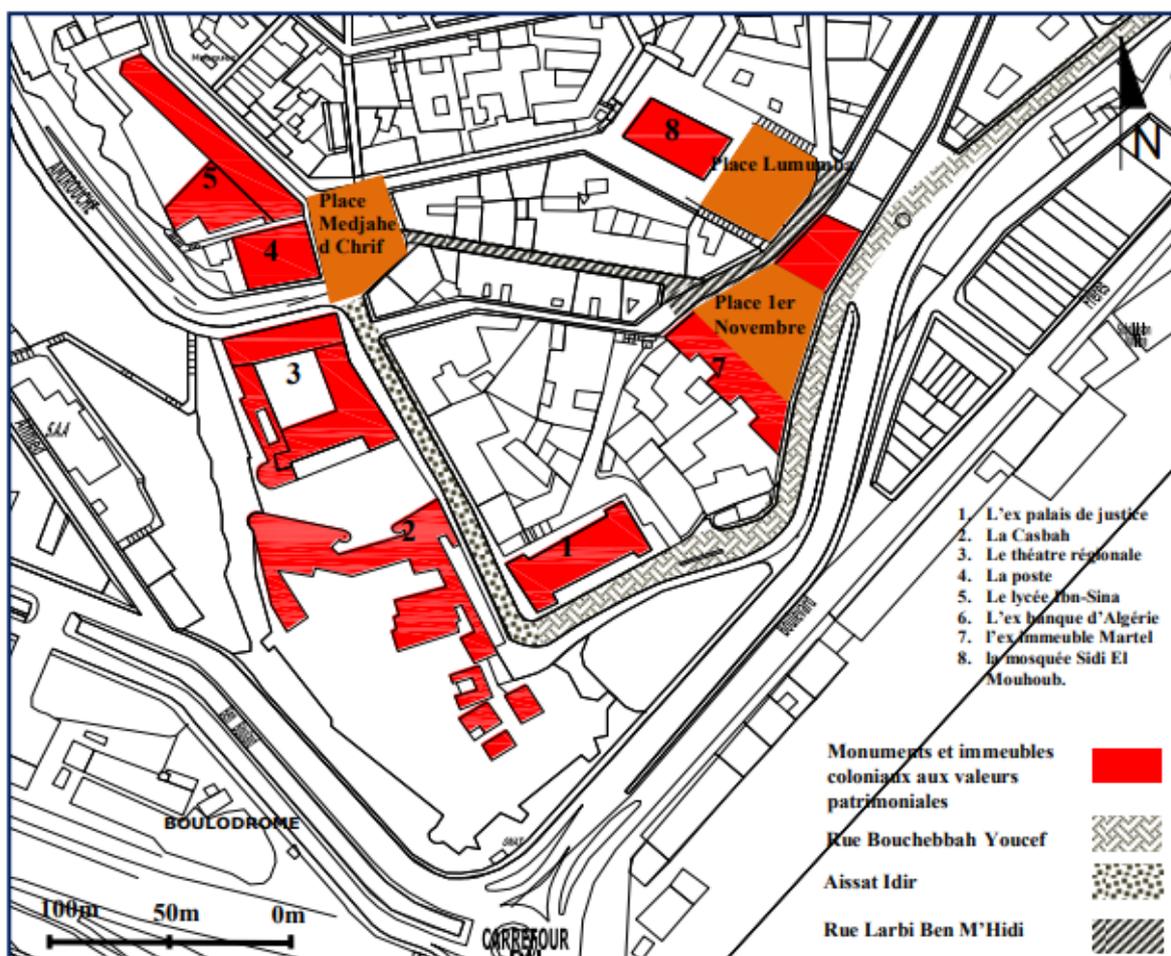


Figure 35 : Plan des différentes entités de la partie coloniale.

Source : mémoire de magistère, étude pour la sauvegarde et la mise en valeur des éléments patrimoniaux du paysage urbain de la vieille ville de Bejaia. BOUAIFEL Kahina 2010.

3. Etude architecturale et typologique :

3.1. Théâtre régional :

3.1.1. Fiche technique :

Identification	théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh
Catégorie/ typologie	monument
Localisation	commune de Bejaia, boulevard colonel Amirouche
Statue juridique	public
Date de construction	1936
Protection	non classé
Etat de conservation	bon état
Fonction d'origine	Théâtre
Fonction actuelle	Théâtre



Figure 36 : le théâtre régional de Bejaia.

Source : auteur

3.1.2. Description de l'édifice :

L'édifice a été construit en 1936. Le théâtre a été l'œuvre de l'architecte bâtisseur Albert Morin. Il dépendait du temps de la colonisation française de la municipalité de Félix Borg, officier de la légion d'honneur, maire de la ville de Bougie.

Après l'indépendance, le théâtre est placé sous la houlette de la commune de Bejaïa et ce, jusqu'à 1985, puis la commune le cède au ministère de la culture. Il sera alors érigé en Théâtre Régional de Bejaïa. Certains bâtiments de l'édifice ont changé de fonction, l'originalité de cet ouvrage réside dans son emplacement géographique⁴⁴.

Après sa réhabilitation en 2015, Il a été baptisé en nom de l'homme de théâtre "Abdelmalek Bouguermouh" qui a pris sa direction durant la période allant du mois de mars 1987 au mois de novembre 1989⁴⁵.

Le théâtre est inscrit sur inventaire supplémentaire par arrêté de monsieur le wali n°14/1397du13/07/2014⁴⁶.

3.1.3. Etude Architecturale :

3.1.3.1. Composition d'ensemble :

L'édifice se situe, comme la plupart des édifices majeurs de la ville, dans la partie basse de la ville de Bejaia qui est la partie la plus ancienne. Cette partie a été restructurée dans la période coloniale est parmi les opérations urbanistique que la ville a subi, c'été l'implantation des édifices publics.

⁴⁴ Le site officiel, <http://www.apcbejaia.org>.

⁴⁵ Le site officiel, www.poste.dz.

⁴⁶ Rapport de la direction de la culture, *Le Secteur Sauvegardé de la vieille ville de Bejaia et l'élaboration du Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur*.

Le théâtre est délimité par le boulevard colonel AMIROUCHE au nord, par la rue AISSAT IDIR à l'ouest, ces deux voies de 6 mètres de largeurs, séparent le théâtre des autres édifices voisins. Aux sud, l'édifice est délimité par la casbah, à l'est, il est délimité par un talus.

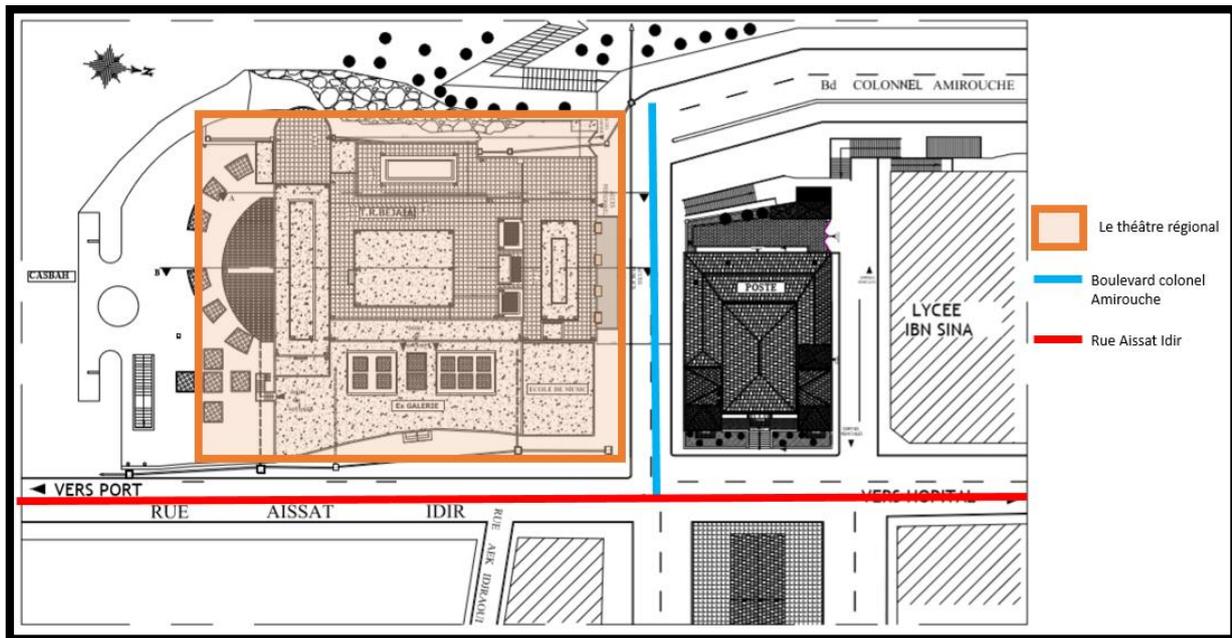


Figure 37 : plan de masse du théâtre

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

3.1.3.2. Plans et distribution intérieure :

L'édifice est composé de plusieurs niveaux qui contiennent plusieurs fonctions (administration, logement, ateliers, salle de spectacle...)

- **Niveau +0.00** : ce niveau a une forme de L, il existe trois parties dans ce niveau. Une partie où se trouve l'entrée principale du théâtre (accès public), cet entrée est caractérisé par un grand escalier marquant qui mène vers le hall. A partir du hall, nous pouvons monter aux autres étages par plusieurs escaliers.
Une autre partie de ce niveau dédiée aux personnes qui travaillent dans l'administration est aussi aux artistes. L'entrée à cette partie se fait par une porte qui n'est pas visible par rapport à l'accès de la première partie. Nous rentrerons dans un grand hall sous forme rectangulaire qui fait la distribution aux bureaux et salle d'artistes. Il existe aussi une partie pour les voitures...

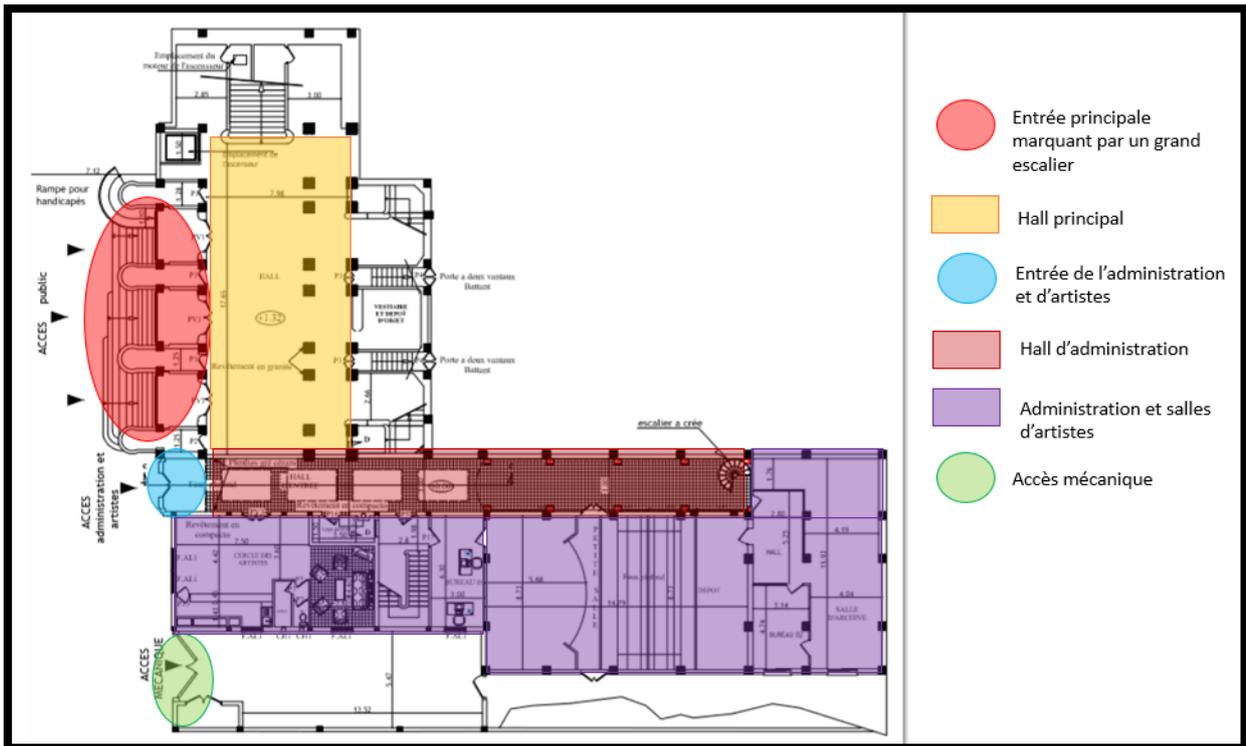


Figure 38 : plan niveau +0.00

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.



Figure 39 : vu d'intérieur

Source : Google

- **Niveau +3.44** : ce niveau est plus grand que le niveau +0.00, on aboutit dans un hall à partir des escaliers qui entourent ce dernier. Aussi, à ce niveau se trouve les différents espaces d'entraînement, studio, salle d'enregistrements, salle des machines et un local technique, ainsi des sanitaires. On trouve aussi une partie du plan où se trouve d'autres bureaux des personnes qui travaillent dans l'administration ainsi que le bureau du directeur.

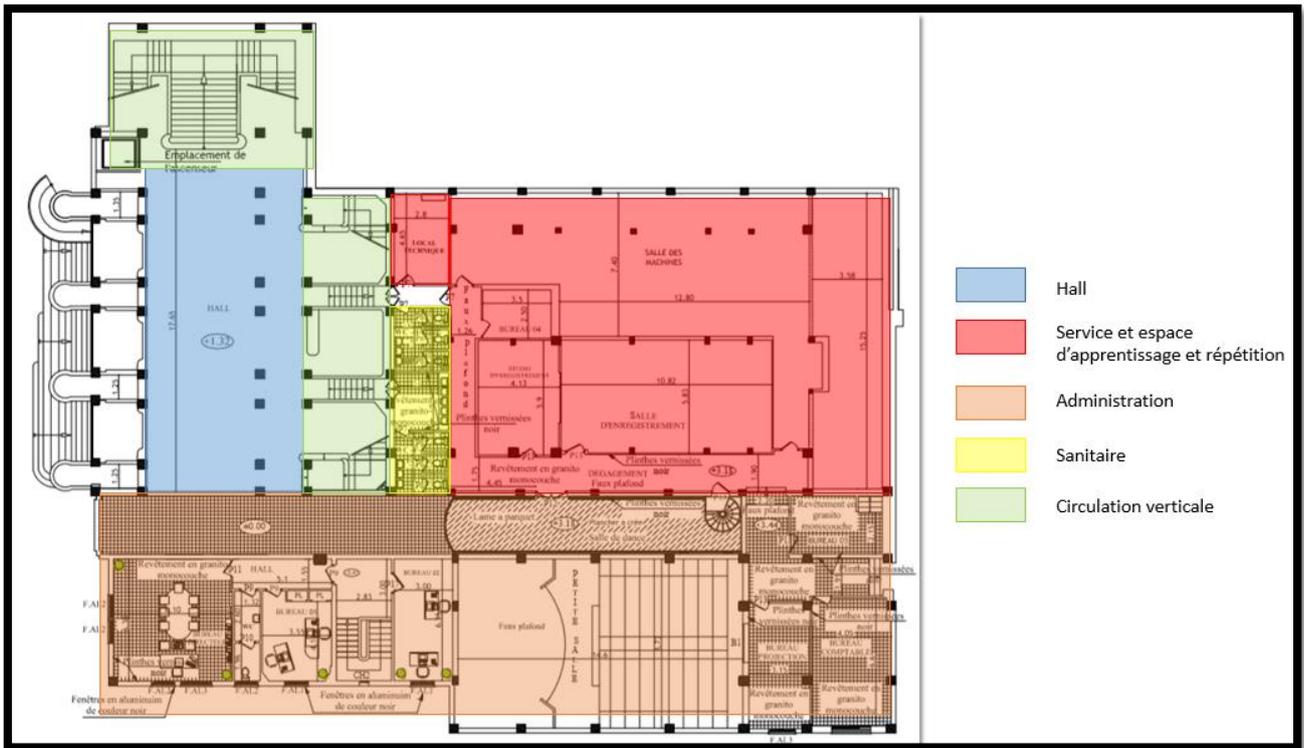


Figure 40 : plan niveau +3.44

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

- **Niveau +4.80** : c'est le niveau le plus réduit, il contient des ateliers, des salles de vêtements, des bureaux et des loges.

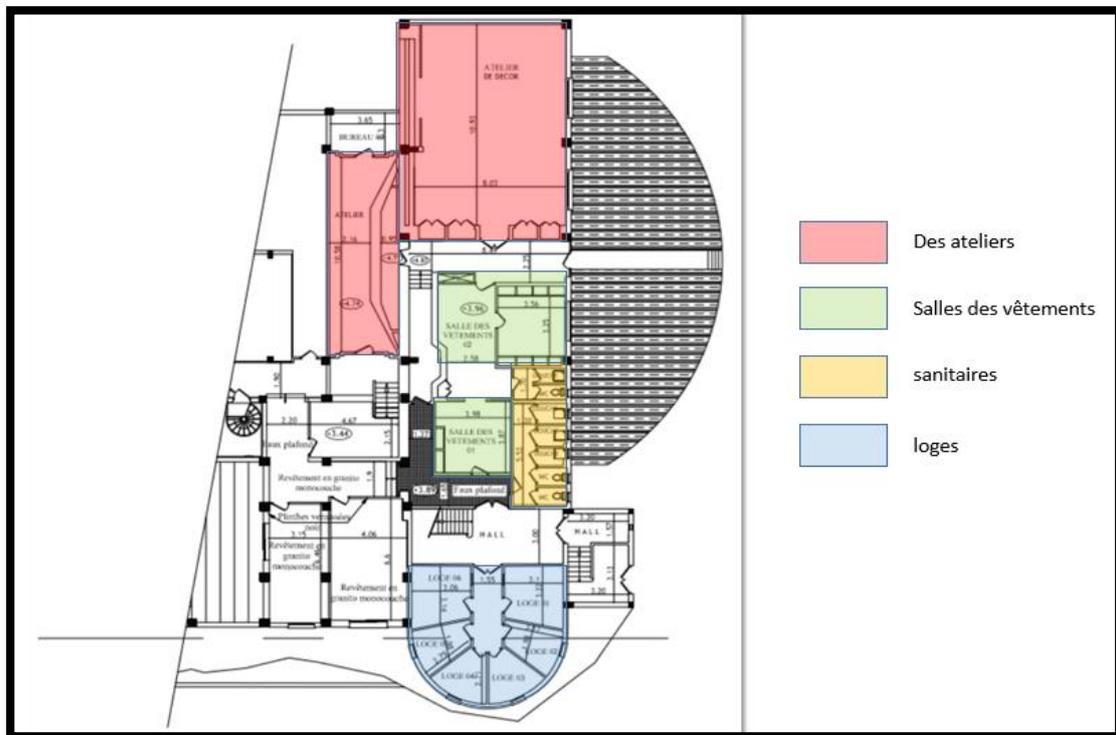


Figure 41 : plan niveau +4.80

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

- **Niveau +7.89** : dans ce niveau se trouve la salle de spectacle, de forme rectangulaire et elle est de 9.65 mètres de hauteur, avec un nombre de sièges, a ce niveau, de 224. On trouve aussi deux espaces pour la cafeteria, des sanitaires, des dépôts, et un salon d'honneur.

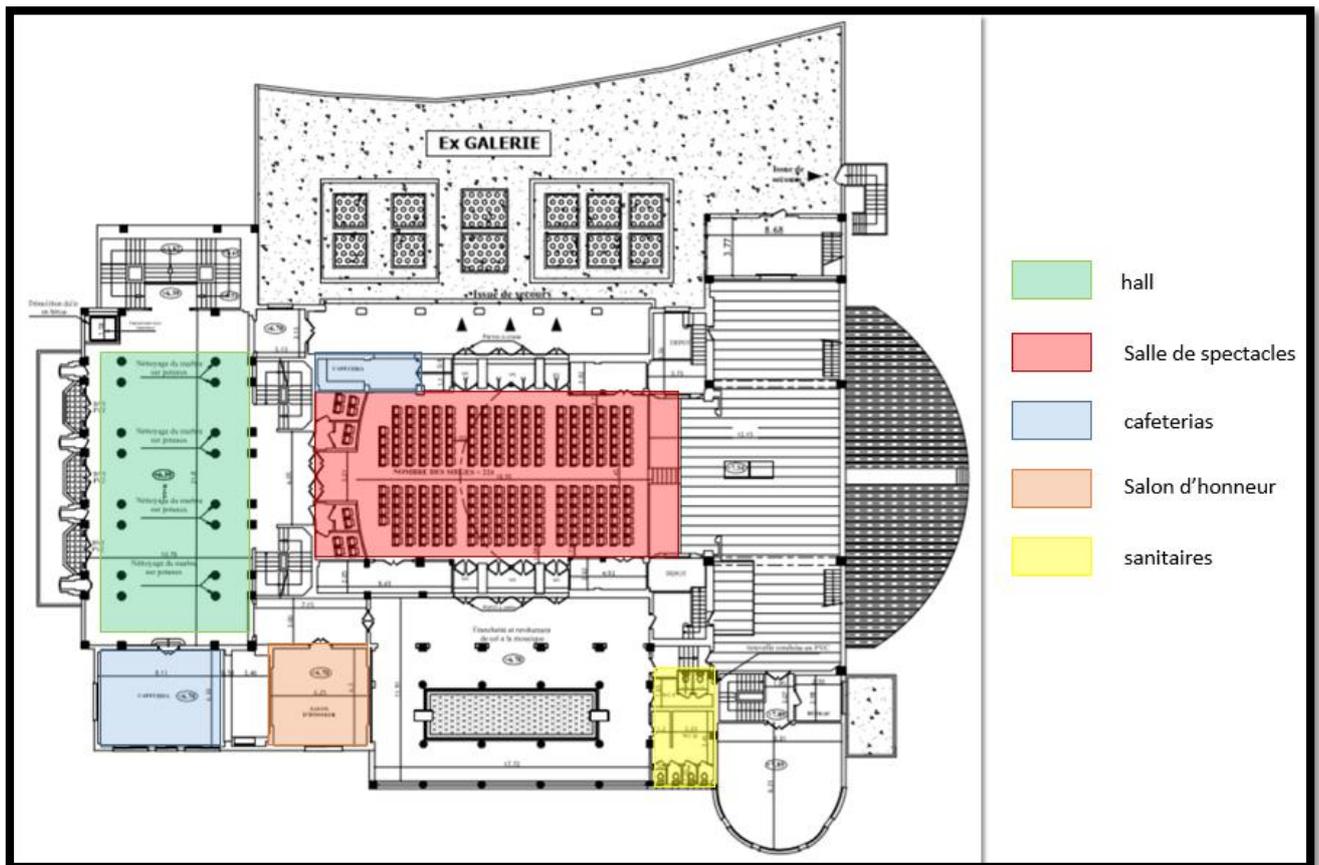


Figure 42 : plan niveau +7.89

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

- **Niveau +12.89** : à ce niveau apparaitre le deuxième étage de la salle de spectacle qui est composé de 85 sièges. nous accédons à cette partie de la salle par une galerie qui donne sur le hall du niveau au-dessous. A niveau il existe aussi un logement, qui contient une chambre, une cuisine et des sanitaires.

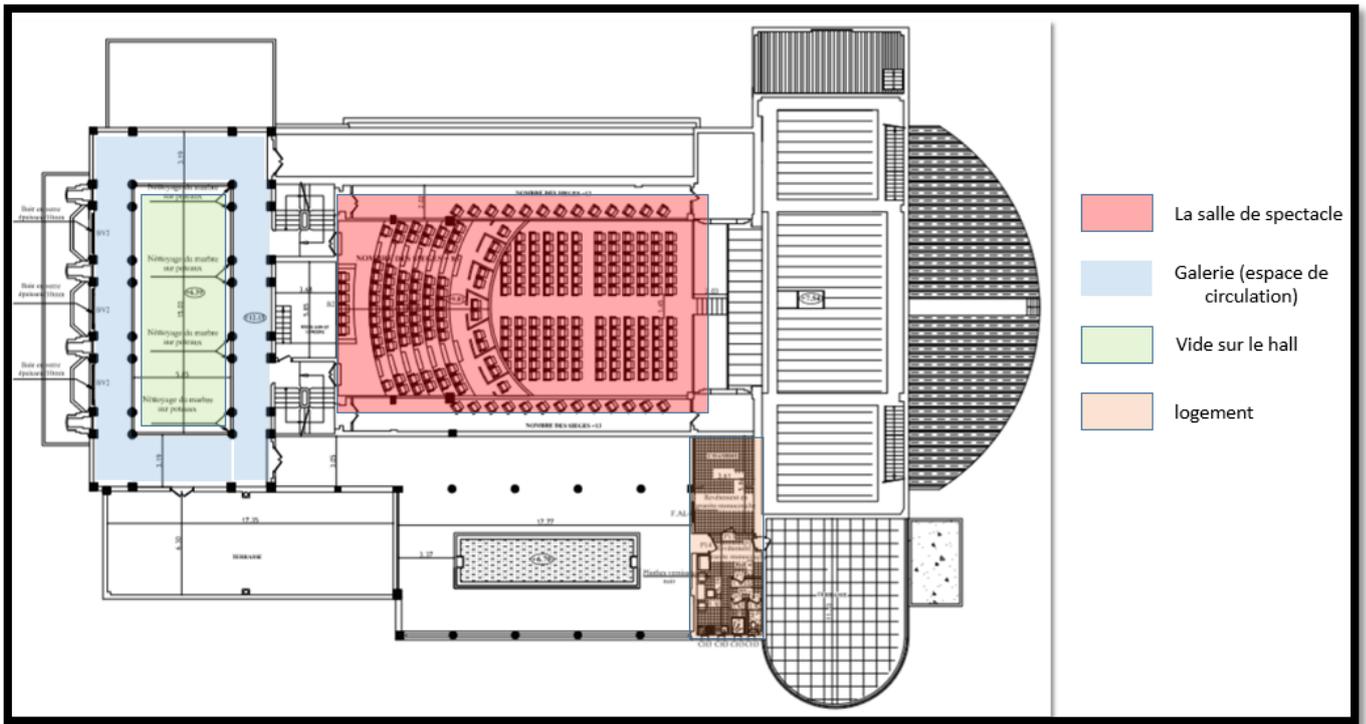


Figure 43 : plan niveau +12.89

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

- **Niveau +18.08** : les couvertures de la salle de spectacle et le hall principal sont apparents sur ce niveau par ce qu'ils sont en double hauteur aussi ils sont des espaces importants de l'édifice. Mise à part les couvertures de la salle de spectacle et le hall, le reste de la surface de ce niveau, sont des terrasses que l'on peut les accéder à partir des escaliers.

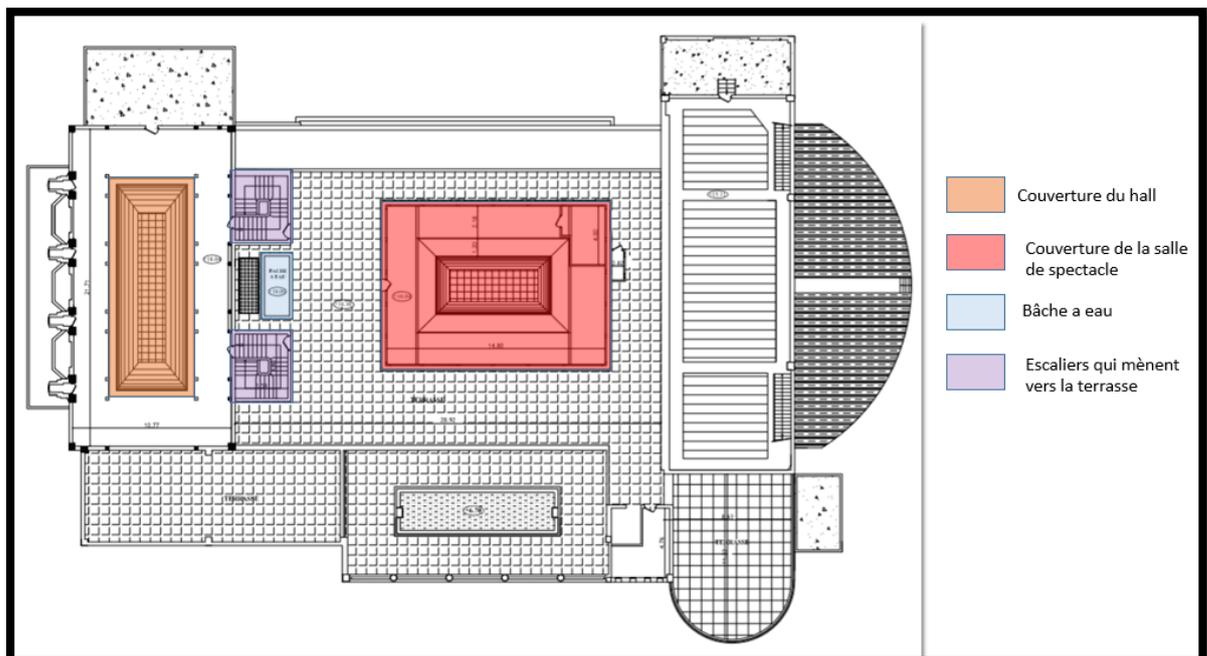


Figure 44 : plan niveau +18.04

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

3.1.3.3. Composition des façades :

L'édifice est du style moderne. La façade est marquée par des grandes colonnes de dimensions importantes et qui prennent toute la hauteur de l'édifice. On accède par un large escalier qui mène vers le hall. L'entrée se fait par trois grandes portes de plus de trois mètres de hauteur séparées entre eux par les colonnes.

Le théâtre procède sur sa façade principale trois ouvertures rectangulaires (2m*1.0m) surmontées par un panneau décoré en moucharabieh.

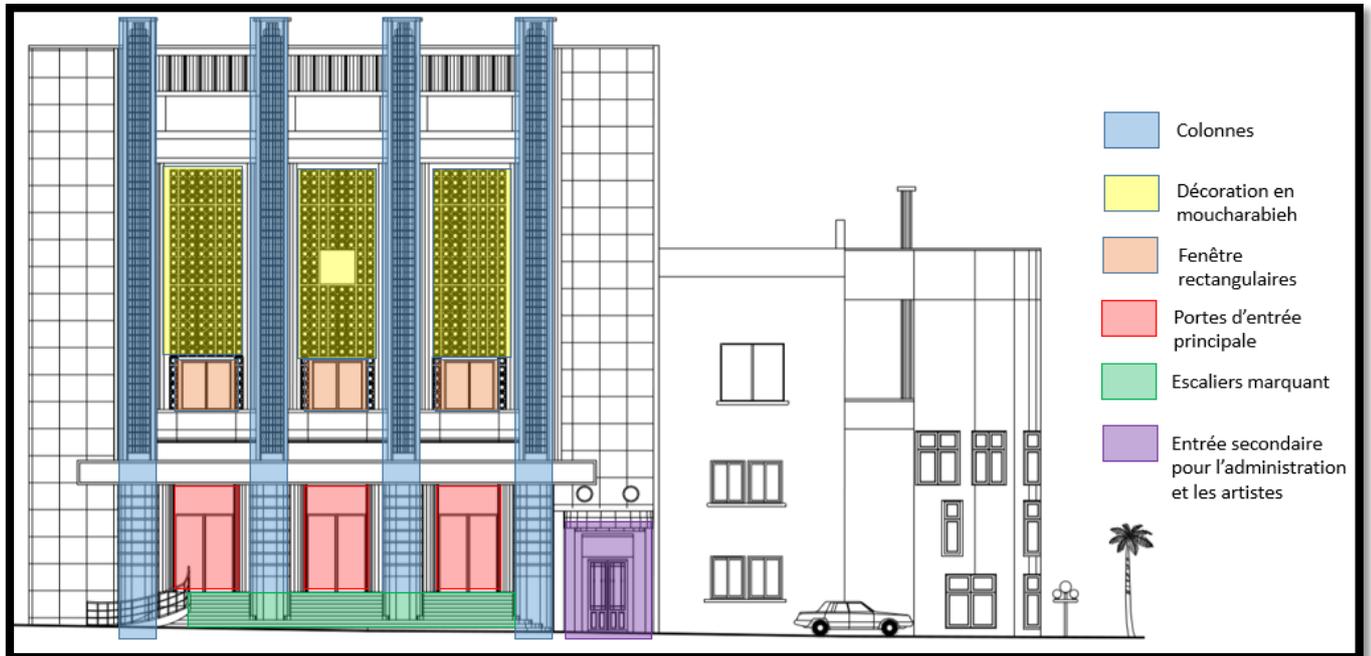


Figure 45 : façade principale du théâtre

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

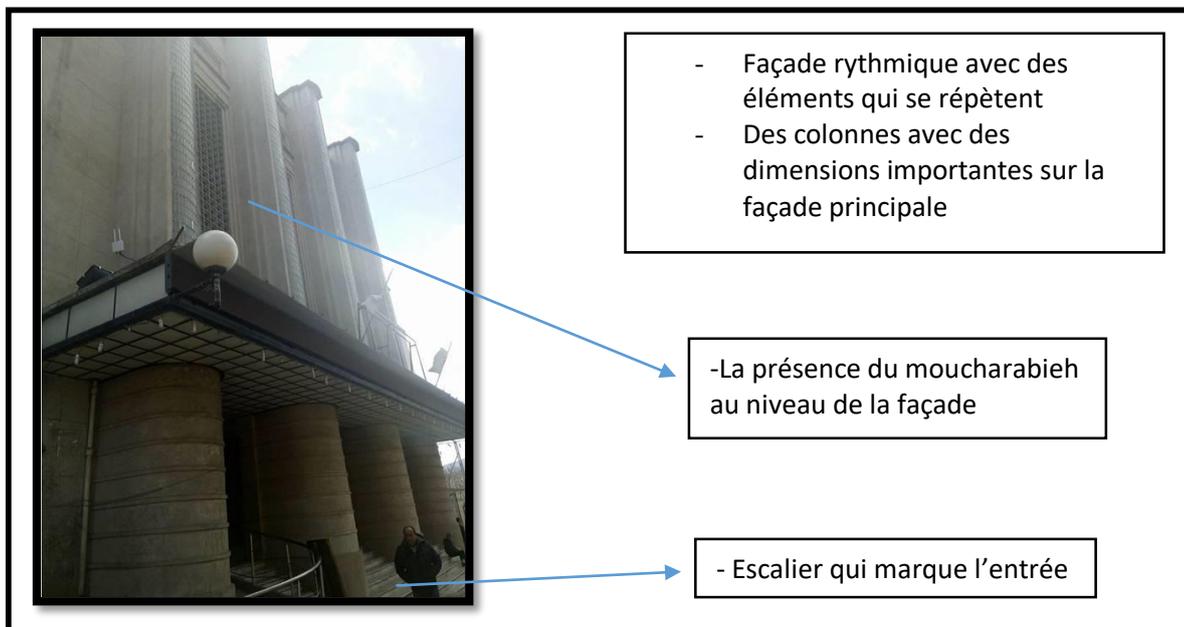


Figure 46 : photo de la façade du théâtre

Source : auteur

3.1.3.4. Matériaux et système constructif :

Le théâtre est construit en béton en système poteau-poutre. Les poteaux sont de forme rectangulaires, leurs dimensions est de 45*45cm. Par manque d'information sur la structure horizontale, nous supposons que les planchers sont soit des planchers corps-creux, ou alors des planchers en dalle pleine.

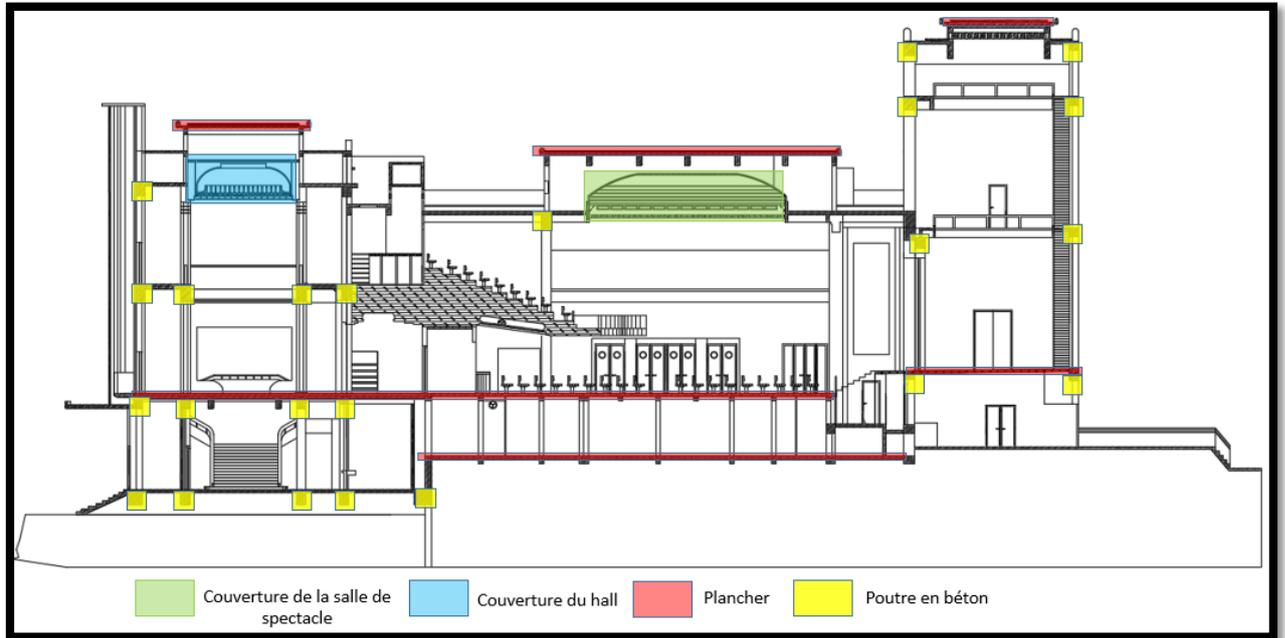


Figure 47 : Coupe sur le théâtre régional de Bejaia

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.



Figure : vu de l'intérieur du théâtre.

Source : <https://www.facebook.com/theatreroyaldebejaia>

3.1.4. Synthèse :

Le théâtre régional de Bejaia a été choisi pour cette étude par rapport à son architecture particulière, aussi par rapport à son gabarit et son volume et son emplacement dans la ville.

L'édifice est une construction française moderne décoré avec des grandes colonnes, sur la façade principale, qui marque ce théâtre. Après avoir élaboré une étude typologique et stylistique de l'édifice nous pouvons dire que le théâtre régional de Bejaia est du style moderne. C'est un modèle contextualisé, unique, que nous ne pouvons pas trouver ailleurs.

3.2. L'ex tribunal :

3.2.1. Fiche technique :

Identification	palais de justice
Catégorie/ typologie	monument
Localisation	Rue Aissat Idir à proximité de la Casbah, commune de Bejaia
Statut juridique	public
date de construction	1928
Protection	non classé (inscrit sur l'inventaire supplémentaire de wilaya)
Etat de conservation	mauvais état (aujourd'hui il est en cour de réhabilitation)
Fonction d'origine	Tribunal
Fonction actuelle	Aucune fonction (il va être reconverti en école des beaux-arts dans le futur)

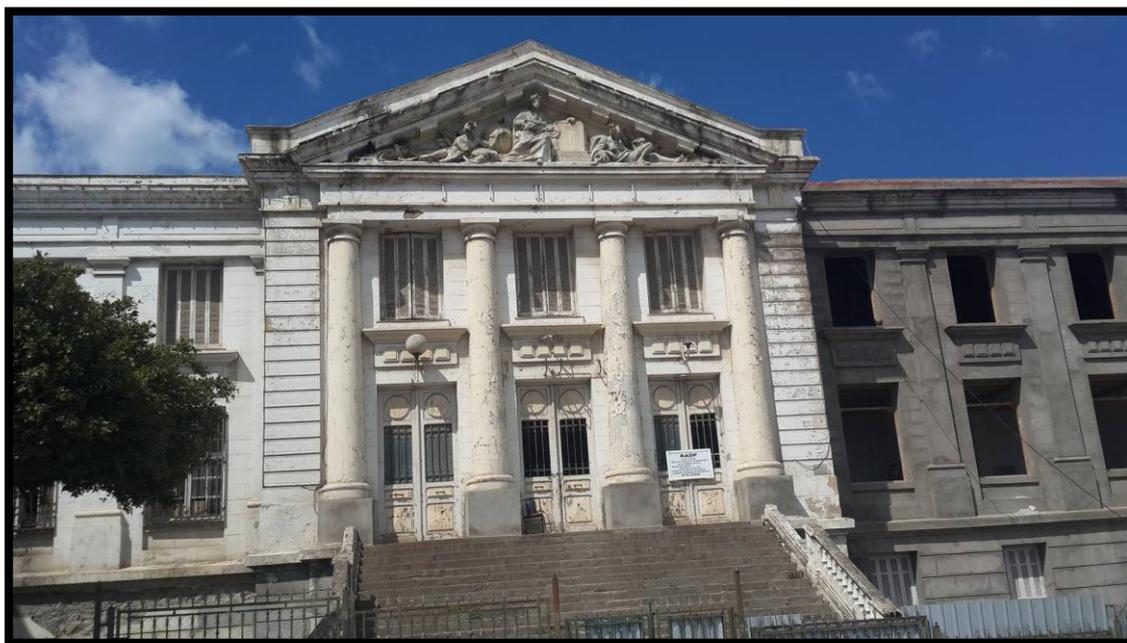


Figure 48 : photo de la façade principale de l'ex palais de justice

Source : auteur

3.2.2. Description de l'édifice :

L'ancien palais de justice de Bejaia, est un chef-d'œuvre architectural d'une valeur remarquable, Imposant bâtiment où la justice était rendue face au merveilleux golf de Bejaia, une vraie œuvre d'art, que les français en su construire.

L'ex tribunal construit en 1928 par l'entrepreneur de travaux publics Sauveur Marzo.

En 1969, le bâtiment commençait à présenter quelques désordres au niveau de l'aile est qui commençait à se détacher du reste du bâtiment⁴⁷, ceci serait dû à des désordres dans les canalisations qui étaient corrodées. A travers le temps le problème a été encore en évolution de plus e plus, mais malheureusement malgré tous les risques que présente l'aile est, aucune mesure de sécurité n'a été prise pour empêcher son effondrement.

L'édifice occupa sa fonction de tribunal traitant les affaires civiles et pénales même après l'indépendance, et ce jusqu'à la construction de la cour de justice actuelle en 1998.

Le 08/03/2011 effondrement de l'aile est de l'ancien tribunal de Bejaïa⁴⁸.



Figure 49 : fissuration de l'aile droite de l'ex tribunal

Source : <http://rabahnaceri.unblog.fr>

Aujourd'hui, le bureau d'études Yaya s'occupe de la reconstruction à l'identique de l'aile effondrée pour être ensuite aménagée en annexe des beaux-arts.

⁴⁷ Laboratoire du bâtiment et des travaux publics d'Algérie, lettre du 21/2/1969, n°34

⁴⁸ M. Bessa, «une aile de l'ancien tribunal s'effondre », tiré du site : www.depechedekabylie.com



Figure 50 : la visite du chantier du Wali de Bejaia en 2/12/2018

Source : www.facebook.com/bejaiainfo

3.2.3. Etude architecturale :

3.2.3.1. Composition d'ensemble :

L'ex tribunal de Bejaia se situe à proximité de la Casbah, son assiette est à l'angle du grand virage de la rue Aissat Idir ex rue Minochet. C'est un bâtiment datant de l'époque coloniale de style néo-classique qui exprime le prestige et la force, apprécié à travers les détails fortement exprimés sur la façade.

Le projet est délimité au sud et à l'ouest par la rue Aissat Idir qui fait environs 10 mètres de largeur. Au nord il est délimité par l'hôtel des finances, et à l'est par un parking.

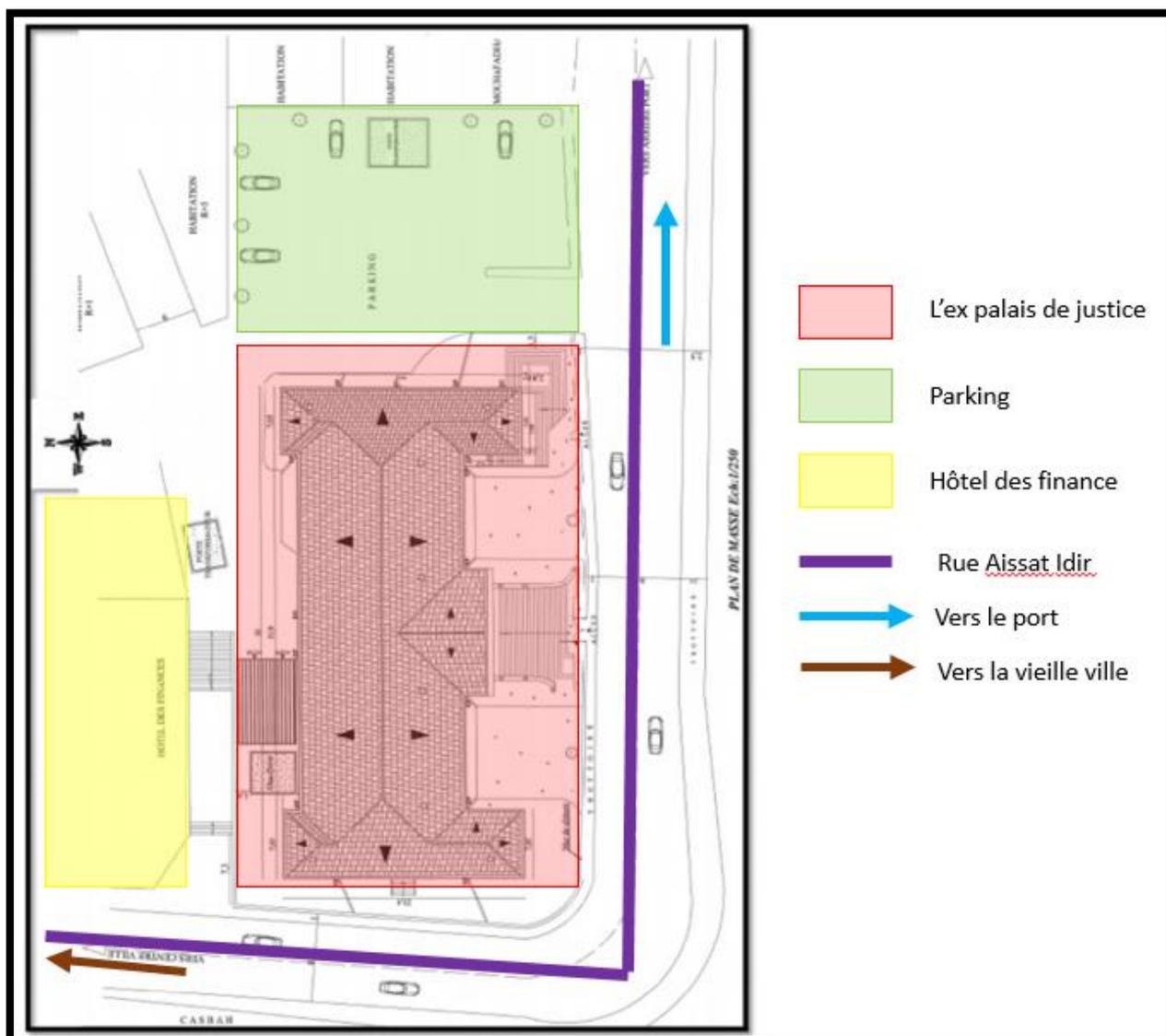


Figure 51 : plan de masse de l'ex tribunal

Source : fond : relevé de la direction de la culture. Traitement : auteur.

3.2.3.2. Plan et distribution intérieure :

Les plans que nous allons présenter dans cette partie sont les plans de reconversion de l'ex tribunal en école des beaux-arts.

Le bâtiment est conçu en R+1 avec un entresol sur une partie mais qui est démoli aujourd'hui, il est bâti sur un terrain en pente sa forme en plan est un H très aplati de 50m de long par 25.4m de large et 19.3m de hauteur⁴⁹.

- **L'entre sol** : pour le nouveau plan d'entre sol dans la nouvelle conception pour l'école des beaux-arts, il contient deux ateliers de sculpture, un atelier de gravure et des sanitaires pour

⁴⁹ CTC est, rapport d'expertise, 2007.

les filles et autres pour les garçons. Ainsi que la salle d'archive et deux bureaux de sécurités et gardiennages.

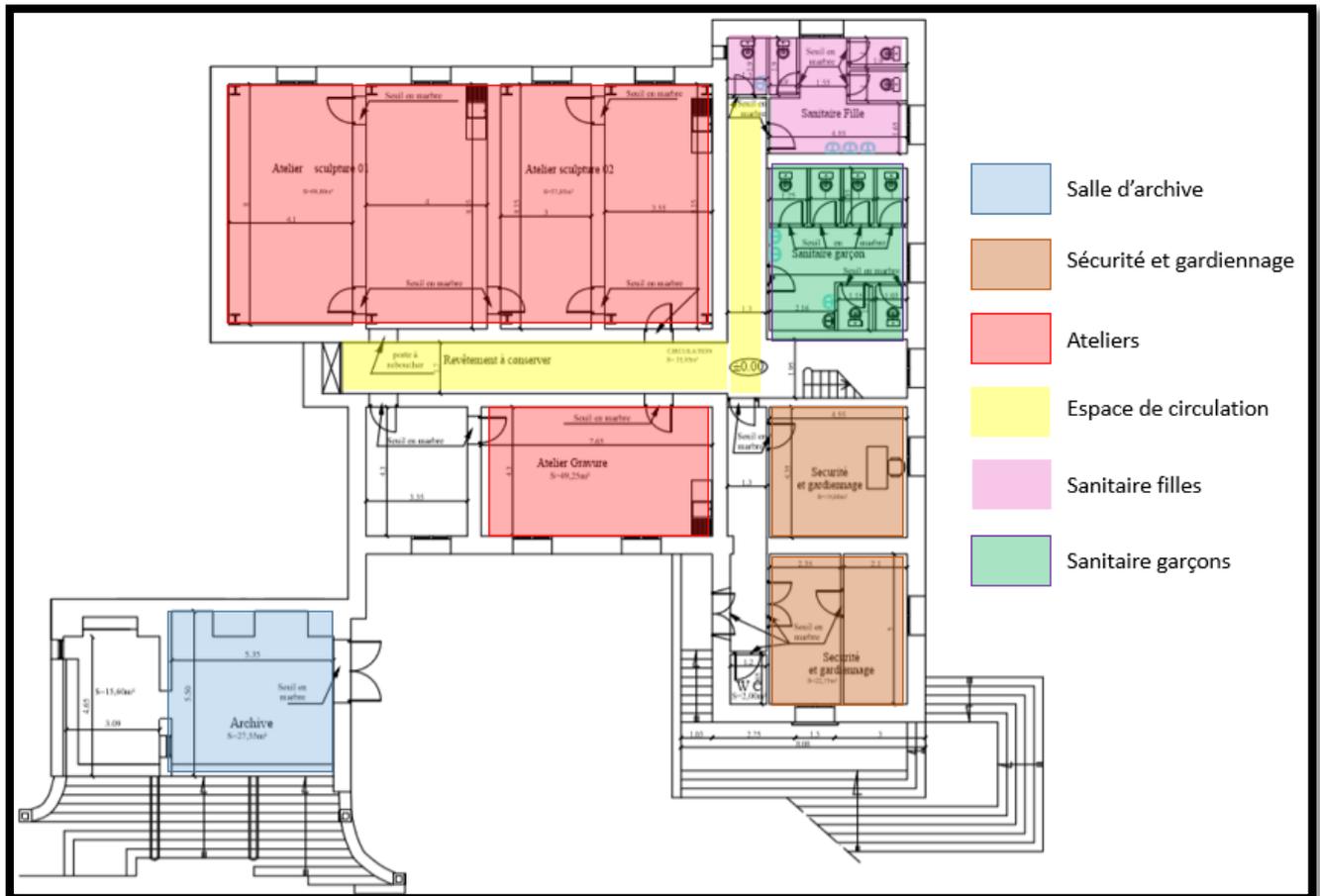


Figure 52 : plan de sous-sol

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

Le bâtiment est constitué d'un bloc principal auquel on accède par un large escalier monumental qui mène vers un hall d'entrée surmonté d'une mezzanine, de part et d'autre deux ailes sont construites symétriquement.

- **Le rez-de-chaussée** : il est composé d'un amphithéâtre de 128m², une salle d'exposition aussi de 125m², ainsi que des salles d'enseignements, un atelier de peinture, scolarité, des sanitaires et des bureaux pour le directeur des études, secrétariat et enseignant.

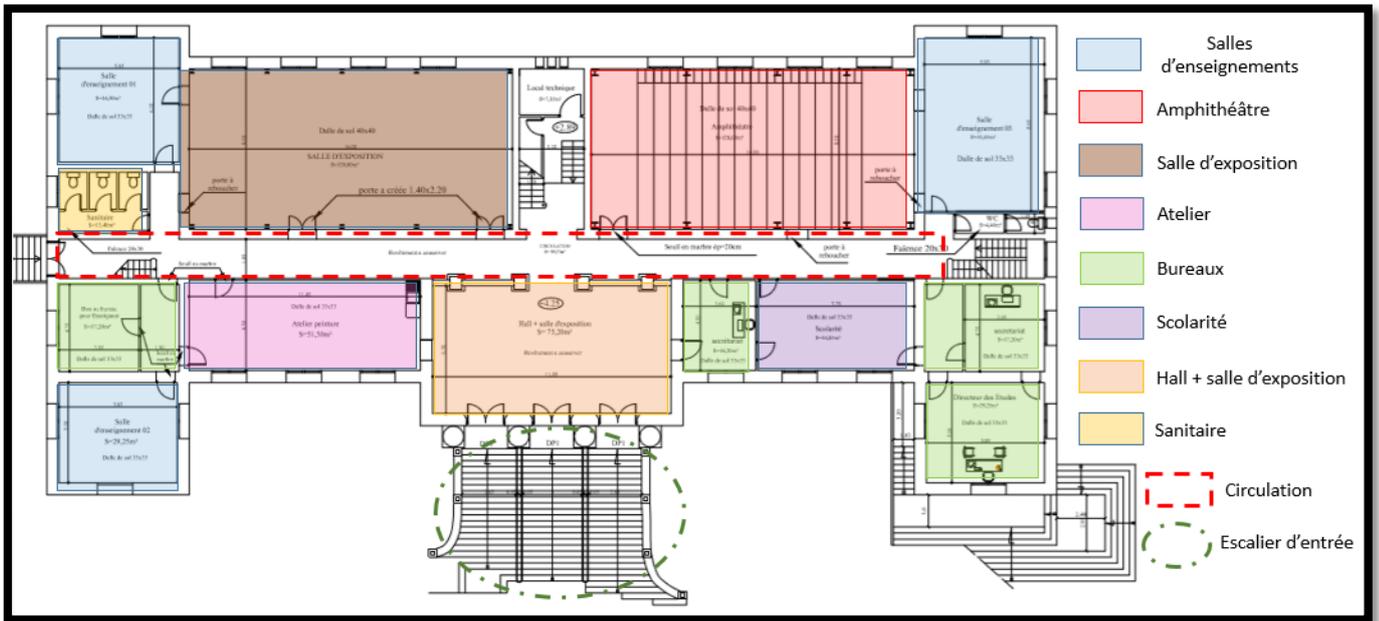


Figure 53 : plan RDC

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

- **L'étage :** À l'étage, on retrouve la mezzanine qui donne sur le hall d'entrée, aussi des ateliers, des salles de cours, des salles d'enseignements, salle de réunion, bureau du directeur et d'autre pour l'enseignant et le secrétariat ainsi que des sanitaires.

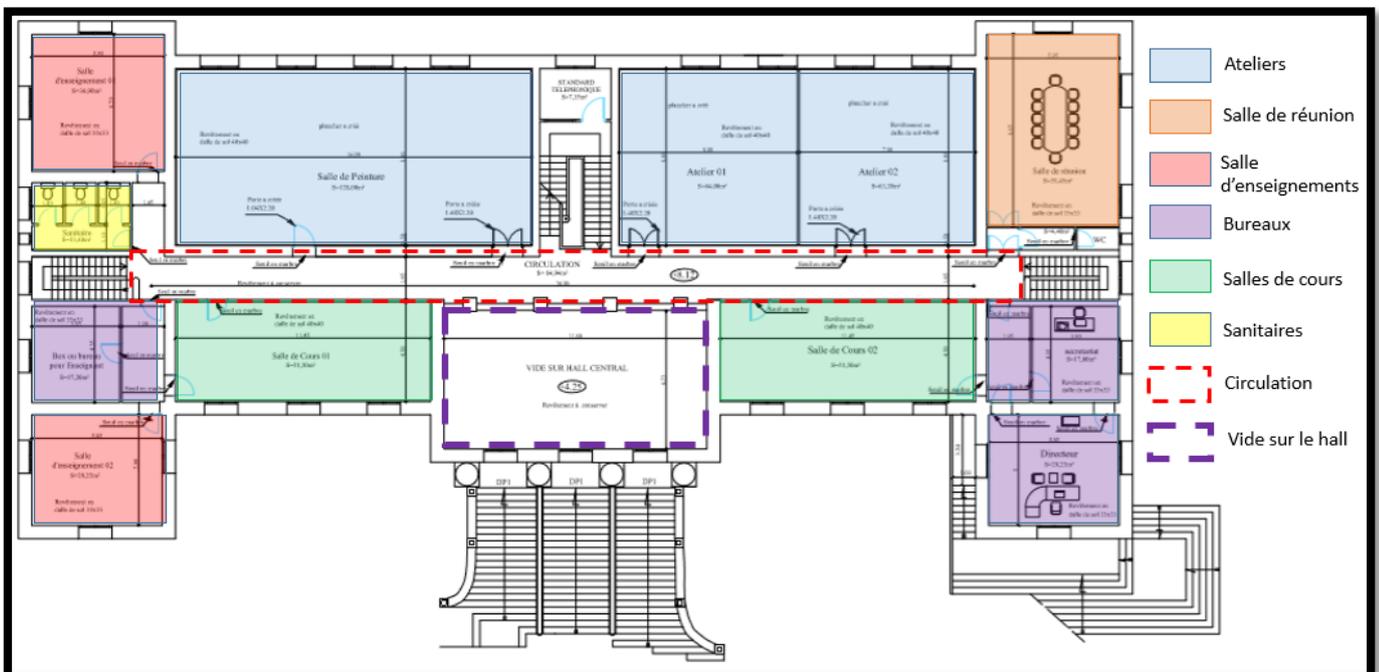


Figure 54 : plan d'étage

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

3.2.3.3. Composition de la façade :

La façade principale est rythmée par trois décrochements, deux aux extrémités et le troisième moins en sailli que les deux autres- au centre, matérialisant l'entrée monumentale par laquelle on accède par un large escalier et qui est surmonté par un fronton triangulaire sculpté de personnages humains.

L'entrée monumentale est flanquée de colonnes d'ordre toscan, plus large à leurs bases qu'à leur sommet, montant sur les deux étages de l'édifice ; ils sont au nombre de quatre, deux aux extrémités et deux autre divisant l'entrée en 3 parties verticales.

Le bâtiment est couronné par une frise qui court tout autour de celui-ci.

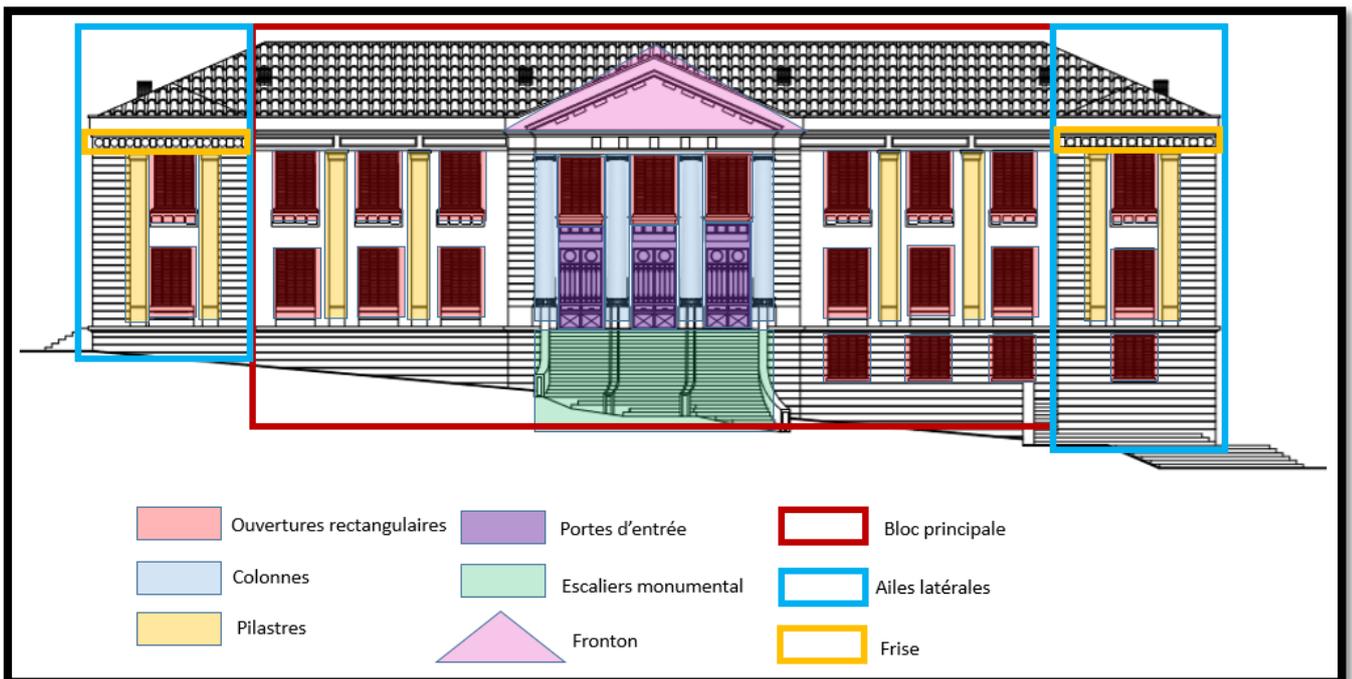


Figure 55 : façade principale de l'ex tribunal

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

Ce palais de justice est bordé sur ses quatre façades d'une double ligne de fenêtres superposées harmonieusement ordonnancées pour éclairer tous les espaces internes du bâtiment ; ces mêmes fenêtres sont soulignées par des denticules.

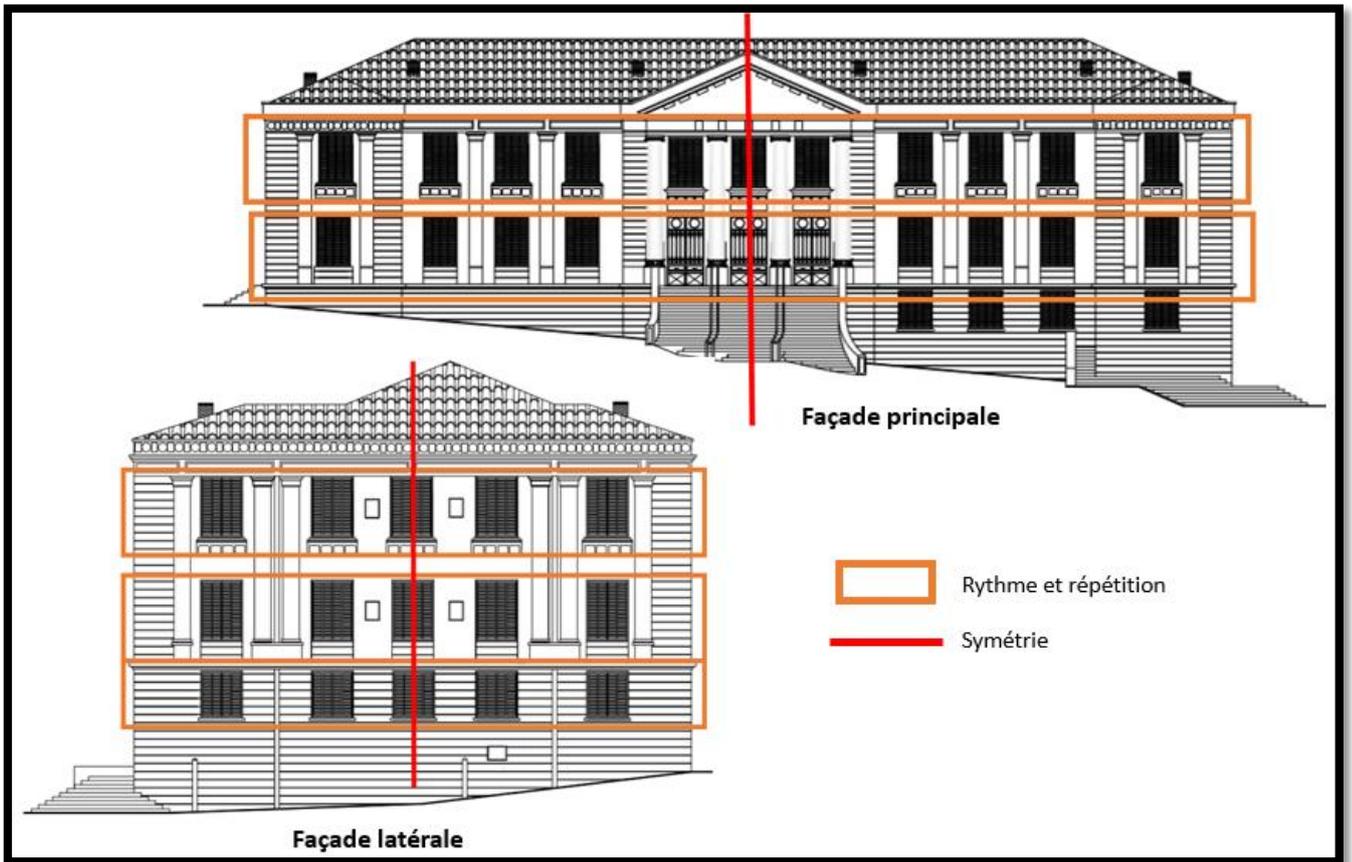


Figure 56 : lecture des façades

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

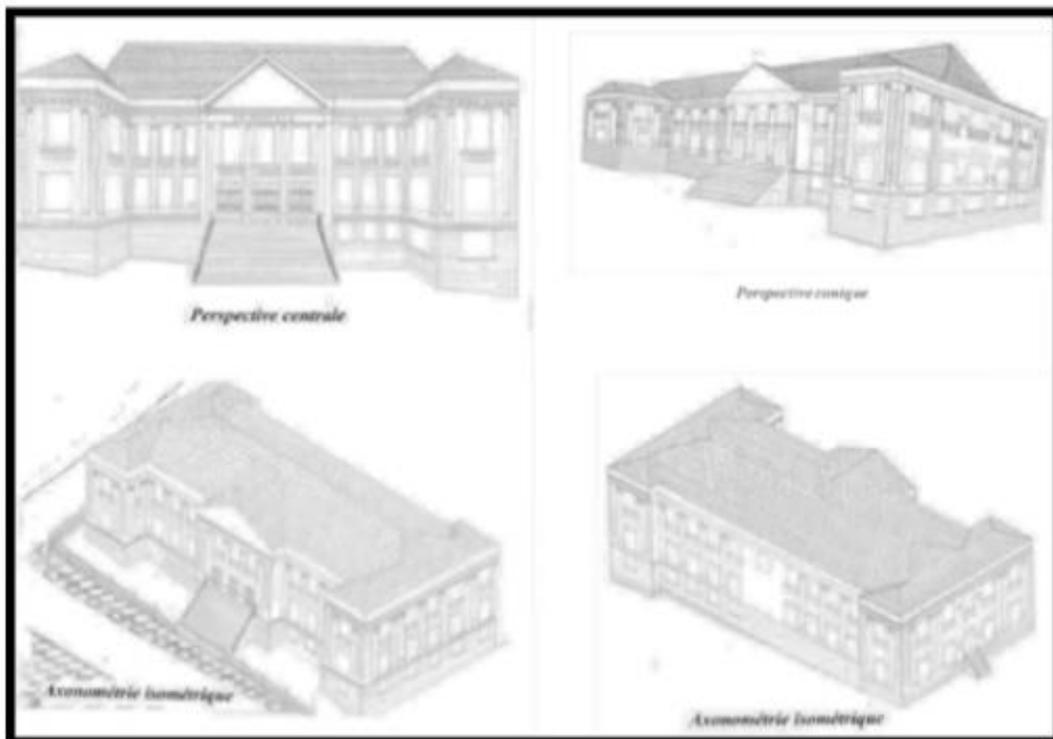


Figure 57 : vues en perspective du bâtiment

Source : mémoire de master, 2015

3.2.3.4. Matériaux et système constructif :

Pour les matériaux de construction sont les suivants⁵⁰ :

- La brique : utilisée dans les cloisons et les planchers.
- Le métal : utilisé dans la charpente et les poutres des planchers.
- La pierre : utilisée dans les fondations et les murs porteurs
- -Le bois : utilisé dans la toiture, les ouvertures
- La tuile : utilisée dans la toiture



Figure 58 : les différents matériaux de construction

Source : mémoire de master, 2015

Le système constructif est en murs porteurs. Le bâtiment est construit en murs porteurs en pierre avec un joint en mortier et recouverts d'une couche d'enduit, ils ont une épaisseur qui varie de 0.5m à 1.00 m⁵¹. Pour les cloisons, ils sont construites en brique creuse et sont jointes par un mortier en ciment et recouvertes d'une couche d'enduit, elles ont une épaisseur de 10 cm.

Le plancher est composé de :

- Une ossature métallique qui se compose de solives (poutres) en acier espacées entre elles de 40 à 60 cm, sur lesquelles reposent des voutains en brique.
- Un faux plafond, qui est constitué de lattes en bois, enduit de plâtre pour cacher l'ossature métallique et créer ainsi un enrobage pour l'acier contre l'humidité.

⁵⁰ Université de Bejaia, Mémoire de master, *L'apport de la filière sèche dans la réhabilitation durable d'un patrimoine bâti. Cas : L'ex tribunal dans la vieille ville de Bejaia*. 2015.

⁵¹ Ibid.

La toiture est composée d'une charpente métallique et des éléments en bois sur lesquels sont posées les tuiles.



Figure 59 : Vues sur les différents éléments systèmes constructifs

Source : mémoire de master, 2015

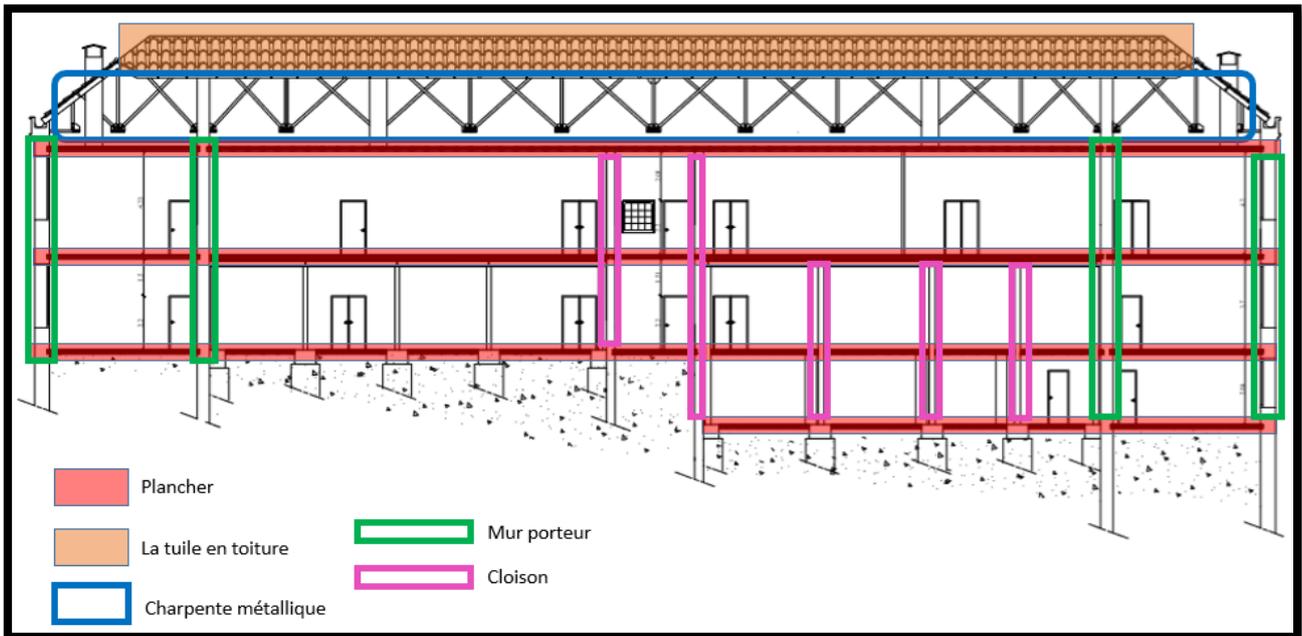


Figure 60 : coupe sur le bâtiment montrant les différents éléments de construction

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

3.2.4. Synthèse :

L'ex palais de justice de Bejaia est un ancien édifice inscrit sur l'inventaire supplémentaire de la wilaya, il a été choisi pour cette étude par rapport son histoire, son architecture particulière, ça fonction et son emplacement dans la mesure où il se situe près de la casbah.

Cet édifice est un bâtiment colonial et il est du style néo-classique. Il existe en France, plus précisément à Nice, un palais de justice qui est un modèle similaire au palais de justice de Bejaia. La composition du volume du bâtiment du palais de justice de Nice est très similaire au palais de justice de Bejaia, aussi, il contient les mêmes éléments décoratifs que celui de Bejaia (le fronton avec les statues, les colonnes), les grands escaliers monumentaux, aussi le même rythme et répartition des fenêtres.



Figure 61 : à gauche l'ex palais de justice de Bejaia ; à droite le palais de justice de Nice, France.

Source : <https://fr.wikipedia.org>

Nous pouvons déduire que l'ex palais de justice de Bejaia est un modèle importé de la France. C'est une construction qui existe déjà en France et que les français l'ont copié en Algérie.

3.3. Le lycée Ibn Sina :

3.3.1. Fiche technique :

Identification	Lycée Ibn Sina
Catégorie/ typologie	Monument
Localisation	Rue Fatima, commune de Bejaia
Statue juridique	Public
Date de construction	1929
Protection	Non classé
Etat de conservation	Bon état
Fonction d'origine	Lycée
Fonction actuelle	Lycée



Figure 62 : lycée Ibn Sina

Source : google image

3.3.2. Description de l'édifice :

Le lycée Ibn Sina est un immeuble-barre français construit en 1929 en béton avec le système poteaux-poutre. L'immeuble vient de toute sa longueur souligner et renforcer la crête qui mène à la casbah. En prolongement, l'immeuble se superpose au rempart en direction de Gouraïa. Il se situe au pres de la place de l'arsenal qui un rôle très important à l'échelle de la ville.

3.3.3. Etude architecturale :

3.3.3.1. Comossition d'ensemble :

Le lycée est limité par la Rue Fatima à l'est, le talus qui donne sur le boulevard colonel Amirouche à l'ouest et la poste au sud. L'immeuble a une forme longitudinale du dimensions 90m*21m dictée par le tracé de la voie.

Le lycée est accessible a partir de la rue fatima (entrée des ecoliers) et depuis la place de l'arsenal (entrée des travailleurs). Il constitut une des parois de cette derniere avec un traitement d'angle particulier.



Figure 63 : à gauche l'entrée des travailleur, à droite l'entrée principale des écoliers

Source : google image.

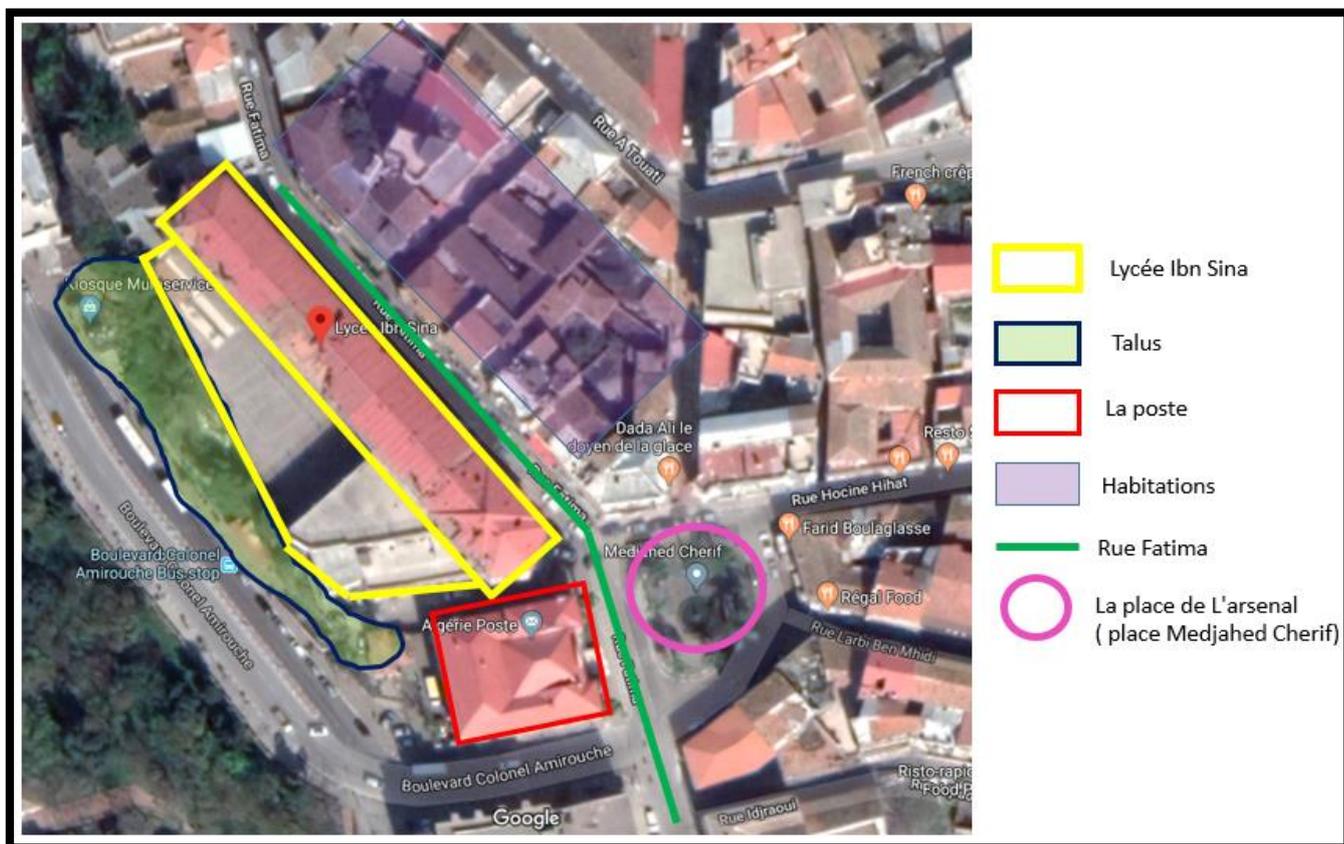


Figure 64 : plan de masse du lycée Ibn Sina

Source : fond : Google earth. Traitement : auteur.

3.3.3.2. Plans et distribution inerieure :

L'immeuble est constitué en quatre niveaux :

- **Rez de chaussée** : ce niveau est caractérisé par une grande cour de récréation sur laquelle s'orientent les espaces de service, comme le réfectoire, la cuisine, lingerie, et les salles de classe.
il existe aussi d'autre espace à ce niveau comme la salle des professeurs, qui se situe pré de l'entrée des travailleurs, une chambre et un magasin, ainsi que les escaliers qui mènent vers les autres étages qui sont placés sur sur le coté est du lycée.



Figure 65 : vu sur la cour de récréation
Source : google image.

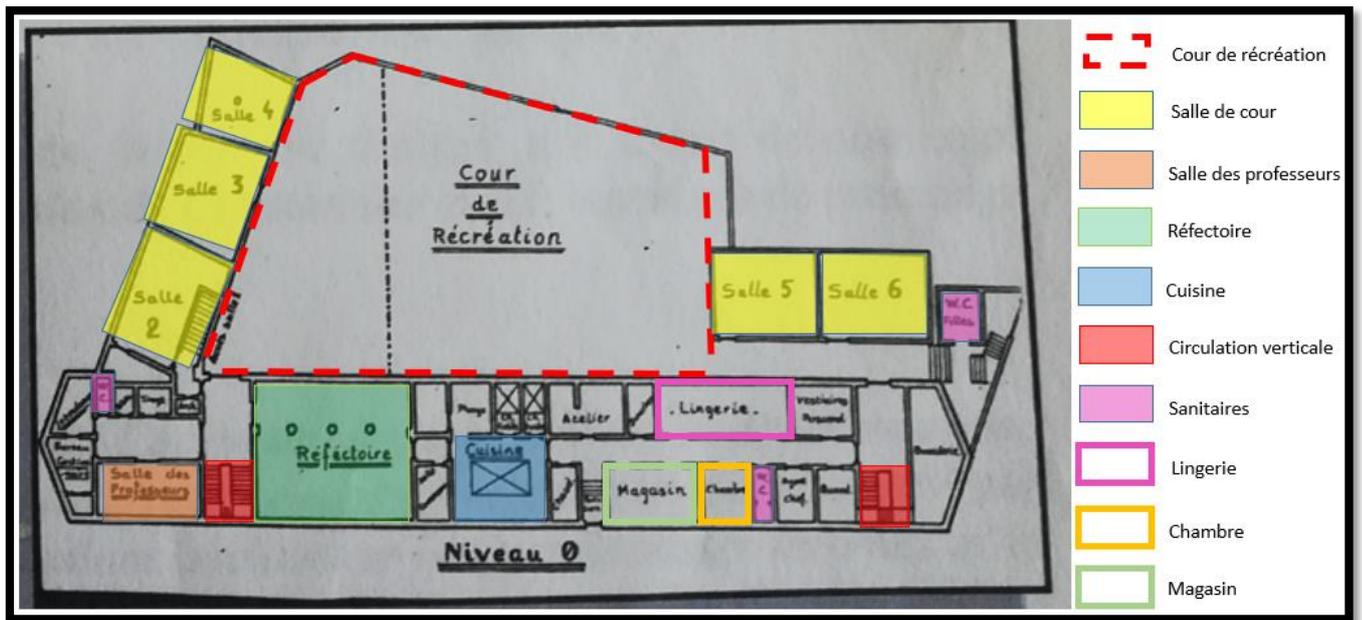


Figure 66 : vu sur le plan du rez de chaussée

Source : fond : mémoire de fin d'étude, 2005. Traitement : auteur

Premier étage : au étage nous avons trois salle de traveaux pratiques, deux salles de cours et le bureau du chef d'établissement et d'autres services.

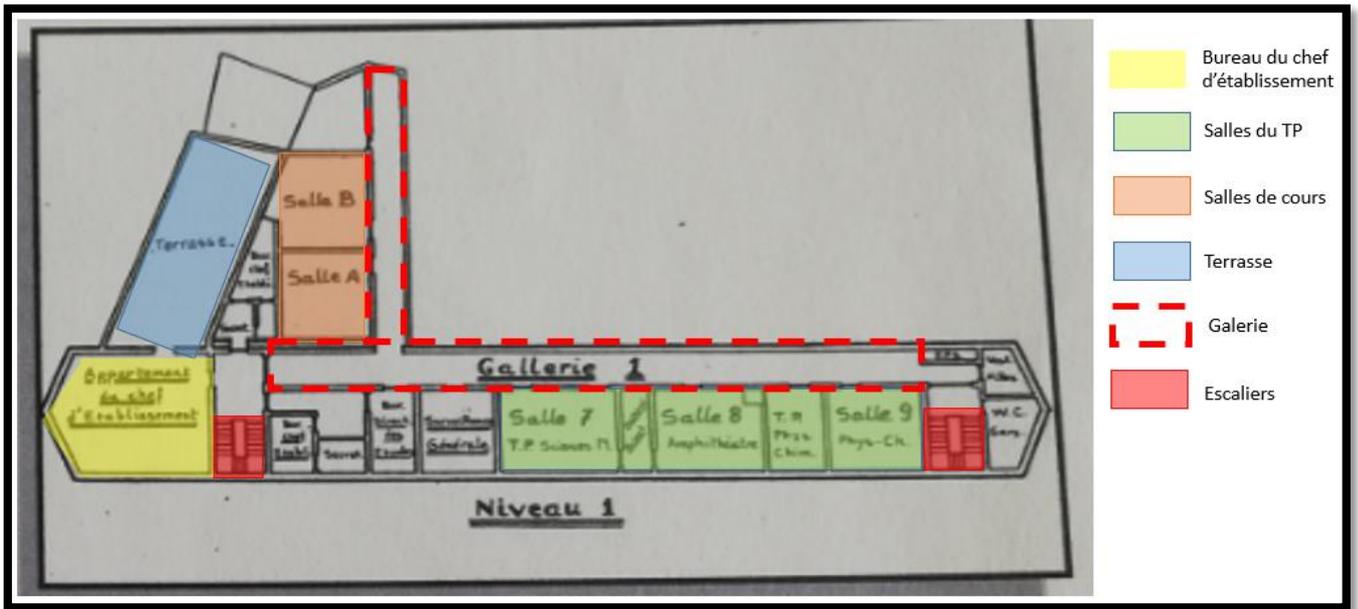


Figure 67 : vu sur le plan du premier étage

Source : fond : mémoire de fin d'étude, 2005. Traitement : auteur

- **Deuxieme étage :** dans ce niveau nous trouvons sept salles de classes identiques de forme rectangulaires et une salle en extreme droite qui ne ressemble pas aux autres salles, elle est en forme de pentagone. Il existe aussi à ce niveau une galerie qui donne sur la cour, un foyer et un appartement.

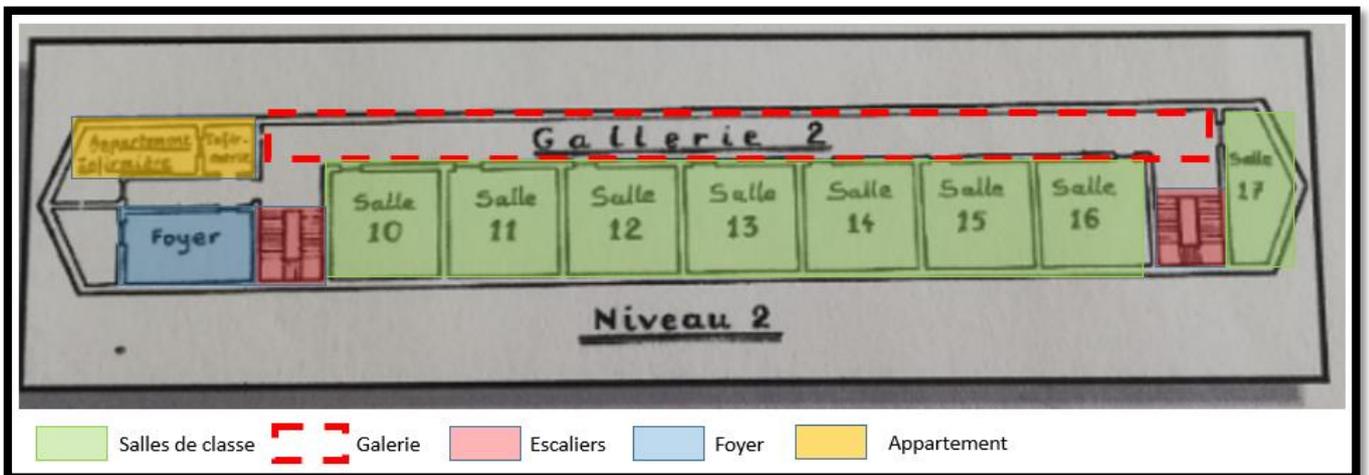


Figure 68 : vu sur le plan du deuxieme étage

Source : fond : mémoire de fin d'étude, 2005. Traitement : auteur

- **Troisieme étage :** ce niveau sert comme une résidence pour certains élèves et les travailleurs. Nous avons deux grands espaces de dortoirs pour garçons et filles ainsi que des douches, sanitaires et foyer. nous avons aussi deux appartements : une appartement en

extreme droite pour le surveillant et à l'extreme gauche pour le gestionnaire. L'accès à ce fait par deux escaliers.

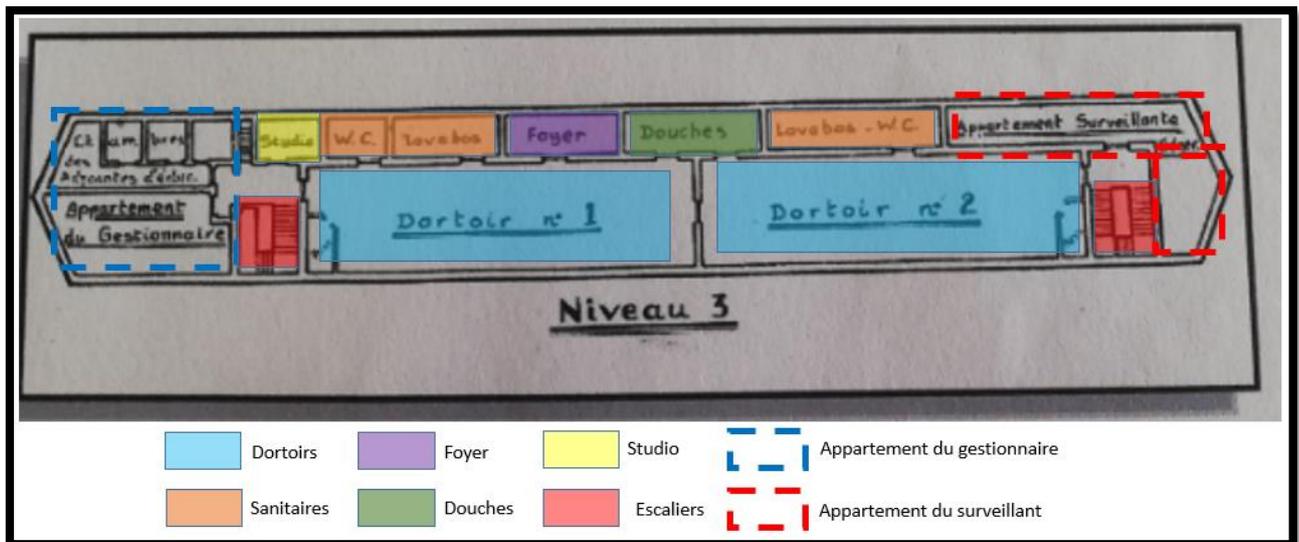


Figure 69 : vu sur le plan du deuxième étage

Source : fond : mémoire de fin d'étude, 2005. Traitement : auteur

3.3.3.3. Composition de la façade :

Le lycée a un caractère monumental vu ses dimensions importantes et son emprise en sol. Le lycée et du style art-déco, l'entrée principale est rendu monumentale en la dotant de quatre colonnes à deux niveaux en saillie.

La façade de l'immeuble est constituée de trois parties distinctes :

- Un soubassement : marqué par un traitement particulier avec de petits fenêtres en double, orientées dans le sens vertical.
- Le corps : constitué des deux étages rythmé par des éléments verticaux et horizontaux.
- Le courennement : compris dans le dernier étage, avec un traitement particulier en arcades qui finalise le bâtiment avec une toiture en tuile couvrant la totalité de l'étage.



Figure 70 : à gauche l'entrée principale marquée par les quatre colonnes. A droite la façade principale qui donne sur la rue Fatima.
Source : google image.

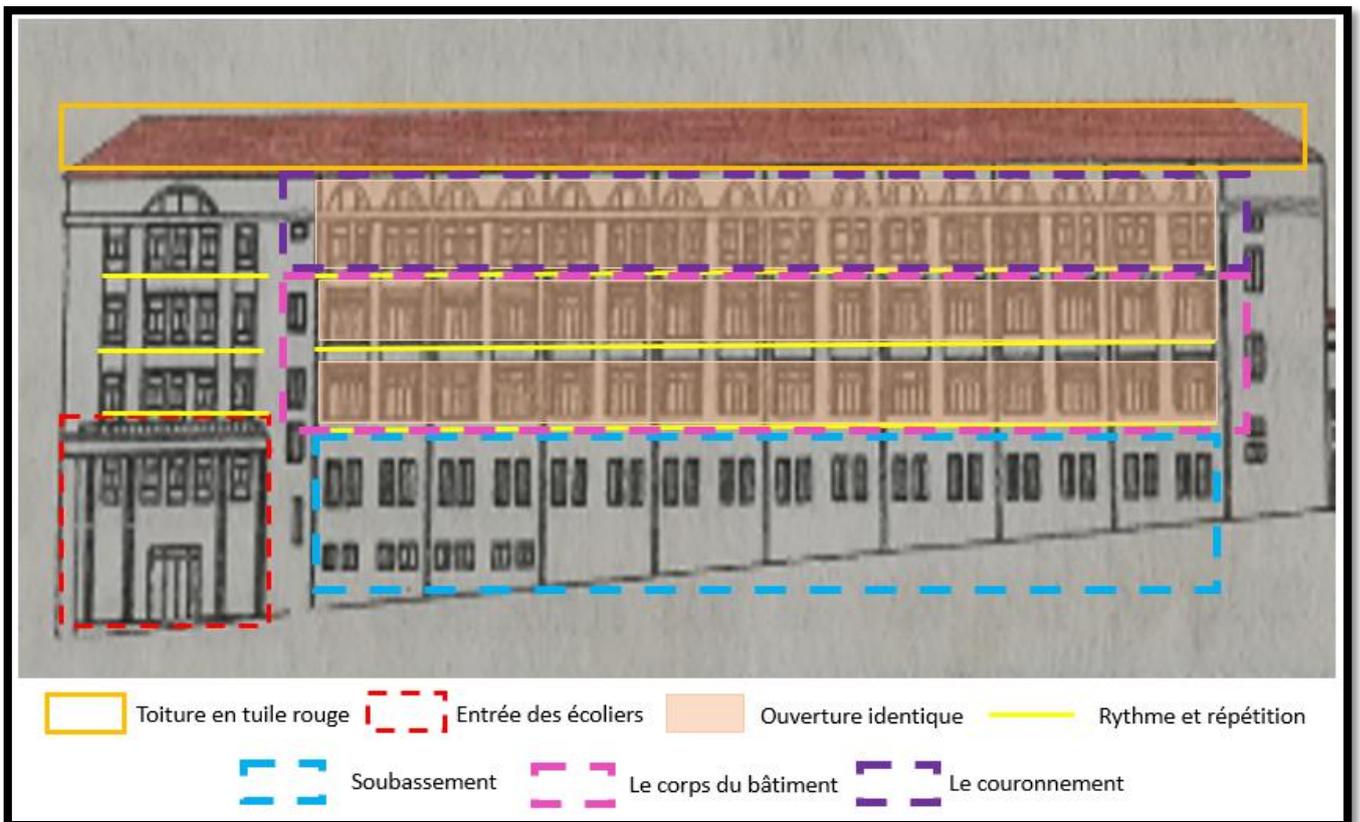


Figure 71 : façade du lycée qui donne sur la rue Fatima
Source : fond : mémoire de fin d'étude, 2005. Traitement : auteur

3.3.3.4. Matériaux et système constructif :

Selon des photos de l'intérieur du lycée, nous pouvons voir clairement des poutres et des poteaux en béton de forme rectangulaires et circulaires, qui constitue la structure du bâtiment. Donc nous pouvons déduire que le bâtiment est construit en béton avec le système poteau-poutre. Par manque d'information par rapport au murs et cloison, nous estimons qu'ils sont construits en brique.

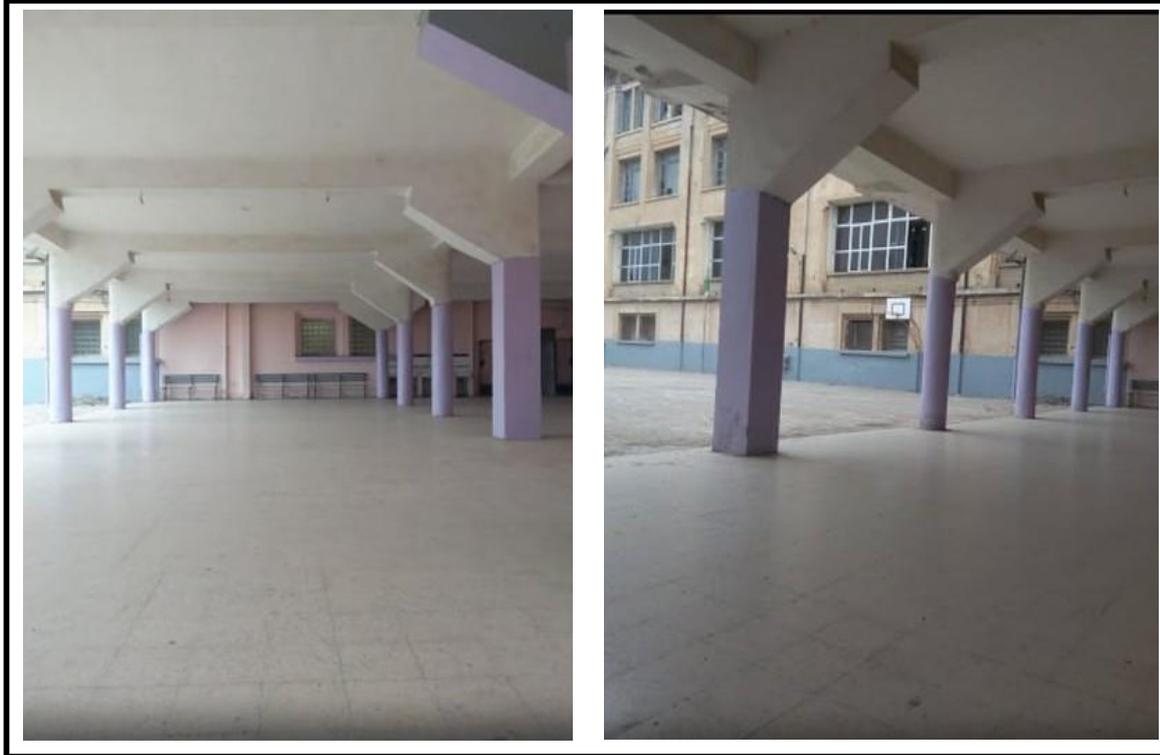


Figure 72 : vue de l'intérieur du lycée

Source : google image.

3.3.4. Synthèse :

Le lycée Ibn Sina est un édifice à caractère monumental. Le choix de cet édifice a été fait par rapport à sa grande masse, son architecture monumentale, et aussi par rapport à son emplacement dans la mesure où il constitue l'un des parois de la place de l'arsenal qui est un élément de repère important dans la ville de Bejaia.

Le lycée est du style art-déco, c'est un modèle contextualisé que les français ont construit en Algérie.

3.4. La poste :

3.4.1. Fiche technique :

Identification	La grande poste
Catégorie/ typologie	Monument
Localisation	Rue Fatima, place Medjahed Cherif, commune de bejaia.
Statue juridique	Public
Date de construction	20eme siecle
Protection	Non classé
Etat de conservation	Bon état
Fonction d'origine	poste
Fonction actuelle	Poste



Figure 73 : la poste de Bejaia

Source : auteur

3.4.2. Description de l'édifice :

Par manque de la date exacte de la construction de la poste, nous supposons qu'elle a été construite au 20eme siecle, à la meme periode temporaire que la construction des édifices qui entourent ce batiment. La poste se situe entre le theatre regional et le lycée Ibn Sina. Ce batiment constitue l'un des parois de la place de l'arsenal qui est un element de repère important dans la ville.



Figure 74 : photo ancienne de la poste

Source : ancienne carte postale.

3.4.3. Etude architecturale :

3.4.3.1. Composition d'ensemble :

Le bâtiment repose sur une parcelle rectangulaire, il constitue l'une des parois de la place de l'arsenal, elle est limitée à l'est par la rue Fatima et la place de l'arsenal (place Medjahed Cherif), à l'ouest par le boulevard colonnel Amirouche, au nord par le lycée Ibn Sina et au sud par le théâtre régional.

La poste est constituée de deux étages et un sous sol. L'accès se fait par trois entrées au rez-de-chaussée, la première entrée c'est l'entrée principale aux public, il est sur la façade principale du bâtiment et nous l'aboutissons à partir des escaliers de dix marches.

Une autre entrée pour les véhicules se situe dans la façade ouest pour les personnes qui travaillent dans la poste. Une dernière entrée qui se situe aussi sur la façade ouest qui mène vers le logement à l'étage.

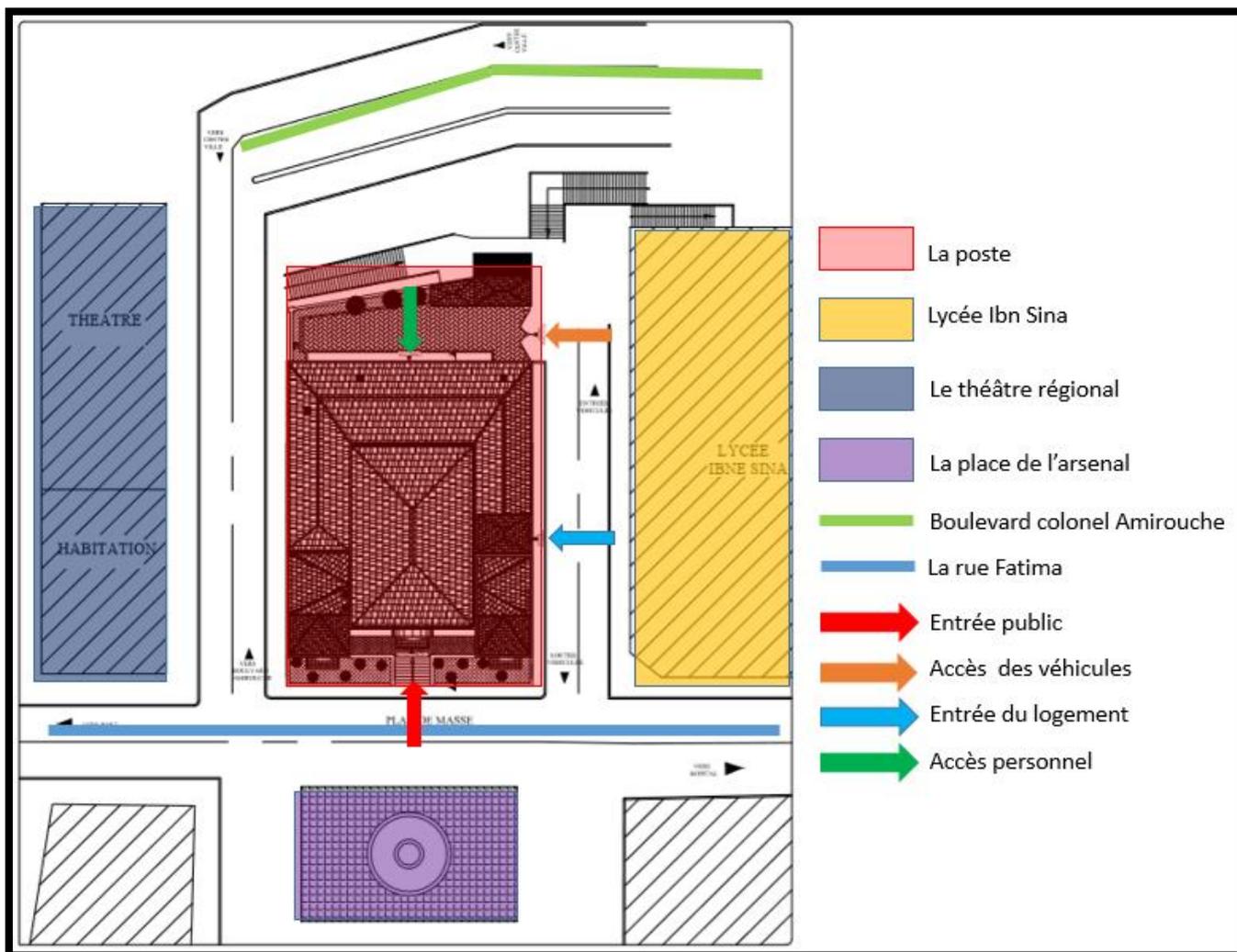


Figure 75 : plan de masse de la poste

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

3.4.3.2. Plan et distribution interieure :

Le batiment est en R+1 et un sous sol. le dernier étage, sur lequel nous n'avons d'information ni document graphique est constitué d'un logement.

- **Rez-de-chaussée** : nous rentrons a partir d'un escaliers qui aboutit dans un espace public ou nous trouvons en face de la porte d'entrée les guichets. L'espace public est bordé, à droite et à gauche par des bureaux du receveur, bureau d'ordre, et un bureau pour le tri courrier. En arriere plan se trouve le parking que nous l'accède par un accès des véhicules. Il existe aussi un petit parking pour les cyclomoteurs, ainsi qu'une bouvette pour les employés a coté de ce dernier. L'accès personnel se fait a partir du parking ou nous aboutissons dans un hall pour allers au différentes bureaux qui existent. A coté du hall se trouve un escalier pour descendre au sous sol.

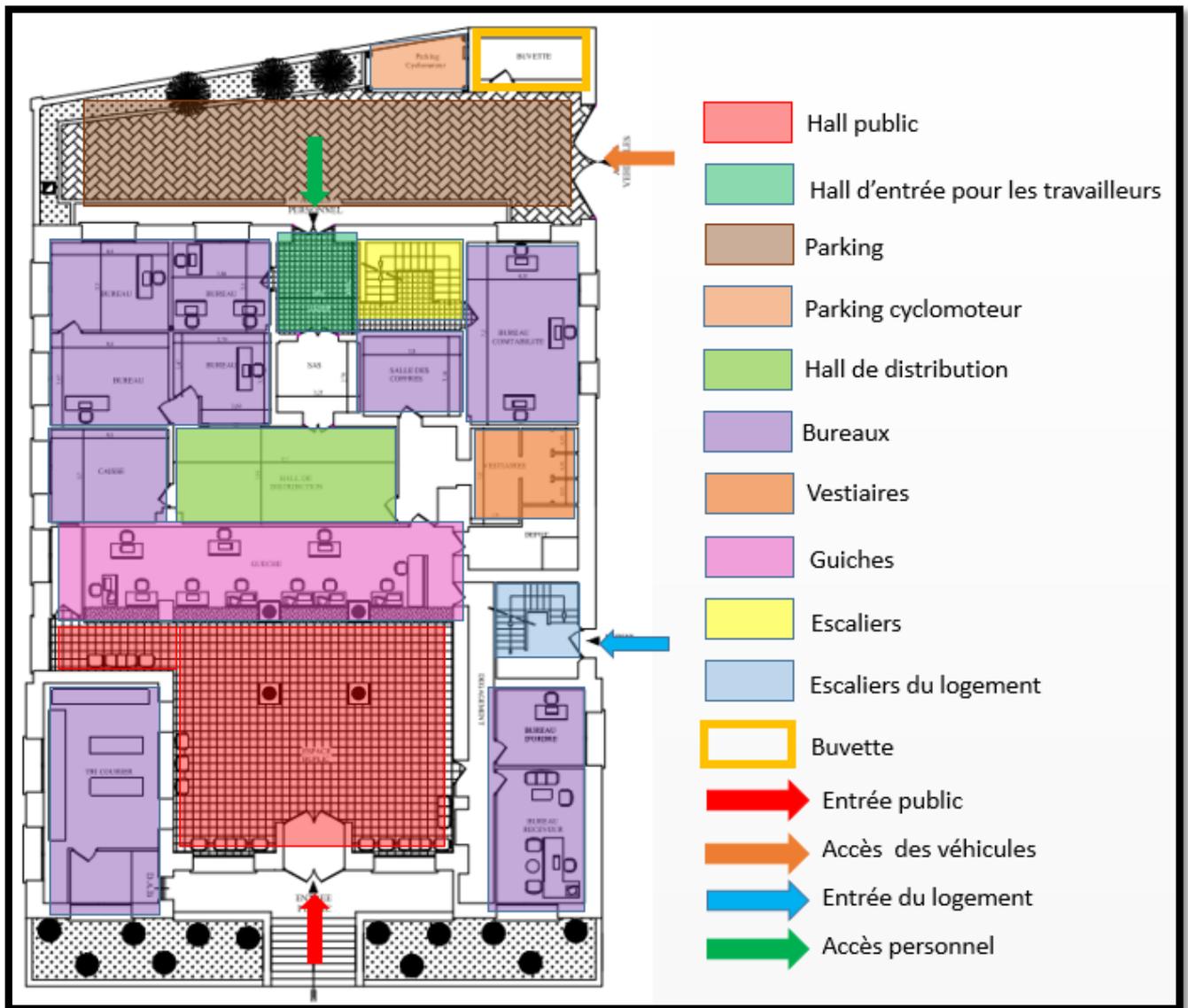


Figure 76 : plan de rez-de-chaussée

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

- **Sous sol** : l'entrée au sous sol ce fait à partir de la façade sud qui est en face le théâtre et qui donne aussi sur la continuité du boulevard colonel Amirouche. Nous aboutissons sur un hall d'entrée, qui mène vers les espaces public et les guiches de part et d'autre, et qui mène aussi vers un autre hall de distribution qui va permettre l'accès au différents bureaux, comme le tri courrier, qui est l'espace le plus grands, les vestiaires et la salle d'archives.



Figure 78 : plan du sous sol

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

NOTE : par souci de manque d'information, nous n'avons pas la possibilité d'avoir le plan de premier étage.

3.4.3.3. Composition de la façade :

La poste est du style néo-classique. La façade principale est parfaitement symétrique avec une entrée caractérisée par un escalier et une porte d'entrée sous forme d'arc en plein cintre. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont des ouvertures identiques sous forme d'arcs en plein cintre. L'étage est caractérisé par deux types d'ouverture, deux fenêtres rectangulaires et trois portes fenêtres avec des balcons, deux dans l'extrémité de la façade de part et d'autre, et une au milieu des deux fenêtres.

Nous pouvons clairement lire la symétrie dans la façade principale du bâtiment, la répétition des fenêtres tout au long du rez-de-chaussée, et aussi la même répétition des portes balcons à l'étage.

La toiture du bâtiment est en charpente en bois recouverte en tuile. La couverture est complétée par un élément décoratif qui caractérise cette dernière et qui contient une horloge.

L'horloge n'avait pas seulement un rôle décoratif, elle était un indice de modernisation urbaine et cela depuis le 14ème siècle dans toutes les villes européennes.

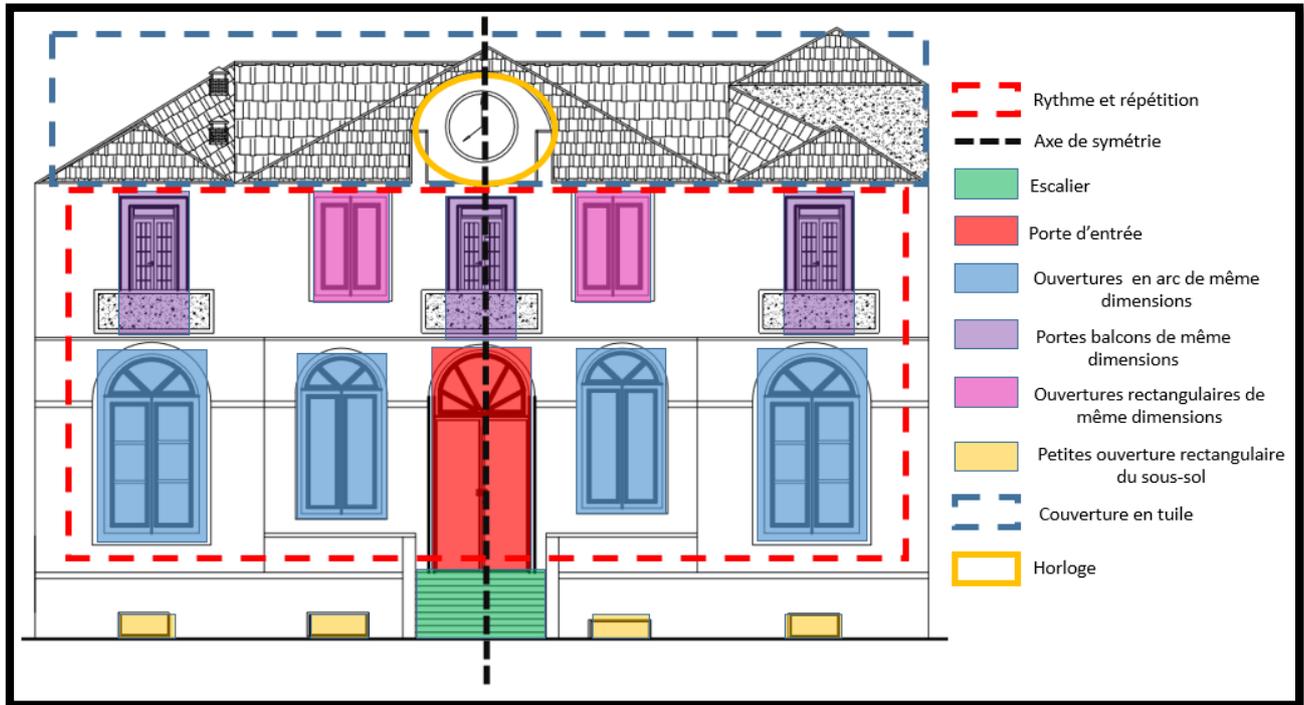


Figure 79 : façade principale de la poste

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

3.4.3.4. Matériaux et système constructif :

La structure du bâtiment de la poste est en mur porteur. Ces murs porteurs sont en pierre et ils sont de 70cm d'épaisseur. Le plancher est composé d'une ossature métallique avec des poutres en acier. Nous supposons que la dalle est en béton, si le bâtiment est construit après 1930.

La toiture est composée d'une charpente que nous supposons qu'elle est en bois avec une couverture en tuile rouge.

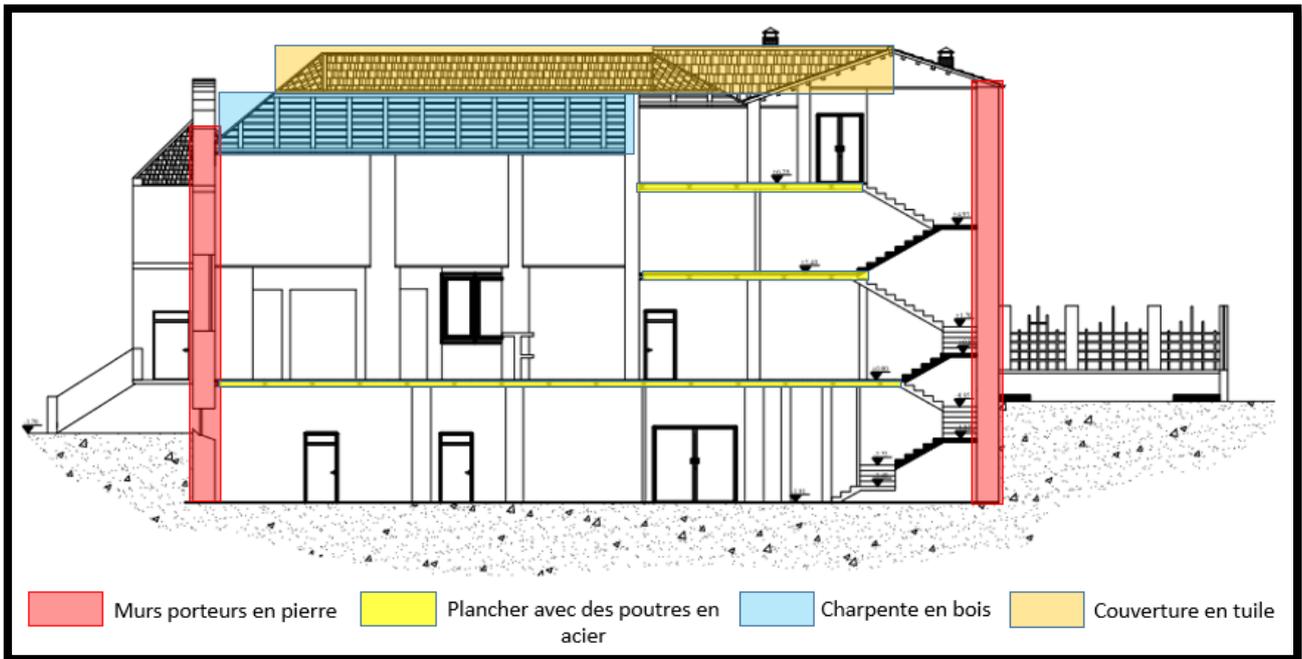


Figure 80 : coupe sur la poste

Source : fond : BET Mr MAHINDAD. Traitement : auteur.

3.4.4. Synthèse :

La poste est un bâtiment du style néo-classique qui compose l'un des parois principales de la place de l'arsenal. Il existe un bâtiment similaire à cet édifice en France qui est l'hôtel des postes de Fort de France. Ce dernier est construit au XIXème siècle et il est du style néo-classique. Son volume, sa façade, et la répartition de certaines ouvertures sont assez semblables au bâtiment de la poste de Bejaia. Et donc nous pouvons dire que la poste de Bejaia est un modèle importé de la France.



Figure 81 : à gauche, l'hôtel des postes de Fort de France ; à droite, la poste de Bejaia.

Source : fr.wikipedia.org

Conclusion :

A travers cette partie nous avons essayé faire une étude sur les édifices majeurs du centre historique de la ville de Bejaia, qui ont un statut public, par rapport aux différents éléments qui les constituent, (répartition d'espaces intérieures, fonctionnement, façades, style, matériaux...)

Ce patrimoine colonial constitue un enjeu essentiel tant sur le plan :

- Urbanistique, dans la mesure où ces édifices jouent un rôle important dans la structuration du paysage urbain de cette partie de la ville par ce qu'ils sont des éléments majeurs et aussi ils sont des points de repère de la ville
- Economique.
- Social

Ces paramètres pourraient générer des revenus, de l'emploi, contribué à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Aujourd'hui les menaces qui pèsent sur héritage colonial (plus précisément des bâtiments qui datent du XIXe et XXe siècles) sont des risques à ne pas négliger : Il est donc essentiel que les pouvoirs publics lancent des opérations de réhabilitation et requalification. L'intervention des professionnels est fortement recommandée.

Du coup, il s'agira non seulement de préserver notre histoire collective mais permettra aussi d'en tirer profit.

L'objectif de cette étude est la connaissance typologique et stylistique de ces édifices majeurs de la ville. Les français ont adapté un style pour construire certains de ces édifices, qui est le style néo-classique, comme le cas de la poste et l'ex palais de justice. Ils ont même adapté les mêmes techniques et les matériaux de constructions pour la construction de ces deux édifices.

Pour le lycée Ibn Sina et le théâtre régional, ils sont des édifices construits en béton, avec un style et un modèle différent, mais qui n'est pas adapté à un autre édifice en France.

Conclusion générale :

Ce travail de recherche était consacré à la problématique de l'étude des typologie architecturales, constructives et stylistiques des édifices majeurs de la période coloniale dans la vieille ville de Bejaia.

Les édifices choisis pour cette recherche se situent dans une partie de la vieille ville qui est la plus ancienne. Ces édifices à caractère public ont donné à cette partie de la ville un dynamisme causé par le flux que ces édifices ramènent.

Nous avons pu vérifier notre première hypothèse qui consiste dans le fait que certains édifices majeurs de la période coloniale, comme la poste et l'ex tribunal, sont un modèle d'une typologie importée de la métropole. Durant la période de la colonisation française, plus précisément au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, les français ont construit des édifices en adaptant un style et une typologie qui existent déjà en France. C'est pour cette raison que le néo-classique est le style le plus adapté dans les constructions coloniales.

Nous trouverons également quelques édifices qui datent de la période française, qui se situent près du bâtiment de la poste, comme l'hôtel des villes et la banque qui sont aussi du style néo-classique.

Nous avons aussi pu vérifier la seconde hypothèse qui annonçait que certains édifices datent de la période française sont un modèle contextualisé, comme le cas du lycée Ibn Sina qui est un immeuble-barre et qui exprime un exemple d'une architecture monumentale du style art-déco. Une construction coloniale avec une structure en béton. Nous avons aussi l'exemple du théâtre régional qui est construit en béton et qui adapte le style moderne.

L'étude de la production coloniale qui constitue une composante majeure du patrimoine de Bejaia non reconnue officiellement représente un sujet insuffisamment étudié qui ouvre sur des perspectives de recherche à approfondir.

Nous espérons avoir démontré tout au long de ce travail, une reconnaissance globale typologique, constructive et stylistique sur les édifices majeurs de la période coloniale de Bejaia et que ce travail va amener à la nécessité de sauvegarde du patrimoine coloniale. La sensibilisation des gens vers le patrimoine coloniale est nécessaire. En effet, nous restons convaincus que toutes constructions coloniales racontent une histoire qui mérite d'être écoutée et transmise aux générations futures.

Bibliographie :

1. P.Merlin.F.Choay, *dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Ed. Publication universitaire française Paris, 1988
2. Patrick Le LOUARN, livre le patrimoine culturel et la décentralisation (chap1) P. 17.18
3. Mémoire de master, université de Tlemcen, *Valorisation du patrimoine du XIXème et XXème Siècle*, 2017
4. Dictionnaire de la langue française. HACHETTE, 2002. P 637
5. Encyclopédie LAROUSSE en ligne
6. CHOAY Françoise : *L'allégorie du patrimoine*, Éd du Seuil, Paris, 1992, p275.
7. Charte de Venise, IIème Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964. Adoptée par ICOMOS en 1965.
8. Le site officiel, <http://fr.unesco.org>
9. charte internationale du tourisme culturel la gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif (1999)
10. Gravari Barbas Maria, Veschambre Vincent, 2000, « Introduction : patrimoine et environnement : les territoires du conflit », *Norois*, 2000, n°185, p. 3-1.
11. Emmanuel Amougou in « La question patrimoniale », ouvrage collectif sous la direction de E. Amougou, édit. Des presses universitaires de Limoges, 2003.
12. «La gestion par les valeurs», publication de la commission des biens culturels du Québec, juin 2004, p 4.
13. Le site officiel, <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr>
14. La charte de Venise 1964 établie dans le IIe congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques. Adoptée par ICCOMOS en 1965.
15. Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; Grenade ; octobre 1985 ; Article 1.
16. Le site officiel de l'UNESCO, <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte>
17. Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, Espagne, Grenade 03/10/1985
18. PDF, *Histoire des Arts XIXème siècle, histoire des arts : arts et quotidien au dixième siècle*
19. Mémoire de master, *L'apport de la filière sèche dans la réhabilitation durable d'un patrimoine bâti*, 2014.
20. Site : [https://www.archi-wiki.org/Adresse:Tribunal_de_Grande_Instance_\(ou_Palais_de_Justice\)_\(Strasbourg\)](https://www.archi-wiki.org/Adresse:Tribunal_de_Grande_Instance_(ou_Palais_de_Justice)_(Strasbourg)).
21. Le site, <http://www.paris-unplugged.fr/1861-la-construction-de-lopera-garnier/>
22. Le site web. <https://fr.wikipedia.org>.
23. Rapport, *Le patrimoine architectural de l'époque coloniale française au prisme des politiques patrimoniales algériennes : cas de l'hôtel de ville de Bône*. Département d'architecture, Université Annaba, 2017.
24. <http://www.annaba-patrimoine.com/hotel-de-ville>.

25. <http://www.mama-dz.com/musee/histoire>.
26. Google Earth
27. <http://www.kabyle.com>
28. Rapport « PPSMVSS » de la ville de Bejaia, N.Mahindad.
29. mémoire de magistère, *essai de restitution de l'histoire urbaine de la ville de Bejaïa*, Madame N.MAHINDAD.
30. mémoire de master, *Valorisation du patrimoine du XIXème et XXème Siècle La reconversion de la cave coopérative 27 « cave cardona » : centre de sport et de loisirs aquatique*. HEDRACHE Amal. 2016/2017
31. mémoire de master, *Le centre historique de Bejaia ; pour la sauvegarde et la pérennisation d'un patrimoine urbain séculaire*, Université Abderrahmane Mira – Bejaia.
32. Mémoire de magistère, *sauvegarde du patrimoine culturel dans le contexte du développement durable : cas d'étude de la ville de Bejaïa*. Par Mme Benazzouz Karima.
33. Mémoire de magistère, *la sauvegarde et la réutilisation des monuments du système défensif de la ville de Bejaïa*, KORICHI Amina.
34. CH.Feraud, *notes sur bougie, domination turque*, revue africaine
35. Le site officiel, <http://www.apcbejaia.org>.
36. Le site officiel, www.poste.dz.
37. Rapport de la direction de la culture, *Le Secteur Sauvegardé de la vieille ville de Bejaia et l'élaboration du Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur*.
38. <https://www.facebook.com/theatreregionaldebejaia>
39. <http://rabahnaceri.unblog.fr>
40. www.facebook.com/bejaiainfo
41. mémoire de fin d'étude, 1. articulation : ville haute/ville basse, ville/mer. Bejaia. 2005.
42. Relevés des édifices de la ville de Bejaïa de Mr MAHINDAD.
43. Laboratoire du bâtiment et des travaux publics d'Algérie, lettre du 21/2/1969, n°34
44. M. Bessa, «*une aile de l'ancien tribunal s'effondre* », tiré du site : www.depechedekabylie.com
45. CTC est, rapport d'expertise, 2007.
46. Jean Yves ANDRIEUX, « Les plus beaux lieux du patrimoine industriel », Introduction, P17.
47. A.ZUCHELLI, Introduction à l'urbanisme Opérationnel et la Composition urbaine (volume2)1983.Edition. O.P.U. Alger, p59.
48. Pierre MERMIN, et Françoise CHOAY, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ». Paris, Presses universitaire de France, (1988), P723
49. Petit Larousse illustré, Dictionnaire encyclopédique pour tous-1983. Librairie Larousse, Paris, France.
50. Le site officiel de l'UNESCO, fr.unesco.org/culturel/sauvegarde
51. Op. Cité, « Intervenir en quartiers anciens, Enjeux-Démarches-Outils », p. 104-115.
52. Mémoire de magister, SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL DANS LE CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, 2009.
53. Ministère de l'Equipement, du logement, du Transport et du Tourisme, direction de l'architecture et de l'urbanisme : « Les secteurs sauvegardés ». Edition villes et territoires, Arche de la défense, Paris 1996, p. 8 p.17.

Annexes

Définition des concepts

1. Les secteurs sauvegardés :

Les secteurs sauvegardés sont définis comme : « un ensemble urbain dont la protection et l'évolution sont assurées par un périmètre délimité par un arrêté interministériel, pour lequel un document d'urbanisme de détail est élaboré : le plan de sauvegarde et de mise en valeur⁵². »

Ils ont été institués en France, par la loi Malraux du 4 août 1962. Cette loi est apparue par réaction aux opérations de rénovation urbaine qui privilégiaient la démolition, par souci hygiéniste, et la reconstruction selon les principes du zonage. Des solutions radicales, sont préconisées pour le traitement de l'insalubrité et des dégradations des quartiers anciens ruinés par les combats de la seconde guerre mondiale. Une étape essentielle est franchie avec l'apparition de cette loi, qui a alors permis d'opposer à la destruction, des outils réglementaires et financiers qui en permettent la conservation et la mise en valeur. C'est une nouvelle démarche de protection, des ensembles urbains anciens présentant un intérêt historique, architectural et urbain, fondée sur la conservation, la restauration et la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine urbain. Ce patrimoine recouvre une typologie urbaine variée tant en taille qu'en morphologie : villes historiques, ensembles urbains exceptionnels, centres et quartiers urbains anciens⁵³.

2. L'objectif patrimonial des secteurs sauvegardés :

L'extension du champ de la protection des monuments et de leurs abords aux ensembles urbains bâtis, a permis de déplacer l'intérêt historique, culturel et esthétique, qui était alors accordé que seuls monuments, qui représentaient les éléments remarquables d'une ville, vers l'ensemble des édifices et des espaces qui le composaient.

3. L'objectif urbain des secteurs sauvegardés :

Comme on vient de le voir, la loi Malraux est une loi de protection du patrimoine mais aussi d'urbanisme qui considère que la dynamique urbaine doit s'appuyer sur la ville existante. Aujourd'hui la politique des secteurs sauvegardés garde toute son actualité, dans la mesure où elle représente la seule démarche qui permet d'intégrer et de concilier les enjeux patrimoniaux et les enjeux urbains, par la prise en compte de la dimension sociale, fonctionnelle et de la vocation historique des ensembles anciens, comme des lieux de pluri fonctionnalité, de coexistence et d'urbanité.

A cet effet un plan de sauvegarde et de mise en valeur (P.S.M.V) est élaboré dans les secteurs sauvegardés. Il est investie de l'ensemble des objectifs d'un document d'urbanisme par la prise en compte du volet social, économique et de l'ensemble des besoins de la population du secteur sauvegardé comme l'habitat, l'emploi, les services, le transport...

4. Le plan de sauvegarde et de mise en valeur (P.S.M.V) :

C'est un document d'urbanisme qui prend en compte la nécessaire évolution d'une ville, au regard des fonctions urbaines contemporaines, et permet d'y mener des actions qui la valorise.⁵⁴

⁵² Ministère de l'Équipement, du logement, du Transport et du Tourisme, direction de l'architecture et de l'urbanisme : « Les secteurs sauvegardés ». Edition villes et territoires, Arche de la défense, Paris 1996, p. 8 p.17

⁵³ Mémoire de magister, SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL DANS LE CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, 2009.

⁵⁴ Op. Cité, « Intervenir en quartiers anciens, Enjeux-Démarches-Outils », p. 104-115.

Le P.S.M.V est conçu comme un instrument de gestion des ensembles urbains historiques, qui permet de gérer les aspects de l'aménagement, afin d'intégrer dans la même démarche, préoccupations patrimoniales et politique urbaine, simultanément en termes d'image et d'identité et en terme de fonctionnalité et d'usage.

On peut dire alors, que le P.S.M.V. est porteur d'un projet urbain spécifique fondé sur la protection et la mise en valeur du patrimoine urbain.

5. L'évolution de la prise en charge du patrimoine :

La conservation du patrimoine dans le monde n'a commencé qu'avec la conservation des œuvres d'art en France au 18ème siècle, les constructions, et les monuments ne bénéficièrent d'aucune protection. En 1837, une commission des monuments historiques a été créée, elle a eu comme mission ; l'énumération des édifices à protéger dans une liste bien définie.

La notion de la protection du patrimoine a été développée en Italie vers le XXème siècle par l'intégration de l'environnement immédiat avec l'aspect physique du monument.

La loi Malraux de 1962 vient de renforcer la protection des secteurs urbains ayant un caractère historique et esthétique.

Le monde est devenu conscient de l'importance du patrimoine à conserver la mémoire de l'humanité, cela a été traduit par les promulgations de différentes chartes et l'initiation de plusieurs organisations internationales qui désignent les orientations, et les critères de conservation du patrimoine.

Les chartes :

- Les chartes : un ensemble des lois constitutionnel, une référence rédigée par des experts, elle offre des orientations et critère de conservation.⁵⁵
 - Chartes d'Athènes 1931 : sur la conservation des monuments d'art et d'histoire.
 - Charte de Venise 1964 : sur la conservation et la restauration des monuments et des sites.
 - Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques Washington 1987.
 - Charte internationale du tourisme culturel : La gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif.

- La convention de L'UNESCO 1972 :

La Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, rétablie à Paris du 17 octobre au 21 novembre 1972.

- La loi de Malraux.

6. Les différents processus d'intervention :

- **Sauvegarde** : l'action de la sauvegarde signifie la fixation de l'état existant tout en créant une animation sociale du patrimoine et une conservation des valeurs culturelles. L'UNESCO

⁵⁵ Université de Tlemcen, mémoire de master 2016

définie la sauvegarde comme une action de protection, de préservation et conservation d'un monument ou d'un ensemble avec leurs abords⁵⁶.

- **Préservation** : Action d'assurer une protection globale d'un monument ou d'un ensemble historique avec son environnement contre les pratiques humaines qui peuvent causer certaines dégradations à se patrimoine.
- **Valorisation** : action de mettre en valeur quelque chose, une des mesures appliquée sur le patrimoine qui ressemble toutes les mesures afin de valoriser et redonner l'importance au bâtiment ancien.
- **Conservation** : la conservation d'un monument désigne la protection et la réadaptation d'une relation stable entre la population et le cadre physique.

Conserver un centre historique c'est-à-dire protéger ou reconstruire un rapport stable entre population et cadre physique qui est sa caractéristique primaire⁵⁷.

« La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices »⁵⁸.

7. Les actions d'interventions :

a. La réhabilitation :

La réhabilitation est l'une des techniques de conservation du patrimoine la plus répandue, elle peut être légère, moyenne, lourde ou exceptionnelle. Elle se définit comme étant l'action d'amélioration sans changement d'usage. « Une pratique ancestrale d'amélioration et de renouvellement de la forme bâtie sur elle-même, qui accompagne l'évolution des façons d'occuper l'espace. On inclut dans cette acception les interventions qui s'efforcent de conformer un bâtiment à des usages qui se sont modifiés ou à des occupants qui ont changé⁵⁹.

La réhabilitation en architecture traditionnelle doit être restituée dans le cadre d'un processus de revitalisation et de régénération du territoire dans lequel elle s'intègre, c'est une opération aussi bien sur l'environnement physique que sur la population qu'il héberge sur toutes les activités définissant l'ambiance culturelle⁶⁰, son objectif principal est d'améliorer les conditions de vie de cette population ainsi que la qualité de la zone et de l'environnement construit.

Pour RehabiMed⁶¹, le concept de réhabilitation recouvre un vaste spectre d'interventions ayant pour objectif la récupération et la mise à jour d'une fonction perdue ou endommagée. Dans le cadre des préoccupations actuelles, réhabiliter implique l'amélioration du fait d'habiter en recherchant l'équilibre entre les aspects techniques, la préservation des valeurs patrimoniales et des critères d'équité sociale, d'efficacité économique et de préservation de l'environnement.

⁵⁶ Le site officiel de l'UNESCO, fr.unesco.org/culturel/sauvegarde

⁵⁷ 5Leonardo Benevolo, Histoire de l'architecture moderne - Volume 2 : Avant-garde et mouvements modernes (1890 - 1930).

⁵⁸ Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (charte de Venise 1964) PDF disponible sur le site officiel de l'UNESCO. Article 05, 02

⁵⁹ Pascale JOFFROY, la réhabilitation des bâtiments conserver, améliorer, restructurer les logements et les équipements, le moniteur, Paris 1999

⁶⁰ Méthode RehabiMed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne, I. Réhabilitation Ville et Territoire.PDF.

⁶¹ Ibid.

b. Restauration :

A partir du XVI^e siècle, restaurer signifiait réparer en vue de rendre l'état originel, d'une œuvre d'art ancienne.

Le concept de restauration n'a cessé depuis son apparition de changer de sens, en effet la restauration implique la sauvegarde et la mise en valeur des objets du patrimoine ce sont les bâtiments anciens ou monuments à caractère historique qui sont visés par cette intervention, son objectif est la réfection à l'identique de tout ou d'une partie d'un édifice en vertu de sa valeur patrimoniale.

c. La rénovation :

D'origine latine « *Renovatio* » désigne l'action de remettre à neuf quelque chose. Améliorer en donnant une forme nouvelle, moderne, remettre à neuf⁶². Elle est aussi définie comme étant l'action d'ensemble qui concerne la totalité, ou l'essentiel, du bâti d'un secteur⁶³.

La rénovation d'un bâtiment consiste aussi en son amélioration fonctionnelle, physique ou esthétique sans modifier sa vocation ; Elle peut être envisagée dans les cas suivants :

- La vétusté et la mauvaise qualité du bâtiment.
- L'inadaptation aux normes et aux conditions de vie (inadaptation à la circulation mécanique, la rénovation d'une cuisine ou une salle de bain...).

L'action de rénovation s'accompagne de celle de la restructuration, qui elle, met l'action sur la mise en valeur et la restitution de l'ensemble des éléments à grand intérêt historique, donc la mise en valeur de l'aspect spatial physique d'une aire urbaine particulièrement riche en témoignages historiques, culturels et architecturaux⁶⁴.

d. La reconversion :

L'opération renvoie à la transformation de l'activité des structures en vue de leurs adaptations à une évolution économique, sociale, ou autre. Elle surgit au moment où l'activité s'arrête, et que les lieux désaffectés se transforment en un espace abandonné et que l'urgence de la question de son devenir se manifeste.

C'est une forme d'intégration et de protection de tous bâtiments que l'on souhaite sauver. Dans des conditions multiples, ce processus passe par une transformation dynamique, qui confère à un lieu délaissé un nouvel usage économique (bureau, logement, hôtel, magasin, complexe culturel) tout en assimilant ses qualités natives et en intégrant l'histoire qu'il recèle⁶⁵.

⁶² Petit Larousse illustré, Dictionnaire encyclopédique pour tous-1983. Librairie Larousse, Paris, France.

⁶³ Pierre MERMIN, et Françoise CHOAY, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ». Paris, Presses universitaires de France, (1988), P723

⁶⁴ A.ZUCHELLI, Introduction à l'urbanisme Opérationnel et la Composition urbaine (volume2)1983.Edition. O.P.U. Alger, p59.

⁶⁵ Jean Yves ANDRIEUX, « Les plus beaux lieux du patrimoine industriel », Introduction, P17.